

COMMISSION DES UNIVERSITÉS SUR LES PROGRAMMES

**Les programmes de linguistique, de traduction, de français
et d'anglais en vigueur dans les universités du Québec**

Rapport n^o 11

Mai 1999

Numéro de publication : 99-05
Dépôt légal – 2^e trimestre 1999
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-920079-74-3

CADRE GÉNÉRAL D'EXERCICE DU MANDAT DE LA COMMISSION DES UNIVERSITÉS SUR LES PROGRAMMES

Note au lecteur

Le mandat

La Commission des universités sur les programmes a reçu le mandat d'examiner la pertinence et la complémentarité des programmes des universités et de recommander aux établissements des modalités de concertation, pouvant aller jusqu'au partage de domaines ou de programmes, tout en maintenant une offre de la meilleure qualité et aussi diversifiée que possible. Ces recommandations doivent tenir compte des ressources à la disposition des universités, des besoins sociaux et culturels en général ainsi que des réalités du marché du travail, de même que du vœu de la société québécoise, par l'intermédiaire de ses gouvernements successifs, de maintenir l'accessibilité à l'université pour tous ceux et celles qui en ont les capacités intellectuelles et la motivation, quelle que soit par ailleurs leur situation financière.

C'est dans cette perspective que la Commission a adopté son Document de référence qui situe le cadre de ses travaux et, notamment, interprète la portée des impératifs que la ministre de l'Éducation souhaitait voir pris en compte, dans la lettre qu'elle adressait le 6 novembre 1996 au président de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec, à l'occasion de son accord à la création de la Commission.

Son secrétariat ayant ouvert ses portes en janvier 1997, la Commission a tenu sa première réunion à la mi-février. Dès le début, elle a prouvé, par les conditions qu'elle a mises en place, qu'elle poursuit ses travaux à livre ouvert, sans réponse toute faite, y associant des professeurs, des étudiants et des personnes de l'extérieur de l'université. Elle donne accès sur son site WEB à diverses publications et communications.

Le fonctionnement en sous-commissions

La Commission a choisi de confier à des sous-commissions sectorielles le mandat d'effectuer l'analyse de la situation et de formuler des recommandations. En effet, compte tenu du caractère nécessairement spécialisé de l'enseignement universitaire, le redéploiement des forces et le partage des programmes entre les universités ne sont possibles que par la mise à contribution des hommes et des femmes qui enseignent dans les disciplines et champs d'études offerts dans les établissements. À part quelques exceptions récentes, aucune discussion systématique, par secteur disciplinaire ou champ d'étude, n'a été faite jusqu'à maintenant sur une base interuniversitaire en vue d'une offre conjointe de programmes, de l'adoption de créneaux respectifs de programmation ou encore de partage de cours ou de ressources et il était essentiel que l'on prenne le temps nécessaire pour réaliser cet exercice.

Aussi, même si la méthode adoptée, qui fait largement appel à la discussion et à la consultation, entraîne un certain délai, elle présente l'avantage d'associer les acteurs qui seront appelés à implanter les recommandations formulées par les diverses sous-commissions et, par là, le temps requis aujourd'hui par le processus en constitue autant de gagné lors de la mise en œuvre des recommandations que la Commission fera aux établissements. Compte tenu des fonctions qu'elles occupent ou ont occupées, ces personnes connaissent le secteur, ses forces et ses faiblesses, notamment en matière de recherche et de création qui constituent un des éléments clés des programmes d'enseignement aux deuxième et troisième cycles; elles connaissent les collaborations interinstitutionnelles formelles et informelles, de même que celles qu'il faut développer.

Plusieurs facteurs expliquent le fait que les travaux peuvent aboutir rapidement à des perspectives de collaboration de toute nature à l'intérieur des sous-commissions. La réunion autour d'une table, avec un objectif explicite de concertation, des personnes déléguées par les universités qui offrent un programme de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat dans un secteur provoque nécessairement une dynamique de dialogue. De plus et sans aucun doute, la conscience de l'effet qu'ont sur chacune des institutions les importantes réductions budgétaires actuelles contribue au caractère productif de ce dialogue. En outre, dans la mesure où les effectifs professoraux sont en profonde mutation en raison des nombreux départs à la retraite – 900 professeurs, soit l'équivalent du corps professoral de l'UQAM, partiront sur une période de moins de deux ans dans tout le système universitaire et très peu seront remplacés pour le moment – il est clair que le temps est révolu où tout le monde pouvait penser tout offrir. Des choix institutionnels s'imposent et les conclusions de la Commission pourront, à brève échéance, contribuer à les rendre cohérents dans une perspective systémique.

Dans ce contexte, les sous-commissions sont amenées à s'entendre sur les conditions de la consolidation des programmes actuels, sur l'abandon de certains d'entre eux ainsi que sur les possibilités de développement dans certains secteurs particulièrement cruciaux pour l'avenir de la société québécoise. Les sous-commissions sont le lieu où les unités d'une même discipline dans l'ensemble des universités se concertent sur les spécialités que chacune compte privilégier et où elle envisage combler des postes de professeurs lorsque les conditions le permettront.

Toutes les sous-commissions sont présidées par un ou une membre de la Commission. Les membres provenant de l'enseignement universitaire sont des professeurs mandatés par leur université, occupant ou non une fonction de direction académique. Une représentation étudiante, du premier cycle ou des cycles supérieurs, est également assurée. Les sous-commissions invitent à siéger au moins une personne oeuvrant à l'extérieur du milieu universitaire et reconnue dans le domaine à l'étude. Elles peuvent, en outre, rencontrer tout interlocuteur susceptible d'éclairer leurs travaux.

Les données utilisées

La première démarche des sous-commissions, avec le soutien du secrétariat de la Commission, consiste à réaliser le portrait des enseignements dispensés dans chacun de ces secteurs dans l'ensemble du Québec, avec les données sur les caractéristiques des programmes, les corps professoraux qui y enseignent et les effectifs étudiants. Les tendances de la dernière décennie y sont également observées, incluant l'évolution des nouvelles inscriptions et de la diplomation par secteur.

Les données sont extraites des sources communes que sont les banques d'information constituées conjointement par les universités et le ministère de l'Éducation, notamment le système de recensement des clientèles étudiantes (RECU). Celles de la recherche sont traitées selon les catégories de subventions retenues par le système d'information sur la recherche universitaire (SIRU). On complète le portrait à l'aide des annuaires des établissements ainsi que de leurs données sur le corps professoral. Les travaux sur la durée des études et sur les taux de diplomation, de même que sur le suivi des diplômés réalisés par le ministère de l'Éducation font également partie du tableau. Toutes ces données font l'objet d'une collecte et d'une validation conjointement avec les institutions.

On s'assure que l'information suivant les spécificités des différents secteurs permet de s'en faire une idée juste : les activités de recherche, le rayonnement scientifique ou artistique et les services aux collectivités locales ou régionales ne s'évaluent pas de la même façon en droit qu'en musique, en génie, en sciences humaines ou en sciences pures.

La CUP a également recours aux résultats des travaux de concertation menés depuis près de trente ans en matière de développement des collections de bibliothèques et qui ont donné lieu à des acquisitions sélectives selon les spécialisations des établissements, notamment au niveau des études supérieures. Plus récemment, les bibliothèques ont choisi de se partager l'achat de certains périodiques coûteux. Elles se sont

engagées à les acquérir pendant une période de trois ans et à transmettre par voie électronique copie de tout article requis aux usagers des autres universités en moins de 48 heures après réception de la demande, dans chacun des établissements universitaires du Québec.

Élaboration des recommandations

Les sous-commissions procèdent ensuite à la préparation et à l'examen des hypothèses de rationalisation qui paraissent souhaitables ou nécessaires, et faisables. Cela peut se traduire par des propositions de regroupement des forces d'un secteur dans une ou plusieurs universités, de retrait ou encore de réorientation en vue d'occuper un champ jusqu'à maintenant non couvert, ou toute autre solution qui paraît réalisable. Les formes de la concertation interuniversitaire sont multiples, allant de l'offre de plusieurs cours planifiée conjointement entre deux ou plusieurs départements à l'offre conjointe de tout un programme, en passant par la mobilité des étudiants d'une université à l'autre pour certains cours, ou encore par celle de professeurs pour un ou plusieurs cours, selon le cas. Dans les sous-commissions qui sont convenues de recommandations jusqu'à maintenant, presque toutes les formes possibles de concertation sont apparues.

Tous les formats ne conviennent pas également à tous les secteurs – la musique et la physique s'appréhendent de façon différente – et le fait d'avoir recours aux praticiens des diverses disciplines permet de valider les solutions envisagées en cours de travail. En outre, il faut prendre garde d'affaiblir l'offre des cours dont un grand nombre est dispensé aux étudiants de plusieurs programmes à la fois. La suppression d'un programme constitué de certains cours communs à d'autres pourrait avoir comme conséquence directe de diminuer la viabilité de ces derniers et d'appauvrir la diversité de l'offre proposée aux étudiants.

Les sous-commissions acheminent leurs propositions à la Commission qui porte ultimement la responsabilité des recommandations qu'elle fera aux établissements et qu'elle rendra publiques. La Commission prévoit avoir terminé les travaux sectoriels à la fin de 1999 et procéder à la vérification des suivis donnés à ses recommandations au cours de l'année suivante.

Une entreprise commune

L'entreprise est complexe et le temps pour y procéder limité. Son succès dépend, pour une large part, de la volonté explicite des différents acteurs qui, à un titre ou l'autre, apportent leur contribution. Cela comprend le personnel que les universités affectent à la préparation de dossiers ou à la participation aux travaux de la Commission et de ses sous-commissions, les étudiants ainsi que des personnes extérieures aux universités, de même que le personnel des Affaires universitaires et scientifiques du ministère de l'Éducation qui rend disponibles les données sur les activités des universités.

Il faut réitérer que les travaux de la Commission ont pour objet d'examiner l'offre de programmes qu'ensemble les universités du Québec proposent à la clientèle étudiante, en s'assurant que la couverture des disciplines et des champs professionnels de niveau universitaire continue d'être aussi exhaustive que possible en dépit de conditions adverses. Le travail de la CUP se déroule parallèlement à d'importantes opérations de planification et de réorganisation dans les établissements universitaires du Québec. Il n'en est pas un qui ne réexamine actuellement ses priorités académiques et son organisation administrative, compte tenu des compressions à intégrer dans les budgets au cours d'une période de trois ans devant se terminer en juin 1999.

L'exercice doit également prendre en compte le contexte concurrentiel dans lequel vivent les universités à l'échelle mondiale et les défis auxquels, avec la société québécoise et notamment sa main-d'oeuvre hautement qualifiée, elles doivent pouvoir se mesurer dans une ère de mondialisation. Il faut en même temps aider à conserver une offre de programmes de base dans toutes les universités, y compris les plus petites, qui desservent une clientèle en provenance de leur région et d'ailleurs dans le monde selon leurs secteurs d'excellence.

Compte tenu des coupures de 370 millions déjà effectuées ou annoncées, il est clair que l'intégrité de l'offre globale des programmes universitaires est au coeur des travaux et la CUP verra à la préserver. La CUP doit s'assurer que les réorganisations à faire dans chacun des secteurs préservent une étendue de programmation que l'on attend des universités dans une société développée.

Août 1998

Faits saillants

La **linguistique** est une discipline dont les développements ont des retombées dans plusieurs autres disciplines des sciences humaines et sociales. Par ailleurs, malgré son caractère théorique dominant, les applications pratiques de la linguistique ne cessent de se développer (synthèse de la parole, intelligence artificielle, traduction automatique, didactique des langues, orthophonie, etc.). Néanmoins, comparativement aux programmes des autres disciplines du grand secteur des lettres, les programmes de linguistique n'attirent pas un grand nombre d'étudiants : 1120 étudiants étaient inscrits dans les 21 programmes offerts à l'automne 1996. Pour expliquer cet état de fait, les représentants à la sous-commission, chargée de faire le portrait de la situation, évoquent le peu de connaissances qu'ont les candidats aux études universitaires de la discipline. En outre, l'avis est répandu chez les étudiants que la linguistique est d'un niveau de difficulté relativement élevé. Quoi qu'il en soit, une formation universitaire dans le domaine demande une connaissance des rudiments qui sont, malheureusement, de moins en moins enseignés aux niveaux pré-universitaires. En outre, une chute récente des nouvelles inscriptions dans les programmes de premier cycle universitaire confirmerait l'impact du récent retrait de l'enseignement obligatoire de la linguistique au niveau collégial. Par contre, les enseignements fondamentaux en linguistique à l'université continuent d'intéresser de nombreux étudiants inscrits dans d'autres programmes.

Une formation de premier cycle en linguistique mène moins que par le passé à des emplois spécifiques. Les postes de linguistes dans la fonction publique et l'entreprise privée semblent être moins nombreux. Il en est de même pour les postes d'enseignants au niveau collégial. Le linguiste d'aujourd'hui est une personne qui s'est dotée de diplômes d'études supérieures et qui est actif dans des domaines spécialisés de pointe. Bon nombre se retrouvent dans le milieu de l'informatique, par exemple. Une nouvelle tendance semble toutefois se dessiner relativement à la formation au premier cycle : on forme désormais aux « professions langagières » – soit la rédaction, la révision, la traduction et la terminologie – ou alors, on ouvre la structure du baccalauréat ou on élargit le champ d'études de façon à former des diplômés plus polyvalents.

Dans sa première recommandation touchant le secteur, la Commission des universités sur les programmes encourage les universités à poursuivre la réorganisation de leur baccalauréat en linguistique, là où il est justifié de le faire. La formation d'une table de concertation des responsables des programmes de linguistique est également encouragée. En outre, la Commission appuie la demande des responsables en ce qui a trait à l'augmentation du temps consacré à l'initiation aux rudiments de la linguistique au collégial.

La **traduction** est une discipline à vocation professionnelle. Depuis la fin des années 1980, les emplois dans la fonction publique se font moins nombreux, ce qui expliquerait, du moins en majeure partie, que les inscriptions dans les programmes enregistraient, jusqu'à tout récemment, des baisses importantes partout sauf à l'UQAH. À l'automne 1996, il y avait quelque 1700 étudiants inscrits dans les 21 programmes de traduction offerts.

Même si plusieurs indices permettent de croire que la situation de l'emploi pour les traducteurs pourrait s'améliorer prochainement, la Commission recommande aux universités de surveiller de près la situation pour proposer des mesures correctives en cas d'une baisse prolongée des inscriptions. Dans le cas de l'Université de Montréal, des mesures de rationalisation avaient déjà été proposées par le Département de linguistique et de traduction. La Commission invite donc la direction de l'établissement à rendre sa décision.

Malgré la position particulière des universités québécoises en ce qui a trait à l'enseignement du français aux non francophones, les programmes qui se consacrent au **français langue seconde** connaissent des difficultés importantes sur le plan de la clientèle. Il semble qu'une majorité des étudiants intéressés par ce type d'études ne cherchent pas à obtenir le diplôme. Ils auraient plutôt besoin d'une formation d'appoint

dans le cadre d'études dans un autre domaine. Ainsi, une majorité des cours constituant les certificats seraient bien fréquentés. C'est pourquoi la Commission recommande que les établissements qui offrent un certificat qui ne compte pratiquement plus d'inscriptions (UQAC et UQTR) reconsidèrent leur programme. Dans les cas des programmes de l'Université Laval, qui ont contribué à la renommée de l'établissement hors de la province, et du certificat de l'UQAM, des mesures devraient être prises pour relancer les inscriptions. Certains projets de collaboration interinstitutionnelle pourraient d'ailleurs être avancés.

Un autre secteur d'activités concerne particulièrement les unités de linguistique et de français ou d'anglais : il s'agit de la formation des maîtres de français et d'anglais. La formation « disciplinaire » incombe à ces unités qui comptent notamment les spécialistes de la didactique des langues. On sait quelle importance revêt la formation des maîtres de français au Québec. Sans vouloir empiéter sur le rôle de la sous-commission responsable d'examiner les programmes de formation des maîtres, la sous-commission qui a produit le présent rapport tenait à souligner l'insuffisance de la formation disciplinaire dans le cadre du baccalauréat d'enseignement au secondaire. Avant de dresser un bilan définitif de la question, il faudrait toutefois voir quels sont les effets de la récente réforme des programmes d'éducation.

Les disciplines couvertes par le présent rapport constituent un deuxième groupe de disciplines du grand secteur des lettres; le premier, ayant fait l'objet d'un autre rapport, était constitué des disciplines dites « littéraires » (Rapport n° 8, janvier 1999).

Table des matières

Faits saillants	i
Table des matières	iii
Introduction	1
1. Description de l'enseignement dans les disciplines et données sur les programmes	3
1.1 Formations en linguistique	3
1.1.1 Particularités institutionnelles	8
1.1.2 Effectifs étudiants par programme	10
1.1.3 Évolution des effectifs étudiants et des nouvelles inscriptions	10
1.2 Formations en traduction	12
1.2.1 Particularités institutionnelles	13
1.2.2 Effectifs étudiants par programme	15
1.2.3 Évolution des effectifs étudiants et des nouvelles inscriptions	15
1.3 Français : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle	15
1.3.1 Particularités institutionnelles	16
1.3.2 Effectifs étudiants par programme	18
1.3.3 Évolution des effectifs étudiants et des nouvelles inscriptions	18
1.4 Anglais : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle	18
1.5 La formation des maîtres de français et d'anglais	19
1.6 Les effectifs étudiants hors programme	20
2. Taux de diplomation, taux de placement et avenir des disciplines	35
3. Description des unités académiques et des ressources professorales	41
4. Description des activités de recherche	45
5. Mesures de rationalisation entreprises et échanges en enseignement	51
6. Recommandations	55
Conclusion	61
Annexes	63

Introduction

La linguistique est à la base ou a joué un rôle important dans le développement d'autres disciplines – telles la traduction, l'orthophonie, la didactique des langues, les études littéraires et l'ethnologie – qui ont la langue ou le langage pour objets d'études. Dans le cadre de cette discipline, le développement d'un appareil scientifique et méthodologique considérable a permis que l'application de concepts théoriques soit étendue à plus d'un domaine, si bien que plusieurs programmes universitaires requièrent des enseignements en linguistique.

Sur le plan des débouchés, tant les formations en linguistique que celles en traduction et en rédaction professionnelle mènent à ce que l'on appelle de plus en plus dans le milieu, les professions « langagières ». Ces formations à la fois polyvalentes et spécialisées répondent à des besoins sociaux variés et en évolution : traduction générale et spécialisée, de l'anglais et de l'espagnol vers le français, et du français vers l'anglais; rédaction générale et spécialisée; révision de textes; services de consultation linguistiques.

Traditionnellement, les formations en linguistique menaient à un travail dans les services de consultation linguistiques ou à l'enseignement au collégial. Mais les services linguistiques se font de plus en plus rares et, depuis 1992, l'enseignement obligatoire de la linguistique au cégep n'existe plus. En revanche, ce type de formation vise de plus en plus l'acquisition de savoirs théoriques et une maîtrise de la langue qui permettent le développement de multiples applications pratiques dans des domaines divers. Aujourd'hui, le champ d'étude s'est élargi aux « sciences du langage ». L'informatique et la langue mènent ensemble à des champs d'application comme l'intelligence artificielle, la synthèse et la reconnaissance de la parole, l'exploitation et le traitement automatique de documents, la traduction automatique, la correction automatique, les aides à la communication orale, l'identification des voix et la commande vocale. Les débouchés des « industries de la langue » se trouvent en milieux tant industriels qu'universitaires. Comme autres domaines d'application, on peut mentionner l'enseignement des langues (didactique), l'acquisition du langage, les troubles de la parole et la terminologie.

Les champs d'études de la psycholinguistique et de la sociolinguistique se sont également développés « dans un pays où le choc des langues et les questions de normes linguistiques sont toujours d'une brûlante actualité »¹.

Enfin, les départements et autres unités académiques responsables des formations en linguistique ou en langue sont également engagées dans la formation des maîtres spécialisés dans l'enseignement du français et de l'anglais, langues maternelles et secondes. Dans certains cas, cet engagement est significatif. Par ailleurs, les cours de linguistique et de façon plus générale les cours de langue reçoivent beaucoup d'étudiants inscrits dans les programmes des autres secteurs disciplinaires.

Pour examiner les programmes du grand secteur des lettres, il a été décidé de former deux sous-commissions, l'une couvrant ce que l'on appelle les disciplines « langagières » (linguistique, traduction, perfectionnement du français et de l'anglais et rédaction professionnelle) – représentant un total d'environ 72 programmes –, l'autre couvrant les disciplines littéraires – totalisant environ 165 programmes. Le grand secteur des lettres est l'un des plus fréquentés : année après année, il attire plus ou moins 13 000 étudiants. Les programmes sont composés pour près de la moitié de programmes courts (certificats ou mineures).

Il faut noter que les regroupements disciplinaires sont en partie arbitraires. Souvent, ils ne reflètent pas celui des unités académiques dans les établissements universitaires. Certains programmes examinés par

¹ Site web du Département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal.

une sous-commission peuvent relever d'unités académiques représentées à l'autre sous-commission. On invite donc le lecteur à prendre connaissance des rapports des deux sous-commissions afin de se faire une idée plus juste de la situation du grand secteur des lettres. La composition de la Commission des universités sur les programmes et celle des deux sous-commissions sont présentées en annexes I et II.

Le présent rapport dresse un portrait de la situation des programmes des disciplines langagières, soit la linguistique, la traduction, le perfectionnement du français et de l'anglais (langues maternelles et langues secondes), et la rédaction professionnelle. Ces programmes recrutaient, en 1996, près de 5000 étudiants.

Le rapport se termine avec une série de recommandations parmi lesquelles se trouvent des mesures de rationalisation proposées par les membres de la sous-commission. Certaines de ces propositions résultent d'efforts déjà entrepris avant que ne commencent les travaux de la sous-commission.

1. Description de l'enseignement dans les disciplines et données sur les programmes

Les programmes à l'étude ont été recensés à partir des annuaires universitaires pour l'année académique 1996-1997 et des informations obtenues des membres de la sous-commission. Le tableau I présente la situation à l'automne 1996. Dans certains cas, les options au sein d'un programme ont été comptées comme des programmes distincts. On dénombre autant de programmes de linguistique que de programmes de traduction, soit 21. Mais alors que les programmes de traduction sont principalement des certificats – on ne compte que cinq baccalauréats –, les programmes de linguistique sont surtout composés de baccalauréats, de maîtrises, de diplômes et de doctorats – on ne compte que 4 mineures ou certificats. Les programmes de français sont au nombre de 14 et sont essentiellement des certificats en rédaction ou français écrit. Six programmes de français langue seconde, dont cinq certificats, sont destinés spécifiquement aux non-francophones. Enfin, on compte huit programmes d'anglais, dont sept certificats, qui s'adressent à une clientèle non anglophone. Le tableau I présente aussi une section sur les programmes de formation des maîtres, car les unités de linguistique participent activement à plus d'un programme de formation des maîtres de français et d'anglais (dont la liste est présentée en annexe IV). Les programmes de didactique des langues aux cycles supérieurs relèvent d'ailleurs directement des unités de linguistique ou d'autres unités concernées par les travaux de la présente sous-commission.

La répartition des effectifs étudiants par programme est exposée avec des données de l'automne 1996 au tableau II. On constate que les 11 programmes de mineure ou certificat en français (perfectionnement ou rédaction professionnelle) sont ceux qui attirent le plus d'étudiants. Mais tous programmes confondus, c'est le champ de la traduction qui recrute le plus grand nombre d'étudiants. Au tableau III, on fait état des quelques changements qui sont survenus dans la programmation depuis l'automne 1996. Enfin, les appellations exactes des programmes actifs en 1998 apparaissent à l'annexe III.

1.1 Formations en linguistique

La linguistique, qui a pour objet l'étude du langage « envisagé comme un système de signes », a été reconnue comme science au cours du XIX^e siècle. À cette époque, les linguistes s'intéressaient à la comparaison des langues en termes de grammaire, vocabulaire et phonologie, dans l'espoir de découvrir une origine commune aux langues. Aujourd'hui, le champ d'étude est beaucoup plus large et varié, au point que la discipline est devenue relativement complexe.

La linguistique se consacre non seulement à l'étude des propriétés structurelles d'une langue (les règles qui gouvernent la formation des mots et des phrases), mais aussi aux propriétés fonctionnelles du langage (les règles d'acquisition, d'émission, de perception et de dissolution du langage). Les programmes de formation en linguistique abordent donc les fondements de la discipline, soit la phonétique, la phonologie, la sémantique, la morphologie, la syntaxe, la lexicologie, ainsi que des disciplines connexes telles que la sociolinguistique, la neurolinguistique, la didactique des langues, l'analyse des discours. Cette formation théorique mène à une très grande variété d'applications pratiques : traduction automatique, reconnaissance et synthèse de la parole, enseignement, traitement des aphasies et des problèmes liés au vieillissement; la section 4 sur les activités de recherche en fait état.

Les programmes en linguistique répondent à trois types de besoins : (1) des demandes spécifiques pour les formations spécialisées (orthophonie, enseignement et autres), (2) une formation générale dans une perspective humaniste et de réflexion sur le langage et la langue, et, avant tout, (3) une formation spécialisée en linguistique pour le marché du travail et pour les études supérieures et la recherche.

Les programmes en linguistique ont connu un développement important dans les universités québécoises, dans les années 1970. Sept établissements, soit les universités Concordia, Laval, McGill, de Montréal, de Sherbrooke, ainsi que l'UQAC et l'UQAM offrent un baccalauréat dans le domaine (voir le tableau I).

Tableau I – Programmation à l'automne 1996 en linguistique, traduction, français et anglais : langues maternelles et secondes (sauf programmes courts, microprogrammes et « Joint Honours »)

	Bishop's	Concordia	Laval	McGill	U. de M.	U. de S.	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQTR	TELUQ	TOTAL
Linguistique													
Mineure ou certificat		1	1	1	1	note 1							4
Majeure		◊	◊	◊	◊	◊							
Baccalauréat		1	1	1	1	1 (note 2)	1		1 (note 3)				7
Maîtrise			1 (notes 4 et 5)	1	1	1 (note 2)	note 4		1				5
Doctorat			1 (note 5)	1	1 (note 6)	1 (note 2)			1				5
Sous-total		2	4	4	4	3	1		3				21
Traduction													
Mineure ou certificat			1 (notes 7 et 15)	2 (note 8)	4 (note 9)	1 (note 10)		2 (note 11)	1		1		12
Majeure		◊	◊	◊	◊	◊							
Baccalauréat		1 (note 12)	1	1 (note 13)	1						1		5
Diplôme de deuxième cycle		1			1 (notes 14 et 15)								2
Maîtrise			1 (note 16)		1 (note 17)								2
Doctorat			note 5		note 6								
Sous-total		2	3	3	7	1		2	1		2		21
Français : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle													
Mineure ou certificat	note 18	2 (note 19)	1 (note 20)	note 21	1 (note 22)	1	1	1	1	1	1	1	11
Majeure	◊	◊				◊							
Baccalauréat	note 18	1 (note 23)				1 (note 2)					1 (note 24)		3
Maîtrise						1 (note 2)							1
Sous-total		3	1		1	3	1	1	1	1	2	1	15
Anglais : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle													
Mineure ou certificat	1	1 (note 15)	1 (note 25)		1 (note 26)	1 (note 27)	1				1	1 (note 28)	8
Majeure			◊			◊							
Baccalauréat			note 29			1 (note 30)							1
Sous-total	1	1	1		1	2	1				1	1	9
Français (langue seconde)													
Certificat	1 (note 31)		1				1		1		1		5
Majeure			◊										
Baccalauréat			1										1
Sous-total	1		2				1		1		1		6
Formation des maîtres													
Certificat		* (A, F)	* (F)	* (A, F)		* (A)		* (F)	* (A, F; note 32)	* (A, F)			
Baccalauréat		* (A, F)	* (A)	* (A, F)	* (A, F)	* (A, F)	* (A, F)	* (A, F)	* (A, F)		* (A)		
Diplôme de deuxième cycle							* (F; note 33)						
Maîtrise		* (note 33)	* (note 33)	* (A, F)					* (F)				
Doctorat			* (note 33)										
TOTAL PAR ÉTABLISSEMENT	2	8	11	7	13	9	4	3	6	1	6	2	

Grand total = 72 programmes

Notes concernant la situation des programmes à l'automne 1996

- La majorité des baccalauréats offerts par les universités Bishop's, Concordia et McGill possèdent deux formes : « with a Major » et « with Honours »
- Aux universités Laval et de Montréal, on peut obtenir un baccalauréat spécialisé et un baccalauréat avec majeure; dans les constituantes de l'U. du Q., seul le baccalauréat spécialisé est offert; l'Université de Sherbrooke offre le baccalauréat avec majeure

Note 1 : option en linguistique dans la mineure en lettres et langue françaises (programme également couvert par l'autre sous-commission du secteur des lettres)

Note 2 : cheminements en linguistique et en rédaction dans le baccalauréat en études françaises; cheminements en linguistique et en rédaction-communication dans la maîtrise en études françaises; cheminement en linguistique dans le doctorat en études françaises

Note 3 : bac en sciences du langage

Note 4 : programme de l'Université Laval offert par extension à l'UQAC

Note 5 : maîtrise et doctorat de type recherche avec orientations en linguistique, en didactique des langues secondes et en traduction

Note 6 : options du Ph. D. en linguistique, en intelligence artificielle, en neuropsychologie et en traduction

Note 7 : certificat d'aptitude; pas de possibilité de mineure

Note 8 : certificats relevant du Centre d'éducation permanente en traduction de l'anglais vers le français et vice-et-versa et de l'anglais vers l'inuit; option en stylistique et traduction dans une mineure en langue et littérature françaises (programme couvert par l'autre sous-commission du secteur des lettres)

Note 9 : certificats en traduction I et II de la Faculté de l'éducation permanente (FEP); certificats en traduction de l'espagnol et en traduction de l'allemand

Note 10 : mineure et certificat

Note 11 : certificats en traduction pratique et en traduction professionnelle

Note 12 : B.A. « with a Major » en études françaises, option traduction, et B.A. « with a Specialization » en traduction

Note 13 : options en stylistique & traduction dans le B.A. « with a Major » et « with Honours » en langue et littérature françaises

Note 14 : tant le DESS que la maîtrise professionnelle comportent trois options (anglais comme langue d'arrivée; français comme langue d'arrivée et interprétation

Note 15 : en suspension d'admissions

Note 16 : maîtrise de type professionnel en terminologie et traduction

Note 17 : maîtrise de type recherche et de type professionnel; options en interprétation et en traduction du français vers l'anglais en suspension d'admissions

Note 18 : option du programme d'études françaises et québécoises (programme couvert par l'autre sous-commission du secteur des lettres)

Note 19 : mineure (24 cr.) et certificat (30 cr.)

Note 20 : rédaction technique

Note 21 : option en langue et littérature françaises de la mineure couverte par l'autre sous-commission du secteur des lettres

Note 22 : certificat de la FEP en rédaction

Note 23 : B.A. « with a Major » en études françaises, option langue

Note 24 : profil du bac en études françaises en langue et communication

Note 25 : mineure ou certificat en langue anglaise et possibilité d'une concentration en linguistique à l'intérieur de la mineure ou certificat en études anglaises

Note 26 : mineure en langue et civilisations anglaises

Note 27 : mineure en études anglaises principalement axée sur la langue anglaise

Note 28 : certificat interuniversitaire (programme offert conjointement avec l'Université d'Athabaska)

Note 29 : concentration en linguistique dans le bac en études anglaises examiné par l'autre sous-commission du secteur des lettres

Note 30 : le baccalauréat en études anglaises, examiné par l'autre sous-commission du secteur des lettres, comprend une concentration en rédaction professionnelle

Note 31 : nouveau programme

Note 32 : alphabétisation

Note 33 : linguistique appliquée (didactique)

* : un programme ou plus (A = anglais; F = français)

◇ : possibilité d'obtenir un baccalauréat avec majeure

Tableau II – Nombre d'étudiants à l'automne 1996 par programme, sans distinction du régime d'études (note 1)

	Bishop's	Concordia	Laval	McGill	U. de M.	U. de S.	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQTR	TELUQ	TOTAL
Linguistique													
Mineure ou certificat		6	57	?	23	4 (note 2)							90
Majeure		0	0	0	0	0							
Baccalauréat		101	134	73	92	16 (note 3)	59		113				588
Maîtrise			72 (note 4)	9	39	29	19		90 (note 5)				258
Doctorat			47 (note 4)	33	65 (note 4)	13			26				184
Sous-total		107	310	115	219	62	78		229				1120
Traduction													
Mineure ou certificat			24	207	269	22		107	52		13		694
Majeure		0		0	0								
Baccalauréat		354 (note 6)	204	29 (note 3)	201						60		848
Diplôme de deuxième cycle		39			3 (note 7)								42
Maîtrise			14 (note 8)		112 (note 9)								126
Doctorat			note 4		note 4								
Sous-total		393	242	236	585	22		107	52		73		1710
Français : rédaction professionnelle et perfectionnement de la langue													
Mineure ou certificat		62	88		232	88	31	78	373	55	24	38	1069
Majeure		0				0							
Baccalauréat		109				359					40		508
Maîtrise						31							31
Sous-total		171	88		232	478	31	78	373	55	64	38	1608
Anglais : rédaction professionnelle et perfectionnement de la langue													
Mineure ou certificat	16	6	63		19	3	57				81	20	265
Majeure						0							
Baccalauréat						39 (note 10)							39
Sous-total	16	6	63		19	42	57				81	20	304
Français (langue seconde)													
Certificat	0		50				1		158		3		212
Majeure			0										27
Baccalauréat			69										42
Sous-total			119				1		158		3		281
TOTAL PAR ÉTABLISSEMENT	16	677	822	351	1055	604	167	185	812	55	221	58	

Grand total = 5023 étudiants

Note 1 : ces données ont été vérifiées auprès des membres de la sous-commission

Note 2 : étudiants inscrits dans la Mineure en lettres et langue françaises; donnée fournie par l'établissement

Note 3 : effectifs se rapportant à une seule des options du programme de baccalauréat en études françaises

Note 4 : les effectifs du programme de linguistique incluent les étudiants inscrits en traduction

Note 5 : incluant les étudiants du profil en didactique des langues

Note 6 : incluant les effectifs de la majeure en traduction non contingente

Note 7 : en suspension d'admissions

Note 8 : programme de type professionnel seulement

Note 9 : programme de type professionnel et de type recherche

Note 10 : effectifs se rapportant à une seule des options du programme de baccalauréat en études anglaises

Tableau III – Nouveautés et changements dans la programmation effectifs entre 1997 et 1999

Établissement universitaire	Description
<i>Université Bishop's</i>	Deux nouveaux programmes sont offerts par la Division d'éducation permanente, une mineure en anglais, langue seconde et une mineure en études de la langue anglaise.
<i>Université Concordia</i>	- Le B.A. avec majeure en études françaises comprend trois nouvelles options relevant de la présente sous-commission : l'une en langue ou littérature de langue française; une autre en langue et didactique; et la troisième en traduction; - Nouvelle maîtrise en traductologie; - La mineure en langue anglaise est abolie.
<i>Université Laval</i>	- Le bac en traduction a été révisé de façon à inclure un bloc de cours pour la traduction de l'espagnol vers le français; - Le certificat d'aptitude en traduction est aboli.
<i>Université McGill</i>	- Le Centre d'éducation permanente offre un nouveau diplôme de deuxième cycle en traduction; - Les options en stylistique & traduction sont devenues des options en lettres & traduction; - L'option de la mineure en langue et littérature françaises est devenue une option en langue & traduction.
<i>Université de Montréal</i>	- Nouveau baccalauréat bidisciplinaire en études françaises et linguistique; - Nouvelle mineure en sciences cognitives (programme interdépartemental); - Les programmes de certificats en traduction de l'allemand et en traduction de l'espagnol sont fusionnés et le nouveau programme s'intitule « traduction d'une troisième langue »; - Réactivation des options en anglais-français et en interprétation du DESS en traduction.
<i>Université de Sherbrooke</i>	Nouveau certificat en rédaction professionnelle anglaise.
<i>UQAC</i>	- Le programme de certificat en interprétation visuelle (profil oral) de l'UQAM est offert par extension à l'UQAC; - Le certificat en français pour non-francophones est en suspension d'admissions.
<i>UQAH</i>	- Le certificat en expression française écrite devient le certificat d'initiation à la rédaction professionnelle; - Au certificat en traduction pratique s'ajoute un certificat d'initiation à la traduction professionnelle; - Nouveau baccalauréat en traduction & rédaction.
<i>UQAM</i>	Au bac spécialisé en sciences du langage s'ajoutent une majeure et une mineure.
<i>UQTR</i>	Le certificat en traduction est en suspension d'admissions.

Les formations de premier cycle en linguistique sont rarement terminales. Les étudiants doivent idéalement poursuivre leurs études aux cycles supérieurs ou se doter d'une formation complémentaire afin d'obtenir un emploi. Les maîtrises et doctorats sont tous des programmes de recherche, sauf la maîtrise de l'Université de Montréal qui comprend une option de type professionnel en linguistique appliquée (terminologie).

1.1.1 Particularités institutionnelles

- Université Concordia

Le *Department of Classics, Modern Languages and Linguistics* offre une formation de pointe, unique au Canada, en linguistique historique, spécialement indo-européenne, grâce à la qualité des archives qui sont à sa disposition. Les questions contemporaines en linguistique théorique sont également abordées. Un projet de maîtrise est actuellement analysé par l'établissement après qu'une récente évaluation externe se soit prononcée en faveur d'un tel programme.

- Université Laval

Le pluralisme théorique est la plus grande originalité des programmes de linguistique de la Faculté des lettres de l'Université Laval. La grammaire générative occupe une place importante parmi les divers courants théoriques. Un autre trait distinctif réside dans le fait que les programmes présentent deux concentrations, l'une en linguistique théorique et appliquée et l'autre en linguistique française. La première offre une ouverture sur des approches théoriques diverses, une bonne initiation au traitement automatique des langues naturelles et un aperçu sur les courants pluri- et interdisciplinaires dans lesquels s'inscrivent beaucoup des développements récents de la recherche. L'autre concentration offre une formation en linguistique française, qui complète les cours obligatoires portant sur l'état actuel de cette langue par une formation assez classique centrée sur son histoire, sa variation géographique, sa variation sociale, l'analyse des textes et des discours oraux produits dans cette langue et les relations qui existent entre elle et les autres langues romanes. Les programmes imposent aussi aux étudiants de suivre trois cours de langue ou de linguistique portant sur une langue autre que le français.

En linguistique théorique, les travaux des professeurs s'inscrivent dans le cadre de la linguistique générative, de la psychomécanique du langage, de la linguistique fonctionnelle, de la sociolinguistique et de la psycholinguistique. En linguistique appliquée, les travaux portent sur l'enseignement des langues, la rédaction professionnelle, la traduction, la terminologie et l'automatisation linguistique. Les programmes des cycles supérieurs, en révision, comportent trois orientations : linguistique, didactique des langues, terminologie et traduction. L'orientation en linguistique porte non seulement sur la langue française, mais aussi sur d'autres langues telles que l'anglais et l'espagnol.

- Université McGill

Le Département de linguistique de l'Université McGill se consacre entièrement à l'enseignement de la linguistique théorique et expérimentale dans le cadre de la grammaire générative. Les spécialisations aux cycles supérieurs sont la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la sémantique, la sociolinguistique, la neurolinguistique et l'acquisition de la première ou de la deuxième langue (dans le cadre théorique de la grammaire universelle). Toutes ces formations théoriques mènent à des applications pratiques. Par ailleurs, la maîtrise est souvent un programme de « passage », c'est-à-dire que les étudiants sont encouragés à poursuivre au doctorat sans qu'ils aient à rédiger un mémoire. Bref, le type de formation offert par l'Université McGill est plutôt classique. Les candidats sont informés du fait que le baccalauréat en linguistique ne mène pas nécessairement à des emplois et que la poursuite des études aux cycles supérieurs est essentielle.

- Université de Montréal

Les programmes de linguistique de l'Université de Montréal se caractérisent par une très large ouverture théorique et disciplinaire permettant aux étudiants de connaître les grands courants théoriques nord-américains et européens, y compris l'école linguistique russe, ainsi que l'ensemble des grands domaines de la linguistique, parmi lesquels on doit souligner une longue tradition en phonétique, en linguistique historique et en philologie qui ont été le fondement historique du Département de linguistique et de traduction.

En outre, les axes de développement du Département sont la linguistique informatique, le traitement automatique du langage, la neuro- et psycholinguistique, la sociolinguistique, la pragmatique et la linguistique du texte, les études romanes, l'enseignement des langues, l'acquisition du langage, les troubles liés aux aphasies et au vieillissement. Il faut enfin souligner l'importance de l'enseignement des disciplines touchant de près ou de loin à la traduction.

- Université de Sherbrooke

La majeure en linguistique offerte par le Département des lettres et communications est une formation générale de type classique, couvrant les différents champs de la linguistique. Ce programme a également pour objectif d'appliquer ce savoir à la description du français et du français québécois dans des domaines variés. L'informatique linguistique, la lexicographie et la sociolinguistique sont les axes de développement privilégiés. Enfin, le programme vise à permettre aux étudiants de compléter leur formation dans des domaines connexes, notamment la traduction et la rédaction.

Le Département offre également des programmes aux cycles supérieurs. En plus des axes d'études développés au premier cycle qui peuvent se poursuivre aux cycles supérieurs, les autres sujets sont principalement la sémantique, la syntaxe, la grammaire générative, la lexicologie, la pragmatique, l'analyse de discours, l'aménagement de la langue au Québec et la statistique lexicale.

- UQAC

Le baccalauréat spécialisé en linguistique offert par l'Unité d'enseignement en linguistique et en langues modernes vise à offrir une formation de base dans les différents domaines de la linguistique et à initier à quelques-unes des applications pratiques; la possibilité de réaliser un mémoire de premier cycle permet à l'étudiant de personnaliser sa formation en fonction de ses intérêts et de ses besoins en même temps qu'elle constitue une initiation à la recherche ou au travail. Le programme fait également place à des cours de littérature. L'étudiant doit aussi inclure dans son programme trois cours de langues étrangères et peut choisir quatre cours optionnels dans des domaines d'application comme l'informatique, la rédaction, la pédagogie, etc. Par le biais d'une entente d'extension avec l'Université Laval, l'UQAC offre aussi le programme de maîtrise dont les principaux axes sont le français québécois et la géographie linguistique, l'analyse du discours et la phonétique.

- UQAM

Depuis l'automne 1998, le Département responsable des programmes en linguistique à l'UQAM se dénomme le Département de linguistique et de didactique des langues. Les programmes de linguistique privilégient la grammaire générative, donc l'école nord-américaine plutôt qu'europpéenne. Les étudiants participent très activement aux nombreux projets de recherche qui portent, pour la plupart, sur des thèmes très peu abordés ailleurs au Québec, et même au Canada (les langues africaines, le créole haïtien et la Langue des signes québécoise). Une exigence particulière du baccalauréat en sciences du langage est l'apprentissage d'une langue autre que romane ou germanique. Depuis septembre 1998, le Département offre une majeure et une mineure en sciences du langage composées de cours du baccalauréat spécialisé.

Le programme de maîtrise est composé de deux concentrations : l'une en linguistique et l'autre en didactique des langues. En linguistique, deux profils de formation sont offerts. Le profil *fondements* est consacré à la description formelle des langues naturelles. Le profil *applications* aborde des sujets liés à la mise en application des connaissances en linguistique formelle à des domaines de recherche et d'intervention ayant une utilité plus immédiate. Une troisième concentration en linguistique informatique doit être offerte à compter de l'automne 1999.

Les champs de recherche du doctorat sont la théorie phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique, la phonétique expérimentale, la sociolinguistique et la sociologie du langage, la pragmatique et l'analyse du discours, l'acquisition, le développement du langage et la psycholinguistique, la linguistique informatique. Le programme se démarque aussi par le très vaste éventail de langues sur lesquelles portent ces recherches : langues gestuelles, langues romanes, sémitiques, africaines, amérindiennes, créoles. Enfin, un projet de doctorat en informatique cognitive, élaboré conjointement avec les départements d'informatique et de psychologie, est en cours d'évaluation.

1.1.2 Effectifs étudiants par programme

On peut constater au tableau II (p. 6) que l'Université Laval compte le plus grand nombre d'étudiants dans ses programmes de linguistique. C'est à l'Université de Sherbrooke que le nombre d'étudiants est le moins élevé, mais on doit rappeler que la linguistique est un cheminement au sein d'un programme d'études françaises qui compte deux autres cheminements (rédaction française et études littéraires). Au total, 1120 étudiants étaient inscrits dans les 21 programmes de linguistique à l'automne 1996, excluant les étudiants inscrits à la mineure de l'Université McGill. Fait particulier au domaine de la linguistique : les inscriptions dans les programmes d'études supérieures et les programmes de premier cycle sont du même ordre de grandeur. En plus de cette clientèle, les unités concernées reçoivent, dans certains de leurs cours de linguistique, des étudiants d'autres départements. En outre, les unités responsables des programmes de linguistique offrent des cours de service dans le domaine. Les clientèles additionnelles sont très nombreuses, comme en fait foi le tableau IV qui présente la clientèle « exogène » totale en termes de crédits-étudiants. À titre d'exemple, les chiffres obtenus pour des départements qui se consacrent presque exclusivement aux programmes de linguistique (l'Université McGill et l'UQAM) démontrent bien l'importance des cours de linguistique pour l'ensemble de la communauté universitaire (79 % des crédits-étudiants de l'Université McGill et 65 % à l'UQAM sont générés par des étudiants inscrits dans des programmes d'autres disciplines).

1.1.3 Évolution des effectifs étudiants et des nouvelles inscriptions

Les effectifs étudiants totaux de l'ensemble des programmes de linguistique, tous cycles et régimes d'études confondus, ont connu une baisse de 12 % entre 1992 et 1997, ce qui correspond à la tendance générale observée pour toutes les disciplines de l'ensemble du système universitaire. On remarque toutefois que les effectifs en linguistique sont aussi nombreux en 1997 qu'à la fin des années 1980 (voir figure 1a, p. 23, et annexe V). Les baisses d'effectifs, entre 1992 et 1997, ont été plus importantes pour les programmes de premier cycle des universités Laval, de Montréal et de Sherbrooke. Dans le cas des universités Laval et de Sherbrooke, les baisses au premier cycle ont été contrebalancées par des hausses aux cycles supérieurs. Quant à l'Université de Montréal, les baisses d'effectifs sont tout aussi importantes aux cycles supérieurs. En fait, les effectifs totaux de l'Université de Montréal ont enregistré une baisse constante entre 1988 et 1996. Au chapitre des nouvelles inscriptions (figure 1a, p. 23, et annexe VI), le nombre total a diminué de 34 % entre 1992 et 1997, ce qui est supérieur à la diminution qui a touché toutes les disciplines de l'ensemble du système universitaire, qui s'élève à 14 %. Il faut toutefois noter que les observations portent sur une courte période. Enfin, entre 1992 et 1994, les programmes de linguistique ont connu une forte hausse d'effectifs étudiants que l'on associe à des phénomènes passagers, à savoir l'avènement d'une politique sur la maîtrise du français dans les universités et un certain retour

Tableau IV – Activités au premier cycle en termes de crédits-étudiants¹ à l'automne 1996

Établissement et unité académique	Total au premier cycle (A)	Part « exogène » ² (B)	Taux (B/A)
Université Bishop's			
Dép. d'études françaises et québécoises (études littéraires d'expression française et langue française)	241	n.d.	–
«Dept. of Modern Languages» (langues étrangères et langue anglaise)	418	n.d.	–
Université Concordia			
Dép. d'études françaises (études littéraires d'expression française, langue française et traduction)	7 902	3 543	45%
«Dept. of English» (études anglaises, langue anglaise)	9 801	4 683	48%
«Dept. of Classics, Modern Languages and Linguistics» (études anciennes, langues & littératures modernes et linguistique)	8 718	4 431	51%
Université Laval			
Dép. de langues et linguistique (linguistique générale, linguistique du français, de l'anglais, de l'espagnol, du portugais, du russe, du français langue seconde, traduction)	12 860	note 3	–
Université McGill⁴			
Dép. de langue et littérature françaises (études littéraires d'expression française, incluant des options en stylistique et traduction)	1 877	938	50%
«Dept. of Linguistics»	1 819	1 428	79%
Université de Montréal			
Dép. de linguistique et de traduction	9 183	2 910	32%
Université de Sherbrooke			
Dép. des lettres et communications (tous les champs disciplinaires des lettres, communications et arts visuels)	9 674 ⁵	1 308	14%
UQAC			
Unité d'enseignement de linguistique et de langues modernes (linguistique, français et anglais, langues modernes)	3 642	1 707	47%
UQAH			
Section des arts et des lettres du Département d'éducation (traduction et rédaction)	297	191	64%
UQAM			
Dép. de linguistique (linguistique et interprétation visuelle)	10 731	6 999	65%
Dép. d'études littéraires (études littéraires d'expression française, français écrit et scénarisation cinématographique)	14 307	note 6	–
École de langues (français langue seconde et, prochainement, anglais, allemand et espagnol)	2 088	1 462	70%
UQAR			
Dép. de lettres (études littéraires d'expression française et français écrit)	987	n.d.	–
UQTR			
Dép. de langues modernes et de traduction (traduction et anglais langue seconde)	3 183	912	29%
Dép. de français (études littéraires d'expression française et français écrit)	4 254	2 526	59%

(1) Tels que rapportés par les établissements universitaires.

(2) Crédits-étudiants générés par les étudiants d'autres départements ou modules ou facultés (cours de service et autres cours).

(3) Étant donné que les programmes de lettres relèvent tous de la Faculté et non des départements, la définition de crédits-étudiants « exogènes » devient inapplicable.

(4) Données obtenues à partir de chiffres tirés d'un document interne portant sur les « Full-time Equivalents and Weighted Student Units by Department ».

(5) Les activités en communications et en arts visuels ne sont pas comprises.

(6) Très peu de crédits-étudiants sont générés par des étudiants venant d'autres départements.

dans l'actualité du débat linguistique au Québec. Les annexes V et VI présentent aussi les inscriptions et nouvelles inscriptions par établissement.

Les figures 2 et 3 (pp. 27-28) présentent l'évolution des effectifs étudiants par programme de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat respectivement. On y présente également le nombre de nouveaux inscrits par année depuis 1991 et le nombre de diplômés par année depuis 1989.

1.2 Formations en traduction

La *Loi sur les langues officielles*, adoptée en 1969, obligeait les agences gouvernementales et les entreprises à fournir des informations dans les deux langues officielles du pays. Ainsi, des programmes de traduction ont pu obtenir des subventions de démarrage de la part du gouvernement fédéral dans le courant des années 1970. En outre, les étudiants boursiers devaient obligatoirement, à la fin de leurs études, travailler pendant trois ans au gouvernement fédéral; certains y ont fait carrière, d'autres ont poursuivi dans les entreprises privées ou au gouvernement provincial. Tandis que les débouchés étaient nombreux, les inscriptions dans les programmes de traduction ont augmenté très rapidement². Vers la fin des années 1980, le gouvernement fédéral ne recrutait plus autant. Les débouchés se trouvaient désormais du côté des cabinets de professionnels et des services internes aux entreprises. Aujourd'hui, les services internes ont tendance à disparaître, mais le travail à la pige est en développement.

Les premiers programmes de traduction sont apparus à l'Université de Montréal au cours des années 1960. Ceux des autres universités ont suivi dans les années 1970 et 1980 et de cette éclosion est née l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET), qui a servi à établir un curriculum standard dans la discipline. Depuis, le métier de traducteur a obtenu la reconnaissance professionnelle dans trois provinces, le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, de sorte que les programmes ont dû s'ajuster, en particulier au Québec, aux exigences d'un ordre professionnel, l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec (OTIAQ). Au premier cycle, seuls les cinq programmes de baccalauréat spécialisé actuellement offerts au Québec (des universités Concordia, Laval, McGill, de Montréal et de l'UQTR) sont accrédités par l'OTIAQ et ils ne sont pas tous contingentés. La plupart des programmes de premier cycle et de cycles supérieurs visent une formation professionnelle en traduction de l'anglais vers le français.

Sept universités sont actives dans le domaine, mais deux d'entre elles – l'Université de Sherbrooke, et l'UQAH – n'offraient à l'automne 1996 que des certificats ou mineures (voir le tableau I). D'ailleurs, comme on l'a dit précédemment, les programmes offerts au Québec sont majoritairement des certificats. Le certificat de l'UQAM, classé dans cette catégorie disciplinaire, est en fait un certificat en interprétation visuelle qui a pour objectif de donner une formation avancée aux interprètes gestuels qui font de la traduction simultanée entre le français et la Langue des signes québécoise.

Quatre programmes de baccalauréat sur cinq sont entièrement consacrés à la traduction : ceux des universités Concordia, Laval, de Montréal et de l'UQTR. Dans le cas de l'Université McGill, la traduction est une option dans le programme de baccalauréat en études françaises. Généralement, les programmes de baccalauréat comportent des stages de formation en entreprise. À l'automne 1996, l'offre aux cycles supérieurs se limitait à deux diplômes professionnels (Université Concordia et Université de Montréal) et deux maîtrises (universités Laval et de Montréal). Les Diplômes sont destinés aux étudiants qui ont déjà fait des études dans une autre discipline. Enfin, les études doctorales en traduction sont une voie de spécialisation en recherche dans les programmes correspondants de linguistique.

Aujourd'hui, l'industrie de la traduction compte cinq secteurs d'activité, soit la traduction, l'interprétation, la terminologie, les outils d'aide à la traduction et la traduction automatique. Seule l'Université de

² Information obtenue auprès de la direction de la Faculté des lettres de l'Université Laval.

Montréal offre une formation en interprétation, un volet du diplôme d'études supérieures spécialisées en traduction qui ne sera réactivé, cependant, qu'à l'automne 1999.

1.2.1 Particularités institutionnelles

- Université Concordia

Le Département d'études françaises de l'Université Concordia est le seul au Québec à offrir le choix de la langue d'arrivée dans tous ses programmes de traduction, soit le français ou l'anglais. Son programme de « Spécialisation » comporte une formule coopérative, unique à Montréal, et une formule standard. La formule standard est contingentée. La majeure en traduction est une option dans le programme d'études françaises. Il a pour but une formation générale bilingue non professionnelle. Ce programme n'est d'ailleurs pas reconnu par l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec. Enfin, à compter de l'automne 1999, l'Université offrira, en plus de son diplôme de deuxième cycle, une maîtrise de type recherche en traductologie. Ce programme sera axé sur l'étude interdisciplinaire des rapports entre la culture, la langue et la traduction (théorie, histoire et critique de la traduction).

- Université Laval

L'objectif du baccalauréat spécialisé en traduction de l'Université Laval est de former des traducteurs dotés d'une culture générale de niveau universitaire et bien au fait des techniques dont la maîtrise est nécessaire à l'exercice de cette profession. Il forme des traducteurs ayant le français comme langue d'arrivée et l'anglais ou, depuis peu, l'espagnol comme langue de départ. Il comporte également une part importante d'enseignement en terminologie et partage des cours avec d'autres programmes, notamment le certificat en rédaction technique. Quant aux études supérieures en traduction, l'Université Laval offre une maîtrise de type professionnel en terminologie et traduction et à l'intérieur des programmes de type recherche en linguistique, elle offre une option en traduction. Les admissions au certificat d'aptitude à la traduction de la Faculté des lettres de l'Université Laval sont suspendues. Ce programme fait actuellement l'objet d'une révision et devrait devenir un programme de deuxième cycle. Quant aux admissions au baccalauréat, elles ne sont pas contingentées.

- Université McGill

Les options en stylistique et traduction des « Major » et « Honours » en études françaises, offerts par le Département de langue et littérature françaises, visent une formation générale, avec un fort contenu culturel, et la formation porte spécifiquement sur la traduction vers le français. Les programmes ne sont pas autant axés sur l'acquisition de compétences techniques comme c'est le cas aux universités Concordia et de Montréal. Par ailleurs, l'Université McGill n'offre aucune formation en traduction aux cycles supérieurs. Les programmes de certificat en traduction, qui relèvent du Centre d'éducation permanente, offrent le choix de la langue d'arrivée – l'anglais ou le français. Une option est également offerte pour la traduction de l'anglais à l'innutitut.

- Université de Montréal

Les programmes de traduction du Département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal étant les plus anciens, ils ont servi de modèle aux autres programmes de formation de traducteurs et de terminologues au Canada. L'école de traduction du Département est la seule au Canada à faire partie de la Conférence internationale des instituts universitaires de traducteurs et interprètes (CIUTI).

Au premier cycle, les programmes ont une orientation nettement professionnelle. Ils se distinguent des autres programmes de la région montréalaise, conçus autour d'un noyau d'études littéraires, en considérant la traduction comme pratique et comme objet de réflexion théorique autonomes. Plusieurs domaines de

traduction spécialisée sont abordés (commerciale et économique, juridique et administrative, scientifique et technique, médicale et pharmacologique, littéraire et cinématographique). La traduction se fait principalement de l'anglais au français, avec ouverture sur la traduction du français à l'anglais et sur une troisième langue, allemand ou espagnol, grâce à un certificat. La formation est générale et comporte un fort volet en traduction spécialisée, et elle prévoit l'utilisation des nouveaux outils informatiques. Enfin, tant la majeure que le baccalauréat spécialisé sont contingentés et présentent un examen d'admission. Parmi les trois majeures en traduction actuellement offertes au Québec, seule celle de l'Université de Montréal est reconnue par l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec.

Au deuxième cycle, l'Université de Montréal offre un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) à vocation professionnelle et une maîtrise qui comporte deux volets, l'un en recherche (traductologie) et l'autre de type professionnel. Tant le DESS que la maîtrise professionnelle offrent des options en français comme langue d'arrivée, en anglais comme langue d'arrivée et en interprétation. Actuellement, seule l'option du français comme langue d'arrivée n'est pas en suspension d'admission. Au troisième cycle, une option du programme de doctorat en linguistique met l'accent sur la recherche théorique et appliquée, avec un intérêt particulier pour la pédagogie de la traduction, la terminologie et les langues de spécialité.

Parallèlement, la Faculté de l'éducation permanente de l'Université offre deux certificats non contingentés en traduction où l'anglais et le français sont utilisés comme langues d'arrivée. Ce sont deux certificats séquentiels, une formule unique à l'Université de Montréal. Il s'agit également des seuls programmes au Canada qui sont constitués de 45 heures de formation en traduction cinématographique.

- Université de Sherbrooke

Dans le domaine de la traduction, le Département des lettres et communications de l'Université de Sherbrooke offre un certificat et une mineure. Ces programmes sont fondés sur la maîtrise de la langue d'arrivée, ce qui explique l'offre de cours en rédaction faisant partie du certificat en rédaction française, et sur une initiation aux diverses techniques de la traduction (de l'anglais au français). La mineure peut être associée aux majeures en linguistique, en rédaction française, en études littéraires, en études anglaises, ainsi qu'à toute autre majeure offerte par un autre département.

- UQAH

À l'UQAH, les formations en lettres se résument au perfectionnement en rédaction et en traduction. En traduction, l'Université offre deux certificats, l'un en traduction pratique qui a été remplacé, à l'automne 1998, par un certificat d'initiation à la traduction professionnelle; l'autre en traduction professionnelle. Par ailleurs, la combinaison des formations en traduction et en rédaction est un créneau que l'UQAH tente de développer. Elle offre, depuis l'automne 1998, un baccalauréat en traduction et en rédaction pour les étudiants qui se destinent à une « profession langagière ».

- UQAM

Le Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM n'est pas actif en traduction proprement dite; il propose un certificat en interprétation visuelle qui offre une formation avancée aux interprètes gestuels. La connaissance de la Langue des signes est un pré-requis à la formation. Les diplômés de ce programme travaillent ensuite en milieux scolaire et universitaire, dans les services sociaux, dans le domaine du loisir, dans les différentes cours de justice et dans les services gouvernementaux. Le volet « interprétation orale » du programme est, depuis 1997, offert par extension à l'UQAC et à l'UQAT.

- UQTR

La nouvelle version du baccalauréat, qui devrait entrer en vigueur à l'automne 1999, est axée sur la traduction spécialisée tout en incluant des enseignements généraux. Trois « spécialités » en demande

croissante ont été retenues, soit les hautes technologies, le domaine médical et pharmaceutique, et le domaine juridique. La formation se fait en trois étapes : initiation au domaine de spécialité, acquisition de la langue de spécialité et pratique de la traduction spécialisée. Le programme se termine par une formation complémentaire en éditique. Quant au certificat en traduction, il est surtout destiné aux travailleurs et aux diplômés d'autres disciplines.

1.2.2 Effectifs étudiants par programme

Le tableau II (p. 6) montre que les programmes de traduction de l'Université de Montréal comptent les effectifs étudiants les plus nombreux à l'automne 1996. Le programme de baccalauréat de l'Université Concordia est celui qui attire le plus d'étudiants. Au total, 1710 étudiants sont inscrits dans les 21 programmes.

1.2.3 Évolution des effectifs étudiants et des nouvelles inscriptions

Entre 1988 et 1997, tous régimes d'études confondus, les effectifs étudiants totaux des programmes de premier cycle en traduction de l'ensemble du système universitaire – incluant les certificats des universités McGill et de Montréal – ont diminué de 25 % (voir figure 1b, p. 23, et annexe V). Au cours de cette période, les baisses d'effectifs sont particulièrement importantes aux universités Laval, McGill, de Montréal ainsi qu'à l'UQTR. Les nouvelles inscriptions totales en traduction dans l'ensemble du système universitaire, entre 1992 et 1997, enregistrent également une diminution : elle est de 22 % (figure 1b, p. 23, et annexe VI). Cette diminution est plus importante que celle enregistrée par l'ensemble des disciplines du système universitaire au cours de la même période (14 %). La situation varie cependant d'un établissement à l'autre; il faut consulter les annexes V et VI qui présentent les inscriptions et nouvelles inscriptions par établissement. Par ailleurs, les figures 4 à 6 (p. 29-31) illustrent l'évolution des effectifs étudiants par programme. Elles présentent également le nombre de nouveaux par année depuis 1991 et le nombre de diplômés par année depuis 1989.

De façon générale, les inscriptions totales dans les programmes de traduction ont baissé à cause de la diminution des embauches dans le domaine au gouvernement fédéral depuis la fin des années 1980 et la disparition graduelle des services internes des entreprises. Cependant, le marché de l'emploi en traduction évolue rapidement et une relance est prévue (voir section 2.2, p. 37).

1.3 Français : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle

Les programmes de français sont de trois types. Les deux premières catégories, regroupées dans le tableau-synthèse des programmes (tableau I, page 4), ont en commun que les programmes sont destinés surtout aux francophones. Il s'agit des programmes de perfectionnement du français et de rédaction professionnelle (générale et spécialisée). La troisième catégorie est constituée des programmes destinés spécifiquement aux non-francophones. Ils sont clairement identifiés « français langue seconde » ou « français pour non-francophones ». Il faut noter que les programmes de langue française des universités anglophones s'adressent tant aux francophones qu'aux anglophones, particulièrement les programmes de l'Université Concordia.

L'Université Concordia et l'UQTR offrent un baccalauréat en études françaises avec option en langue ou littératures de langue française dans le premier cas et profil en langue et communication dans le second cas. L'Université de Sherbrooke offre un baccalauréat en études françaises avec majeure en rédaction française, traitant notamment de la rédaction professionnelle. En outre, il existe quelques programmes de certificat en français écrit pour francophones. Ce sont des certificats en rédaction, en communication écrite, qui n'ont pas nécessairement les mêmes objectifs de formation. Aux universités Bishop's,

Concordia et McGill, les programmes d'études littéraires d'expression française de premier cycle comportent une option en langue française (dans le cas de l'Université McGill, seule la mineure offre une telle option). L'Université de Sherbrooke est la seule à offrir un programme d'études supérieures dans le domaine, une maîtrise en rédaction-communication.

Les programmes de la catégorie « français langue seconde » – quatre certificats et un baccalauréat –, sont offerts aux non-francophones. L'Université Laval est la seule à offrir un baccalauréat spécifiquement destiné aux non-francophones. Ces programmes et les cours qui les composent accueillent des étudiants étrangers inscrits dans d'autres programmes universitaires au Québec, ainsi que des étudiants inscrits dans des universités étrangères qui viennent au Québec uniquement pour suivre une formation en français. Il faut noter que la plupart des universités possèdent une école ou un centre d'éducation permanente ou une autre instance indépendante qui offre des cours de français.

1.3.1 Particularités institutionnelles

- Université Bishop's

En plus des options en langue française des programmes en études littéraires d'expression française du Département d'études françaises et québécoises, l'Université Bishop's offre depuis peu un certificat en français langue seconde, qui comprend des cours de français oral et de français écrit.

- Université Concordia

La spécificité des programmes en langue française du Département d'études françaises réside dans le fait qu'ils sont adaptés à différents niveaux de connaissance de la langue. La composition des programmes varie en fonction des besoins de l'étudiant. Les références à la francophonie font également partie des programmes. En outre, des cours portant sur les langues de spécialités (le français de l'administration ou de la technologie) sont offerts afin de répondre aux besoins du marché du travail.

- Université Laval

La Faculté des lettres de l'Université offre une mineure ou certificat en rédaction technique (ou rédaction professionnelle, selon l'appellation nouvelle qui est en voie d'approbation). Ce programme est spécialisé dans la rédaction, la révision et la correction de textes à caractère utilitaire. Il répond à un réel besoin du marché du travail. Le programme prévoit la participation à la production d'un magazine (« Rédiger ») et d'un site Internet consacrés à la rédaction professionnelle. La Faculté a pour projet d'inclure un volet en rédaction professionnelle dans sa majeure en linguistique.

Les programmes de français langue seconde constituent un des domaines d'enseignement qui, historiquement, ont contribué le plus à la renommée de l'institution hors des frontières du Québec. Tant le Département de langues et linguistique que le Département des littératures et l'École des langues vivantes y participent. Le baccalauréat spécialisé permet à l'étudiant non francophone d'acquérir en milieu francophone une connaissance théorique et pratique de la langue française, une connaissance approfondie des cultures française et québécoise et d'amorcer une spécialisation en didactique du français, études québécoises, langue ou linguistique française ou littérature française, québécoise ou de la francophonie en général. L'École des langues vivantes offre également un programme spécial de français pour non-francophones.

- Université McGill

Le Département de langue et littérature françaises offre une mineure comprenant une option en langue et traduction.

- Université de Montréal

La Faculté de l'éducation permanente (FEP) de l'Université offre un certificat en rédaction composé de cours en structuration de textes, en rédaction professionnelle, en vulgarisation, en analyse critique et en révision. Le programme est également offert hors campus, à Saint-Bruno et à Laval. Pour ce qui est du français langue seconde, la Faculté offre une concentration au sein d'un certificat en études individualisées.

- Université de Sherbrooke

Le Département des lettres et communications de l'Université de Sherbrooke offre une majeure en rédaction française. Ce programme touche tous les aspects normatifs de la langue et toutes les formes de rédaction. Le programme comporte également des enseignements sur les méthodes de recherche, les outils informatiques et l'éditique. En outre, il vise à former l'esprit critique par l'analyse de discours spécialisés. Jumelée à la mineure en communications, cette majeure donne accès au régime coopératif. Le programme de certificat en rédaction entretient lui aussi des liens étroits avec divers milieux professionnels. Le cheminement en rédaction du baccalauréat en études françaises jumelé à la mineure en communications mène au programme de maîtrise en rédaction-communication, le seul du genre au Québec. Ce programme est très populaire et ouvre la porte à de nombreux débouchés sur le marché du travail.

- UQAC

Le certificat en rédaction de l'UQAC est un programme de rédaction générale qui s'adresse principalement à des étudiants déjà en situation de travail ou à des finissants d'autres programmes. Il pourrait éventuellement être offert à titre de mineure dans le cadre de la réorganisation des baccalauréats. Ce programme est composé d'enseignements en rédaction et révision, en cueillette et traitement d'informations et en linguistique. Il inclut aussi un stage pratique. Quant au certificat de français pour non-francophones, il accueillait dans les dernières années surtout des étudiants de l'Université de Waterloo. Actuellement, les admissions à ce certificat sont suspendues, le temps que le programme soit réorienté.

- UQAH

Comme on l'a vu précédemment, l'UQAH se spécialise dans l'offre d'une formation combinée en rédaction-traduction. Le certificat en expression française écrite est devenu, en 1998, le certificat d'initiation à la rédaction professionnelle.

- UQAM

Le certificat en français écrit de l'UQAM, qui relève du Département d'études littéraires et non pas du Département de linguistique et de didactique des langues, est un programme axé sur la stylistique et la rédaction. Il s'adresse aux personnes qui sont confrontées à la langue écrite comme moyen de communication ou comme objet même de leur profession. Il est composé d'ateliers d'écriture, de cours de linguistique descriptive et d'études littéraires. Pour ce qui est du certificat en français écrit pour non-francophones, qui relève de l'École de langues, ce programme vise à faciliter l'intégration des immigrants scolarisés et à les préparer à la poursuite d'études dans d'autres domaines.

- UQAR

Le certificat en français écrit de l'UQAR est également offert hors campus à Carleton, Baie-Comeau, Gaspé.

- UQTR

Le baccalauréat en études françaises – profil langue & communication – privilégie la connaissance théorique et pratique tant de la langue orale que de la langue écrite. Il prépare à des activités professionnelles dans les domaines de l'information, des affaires et des communications en général. Quant au certificat en communication écrite, il recrute bon nombre d'étudiants inscrits dans d'autres programmes, ainsi que des personnes en provenance du marché du travail. Les deux programmes relèvent du Département de français de l'Université. Enfin, le certificat en français pour non-francophones vise une communication efficace en français tout en donnant une connaissance de base de la société québécoise. L'École de français, qui en est responsable, a conclu des ententes avec des universités du Mexique et d'Amérique du Sud pour l'accueil d'étudiants étrangers.

- Télé-Université

Le certificat en pratiques rédactionnelles de la Télé-Université est un programme offert à distance qui contient quelques éléments de formation en rédaction dans une langue seconde et en communication.

1.3.2 Effectifs étudiants par programme

Comme on peut l'observer au tableau II (p. 6) sous la catégorie « Français : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle », les certificats en français écrit de l'UQAM et en rédaction de l'Université de Montréal, ainsi que le baccalauréat en études françaises avec cheminement en rédaction de l'Université de Sherbrooke recrutent les clientèles les plus nombreuses. Au total, 1608 étudiants étaient inscrits à l'automne 1996 dans les 14 programmes de français. Quant aux six programmes de français langue seconde, ils recrutaient 281 étudiants dont la presque totalité se retrouve à l'Université Laval et à l'UQAM.

1.3.3 Évolution des effectifs étudiants et des nouvelles inscriptions

Entre 1988 et 1997, tous les régimes d'études confondus, les effectifs étudiants totaux des programmes de français de l'ensemble du système universitaire ont augmenté de 33 % (voir figure 1c, p. 24, et annexe V). Ils ont toutefois beaucoup diminué en 1996 et 1997. Entre 1992 et 1997, les nouvelles inscriptions totales (figure 1c, p. 24, et annexe VI) ont baissé de 19 %, ce qui est un peu plus élevé que le résultat pour toutes les disciplines de l'ensemble du système universitaire (14 %).

La figure 7 (p. 32) illustre l'évolution des effectifs étudiants par programme. Les effectifs des certificats de l'UQAC et de l'UQAR sont en baisse. Par ailleurs, tant le certificat que l'option du baccalauréat en langue française de l'Université Concordia enregistrent également des baisses de clientèles, les deux programmes totalisant une baisse de 42 % entre 1988 et 1997 et de 34 % entre 1992 et 1997 (annexe V). Il semble que les étudiants qui s'inscrivent dans les programmes de cette université changent souvent de programme une fois qu'ils estiment mieux maîtriser la langue française.

Enfin, les programmes de français langue seconde connaissent des difficultés importantes. Les clientèles sont en baisse dans tous les établissements (figure 8, p. 33, et annexe V).

1.4 Anglais : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle

On peut considérer que tous les programmes d'anglais qui apparaissent au tableau I (p. 4) sont des programmes d'anglais langue seconde. Les établissements anglophones n'offrent habituellement pas de programmes complets en anglais parlé ou écrit, sauf pour ce qui est des études littéraires. Il n'y a que huit

programmes dont un seul baccalauréat, celui de l'Université de Sherbrooke qui offre une formation en rédaction professionnelle. Ce programme prépare à la révision et la rédaction de textes variés et à l'utilisation des divers moyens techniques mis à la disposition des rédacteurs professionnels. Le programme présente également une option en régime coopératif.

Effectifs étudiants par programme

À l'automne 1996, le certificat en anglais fonctionnel de l'UQTR est le programme du genre qui recrute le plus d'étudiants (voir tableau II, p. 6). Au total, seulement 304 étudiants étaient inscrits dans les neuf programmes en anglais.

Évolution des effectifs étudiants et des nouvelles inscriptions

La figure 1d (p. 24) et l'annexe V présentent des informations sur l'évolution des effectifs totaux des programmes d'anglais. Ces effectifs ont diminué de 28 % entre 1992 et 1997. La figure 9 (p. 34) présente l'évolution des effectifs étudiants par programme. On constate que le certificat de l'UQTR est le seul du genre à enregistrer une hausse d'effectifs étudiants (57 % entre 1992 et 1997). Quant aux effectifs de la mineure ou certificat en langue anglaise de l'Université Laval, ils sont en chute constante, mais les effectifs de l'ensemble des programmes d'études anglaises de l'établissement sont en hausse depuis 1993 et la mineure en langue anglaise est constituée des mêmes cours que ces programmes. Par ailleurs, les effectifs du certificat de l'UQAC sont également en baisse depuis le début des années 1990. Enfin, les effectifs du baccalauréat en études anglaises avec cheminement en rédaction professionnelle anglaise de l'Université de Sherbrooke sont en augmentation (voir annexe V). En ce qui a trait à l'évolution des nouvelles inscriptions, elle est variable (Figure 1d, p. 24, et annexe VI).

1.5 La formation des maîtres de français et d'anglais

La formation des maîtres de français et d'anglais est d'une importance capitale dans notre système d'éducation. On sait à quel point ce sujet a fait l'objet de débats et continuera de le faire. Dans le cadre de son mandat d'examen de la pertinence et de la complémentarité des programmes universitaires, la Commission des universités sur les programmes, en décidant de former des sous-commissions sectorielles, a créé une sous-commission indépendante sur les programmes de formation des maîtres. En outre, la récente réforme des programmes fait passer une majorité, sinon la totalité des programmes sous la maîtrise d'oeuvre des unités académiques d'éducation. Il faut noter toutefois qu'une grande quantité de programmes de formation des maîtres font appel à d'autres unités académiques et l'implication de celles-ci représente parfois leur activité principale. C'est particulièrement vrai pour les unités de linguistique et de langue qui interviennent de façon significative dans les programmes de formation des maîtres de français et d'anglais. On fait mention de ces programmes en annexe IV.

Les programmes de formation des maîtres de français et d'anglais sont de deux types : il y a le baccalauréat d'enseignement au secondaire (BES), qui est constitué d'une formation en enseignement de deux disciplines (dont l'une est la langue) et qui habilite à l'enseignement du français ou de l'anglais, langues MATERNELLES; il y a aussi des baccalauréats spécialisés au primaire et au secondaire, aux appellations diverses, qui sont constitués d'une formation monodisciplinaire, soit l'enseignement du français ou de l'anglais langues SECONDES. Le BES comporte 36 à 45 crédits de formation dans la « spécialité » (le français ou l'anglais), tandis que pour le baccalauréat de spécialité, le nombre de crédits s'élève à 60. Le programme du BES est sous la responsabilité du département ou de la faculté d'éducation, tandis que les baccalauréats de spécialité incombent dans la majorité des cas aux unités de linguistique et/ou de langue. Peu importe à quelle unité revient la maîtrise d'oeuvre des programmes de formation des maîtres, si l'on considère que les unités de linguistique et de langue doivent fournir de toute façon un bon nombre de cours dans la spécialité dans chacun des programmes. Par ailleurs, plusieurs programmes sous

la responsabilité d'unités de linguistique ou de langue ne mènent pas à un brevet d'enseignement : ils servent au perfectionnement ou aux études avancées et à la recherche (didactique des langues).

L'exemple du Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM démontre bien l'importance des programmes de formation des maîtres pour les unités de linguistique et de langue : la moitié des professeurs enseignent la didactique des langues. En plus des programmes de linguistique et d'interprétation visuelle, le Département a la responsabilité des certificats en alphabétisation, baccalauréat en enseignement du français langue seconde, baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde et une variété d'autres programmes dont la liste est présentée en annexe IV.

1.6 Les effectifs étudiants hors programme

Les unités de linguistique, de traduction et de langue contribuent aux programmes d'autres secteurs en ouvrant leurs cours aux étudiants provenant d'autres départements ou en offrant des cours de service. Les étudiants suivent ces cours à titre de formation personnelle ou obligatoire. Le tableau IV (p. 11) présente, pour chaque unité académique, le nombre total de crédits-étudiants à l'automne 1996 et la part générée par les étudiants inscrits dans d'autres unités académiques. Le taux donne un aperçu de l'importance de l'unité concernée pour l'ensemble de la communauté universitaire. Il faut noter que les taux ne sont pas comparables d'un établissement à l'autre vu la nature différente des unités académiques. De 14 % à 79 % des crédits-étudiants sont générés par des étudiants inscrits dans d'autres unités. Le taux le plus faible, obtenu par le Département des lettres et communications de l'Université de Sherbrooke, s'explique par le fait que ce Département est responsable de programmes de différents champs disciplinaires qui ont des cours en commun. En dehors de ce Département, les inscriptions aux cours en linguistique ou en rédaction sont moins nombreuses.

Les programmes universitaires qui ont recours à des enseignements fondamentaux en linguistique, comme les programmes de formation des maîtres de français et d'anglais, sont nombreux. Les programmes d'études littéraires sont eux aussi constitués de cours de linguistique. Pour de plus amples détails, on peut consulter la liste des programmes pour lesquels sont fournis des cours de service en annexe IV. Cette liste énumère aussi les cas où les cours sont ouverts aux étudiants d'autres départements ou facultés.

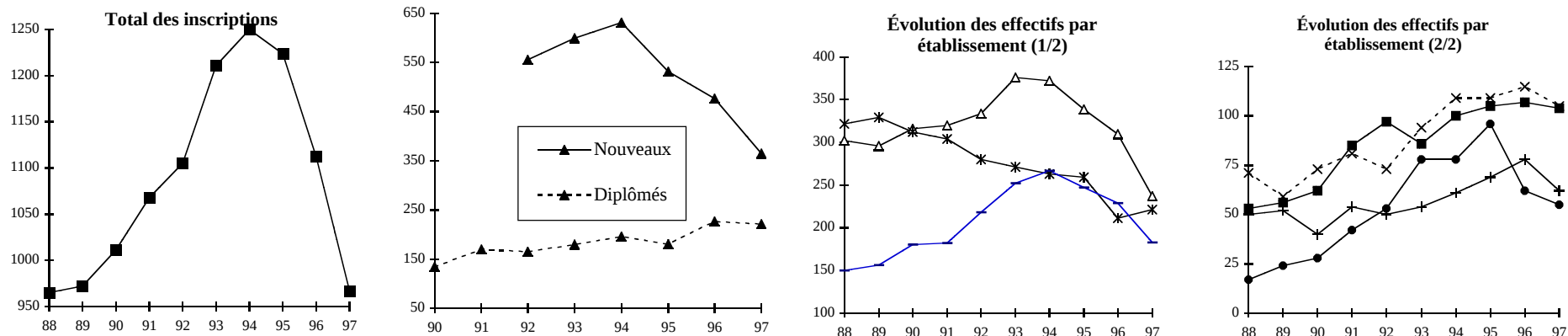
Figure 1 – Évolution des effectifs étudiants totaux par catégorie disciplinaire

Note : sont inclus dans les effectifs totaux, ceux des certificats, mineures, et majeures pour lesquels des données distinctes sont disponibles dans le système RECU du ministère de l'Éducation. Les données concernant les mineures et majeures de l'Université de Montréal ont été fournies par l'établissement. Les effectifs de certains programmes de l'Université Laval, tels que recensés par RECU, peuvent légèrement différer de la réalité. En outre, les effectifs des mineures de l'Université McGill ne sont pas inventoriés par le système RECU. Enfin, on invite le lecteur à porter une attention spéciale aux échelles des effectifs étudiants qui varient d'une figure à l'autre.

Figure 1 – Évolution des effectifs étudiants par discipline, tous programmes confondus, sans distinction du régime et du cycle d'études

(note : les effectifs des mineures de McGill ne sont pas inclus, ni les effectifs des certificats en traduction du Centre d'éducation continue de McGill et de la FEP de l'Université de Montréal)

a. Linguistique



b. Traduction

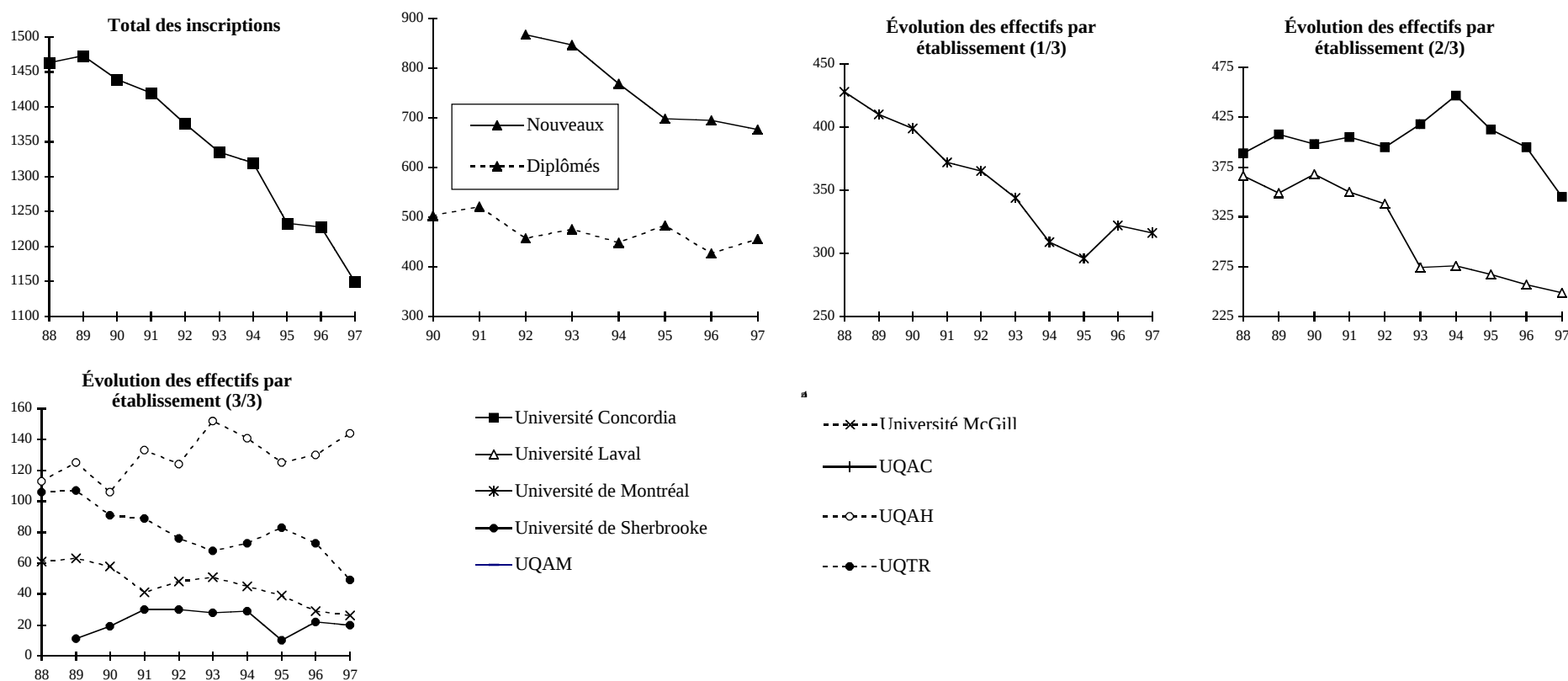
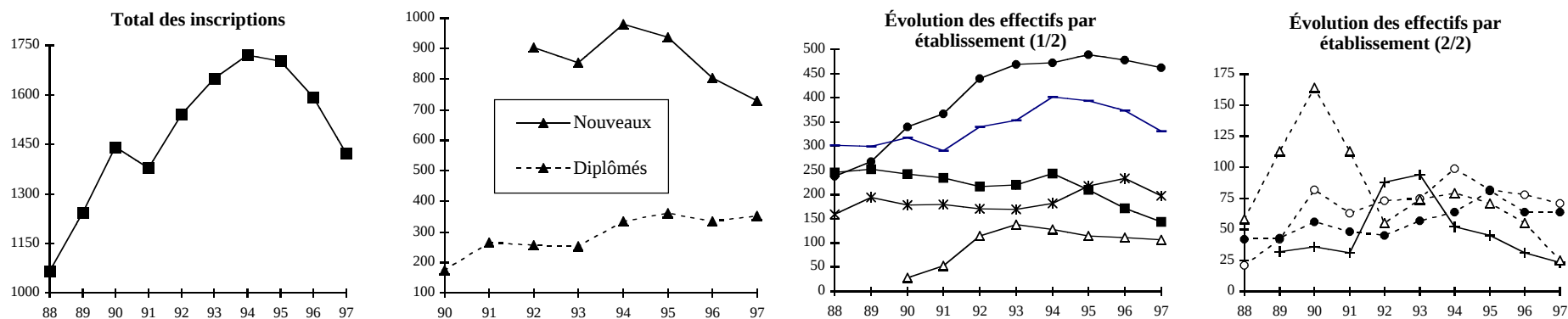
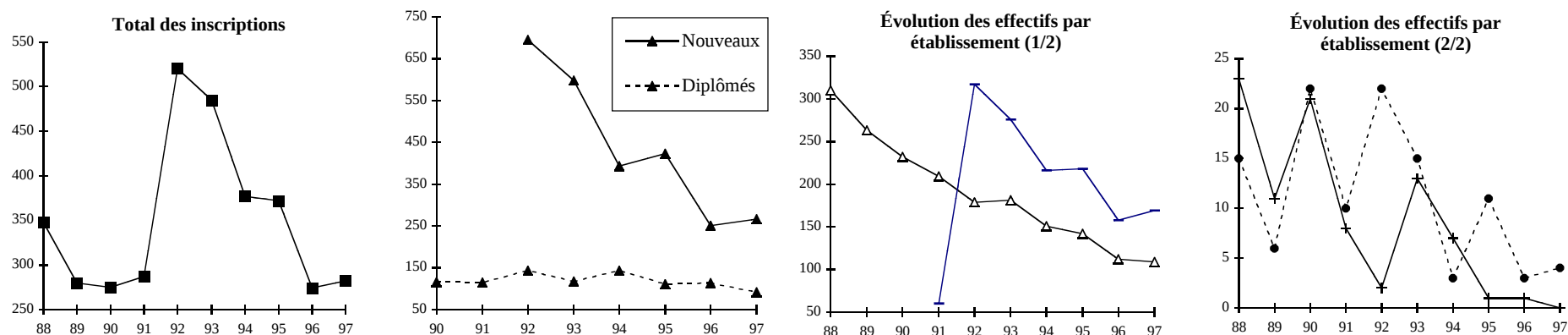


Figure 1 – Évolution des effectifs étudiants par discipline, tous programmes confondus, sans distinction du régime et du cycle d'études (suite)

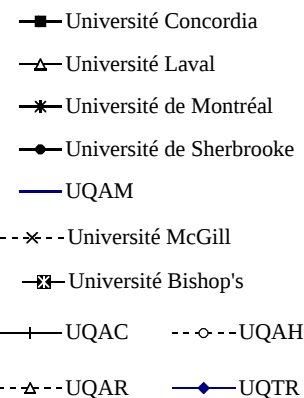
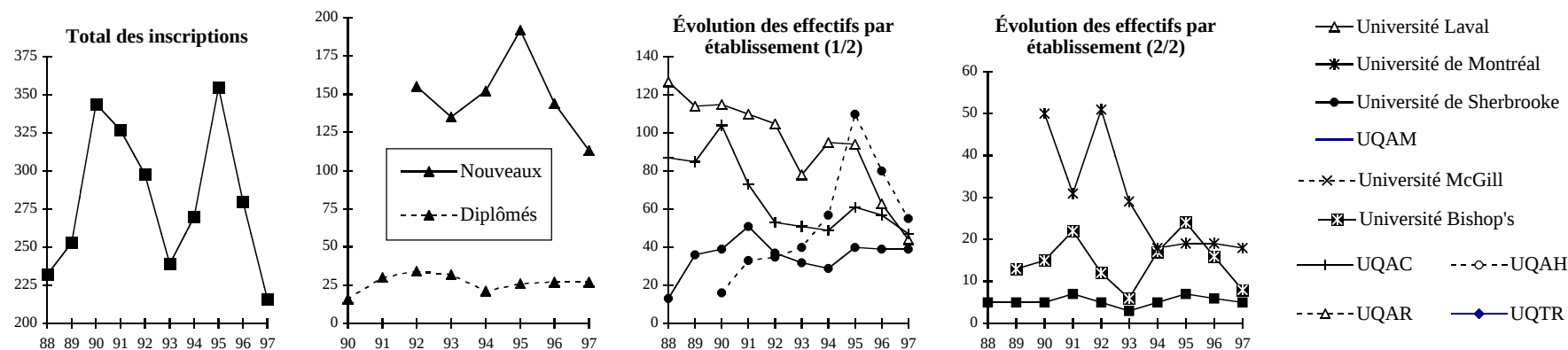
c. Français : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle



d. Français langue seconde



e. Anglais : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle



Figures 2 à 9 – Évolution des effectifs étudiants par programme

Note : dans les cas où les inscriptions à temps partiel sont très peu nombreuses, on les a additionnées aux inscriptions à temps plein, ce qui explique la présentation d'une seule courbe. Quand les inscriptions sont peu nombreuses, on peut ne pas avoir fait la distinction entre les temps plein et les temps partiel. Est illustrée également l'évolution du nombre de nouvelles inscriptions et du nombre de diplômés pour lesquels des informations dans le système RECU du ministère de l'Éducation sont disponibles depuis 1991 et depuis 1989 respectivement. On invite le lecteur à consulter, en complément, le tableau IV du présent rapport pour prendre connaissance des clientèles en termes de crédits-étudiants, car si certains programmes recrutent peu d'étudiants, le nombre de crédits-étudiants enregistré par l'unité académique donne un aperçu plus juste de la fréquentation des cours qui composent l'ensemble des programmes. Il faut également porter une attention spéciale aux échelles des axes des Y (qui concernent les effectifs étudiants) qui varient d'une figure à l'autre. Enfin, les effectifs des majeures de l'Université de Montréal ainsi que ceux des cheminements de l'Université de Sherbrooke ont été fournis par les établissements.

- Figures 2 et 3 : programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat en linguistique
- Figures 4 à 6 : programmes de certificat, de baccalauréat et de deuxième cycle en traduction
- Figure 7 : programmes de certificats en français
- Figure 8 : autres programmes de français (dont français langue seconde)
- Figure 9 : programmes d'anglais langue seconde

Figure 2 – Évolution de la clientèle des baccalauréats en linguistique

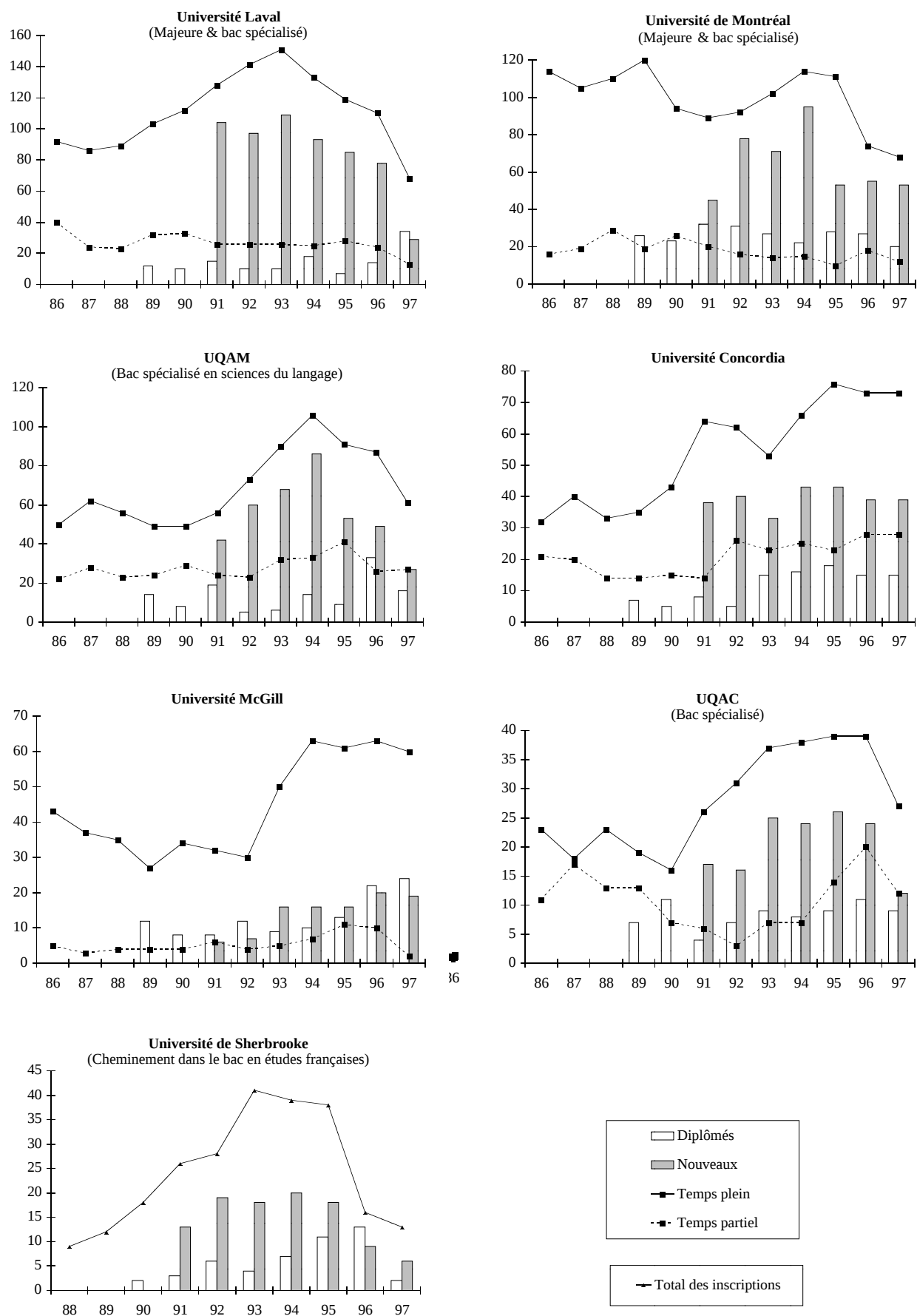
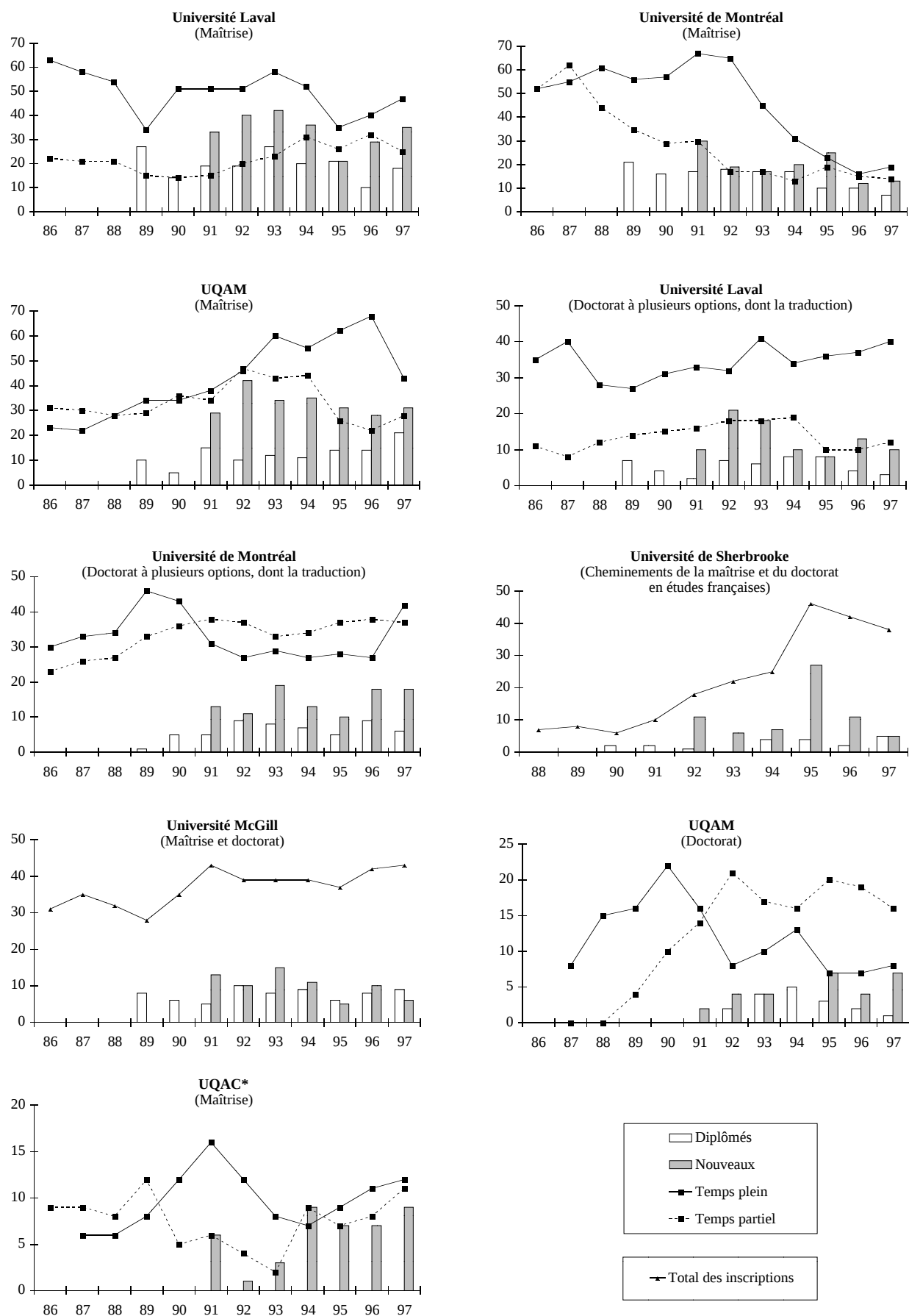
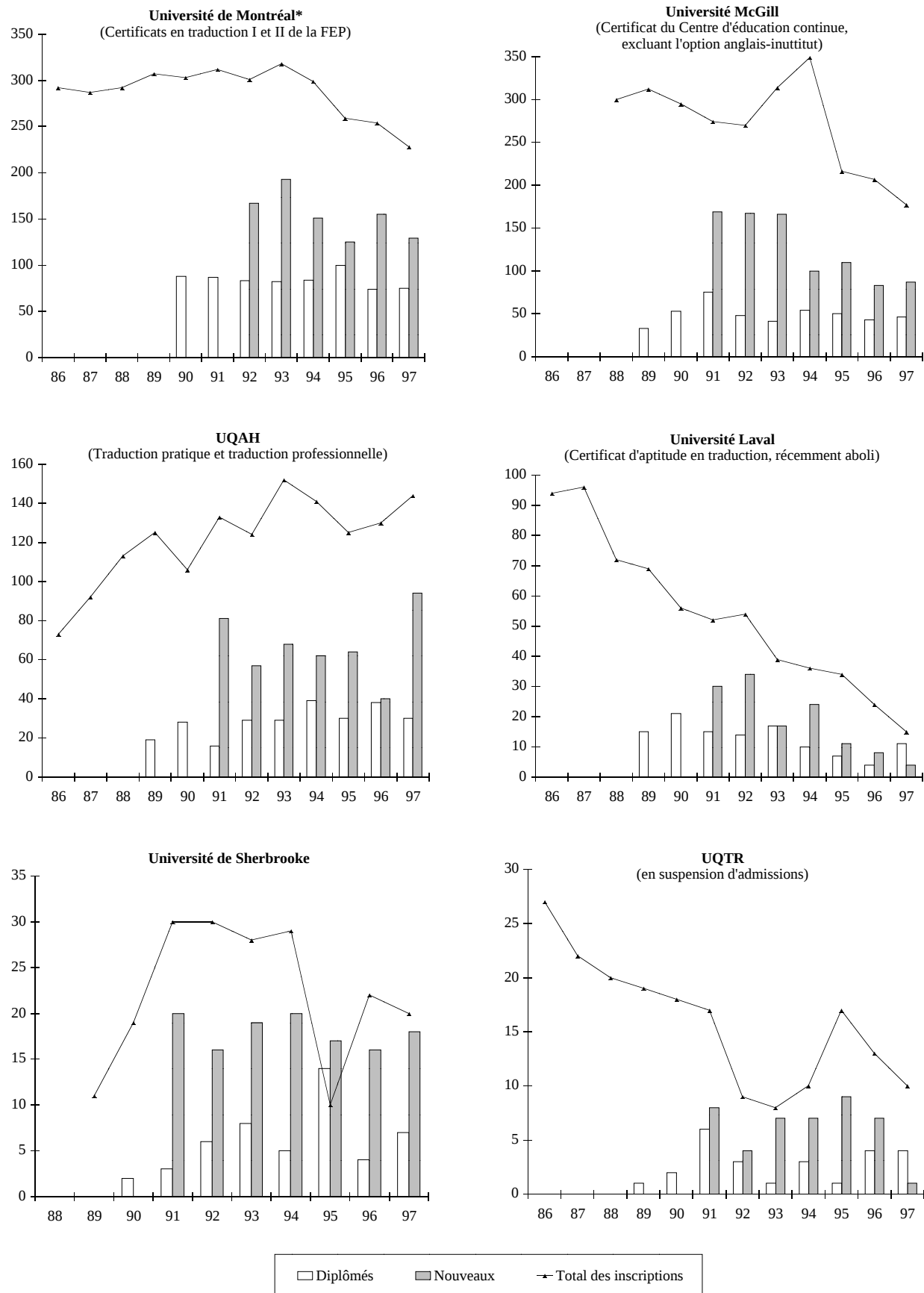


Figure 3 – Évolution de la clientèle des maîtrises et doctorats en linguistique



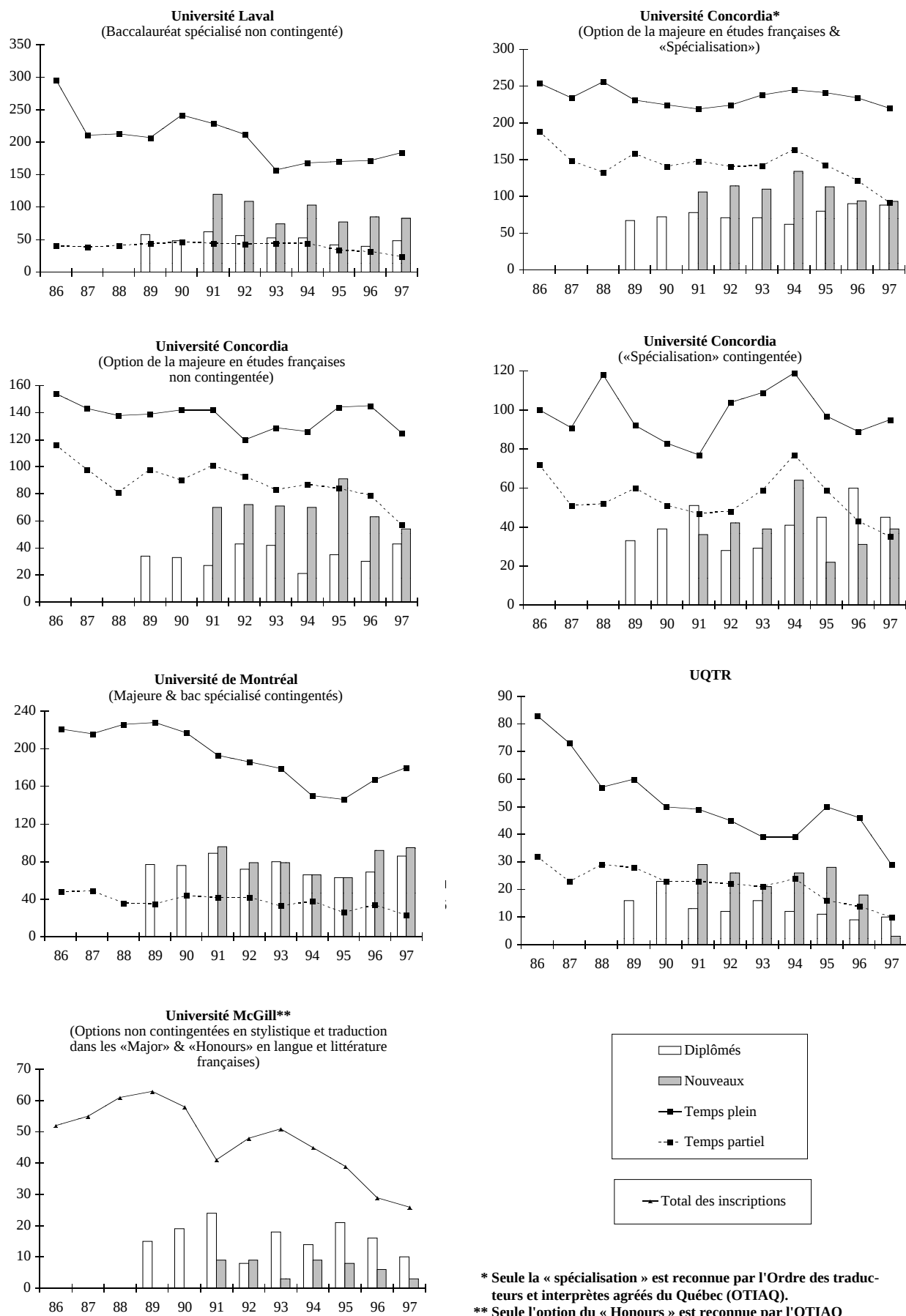
* Maîtrise de l'Université Laval offerte par extension à l'UQAC; tous les diplômés sont comptabilisés dans le programme de l'Université Laval.

Figure 4 – Évolution de la clientèle des certificats en traduction (surtout composée d'étudiants inscrits à temps partiel)



* Les certificats en traduction de l'espagnol et de l'allemand ne comptent des inscriptions que depuis 1993.

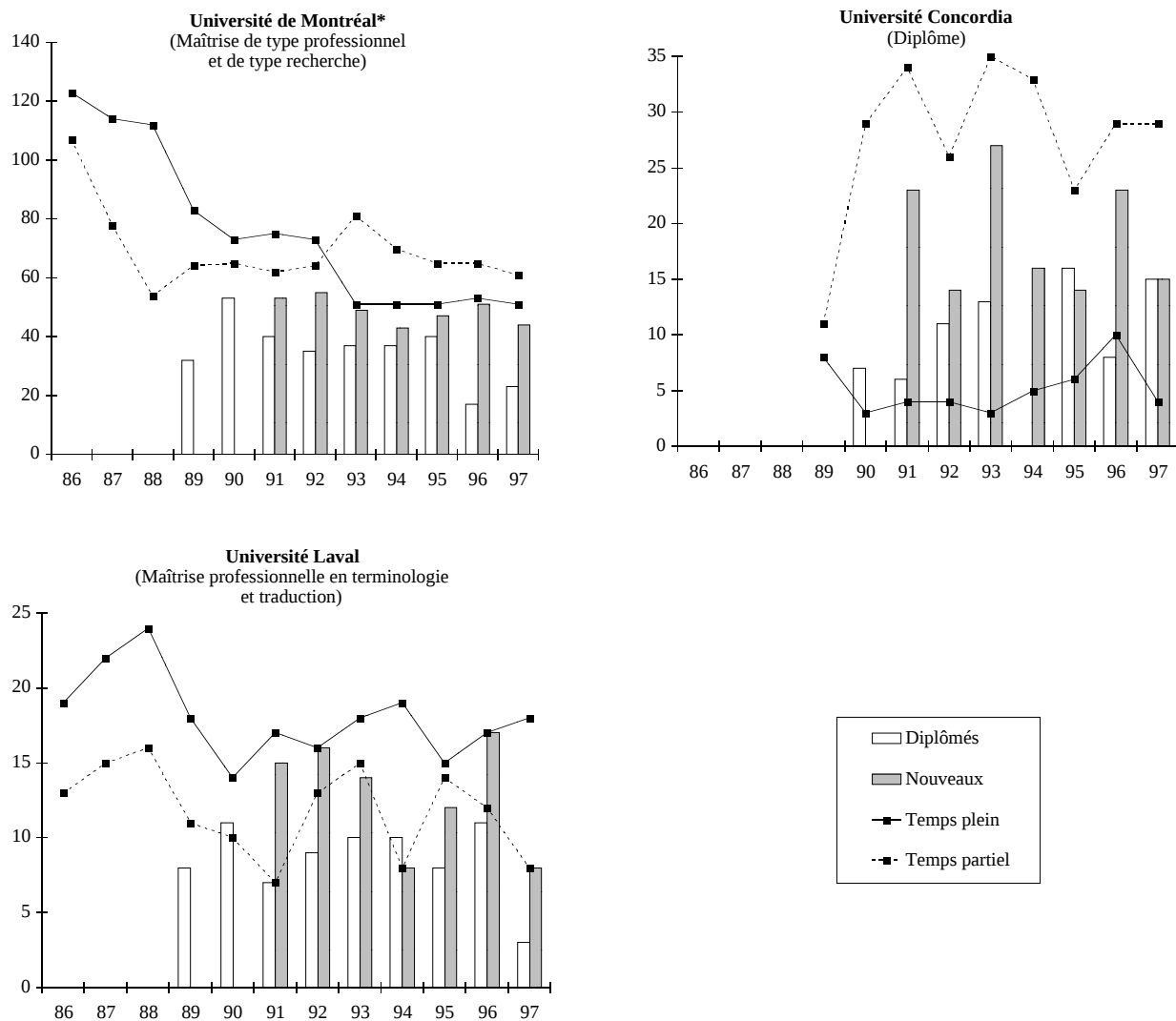
Figure 5 – Évolution de la clientèle des baccalauréats en traduction



* Seule la « spécialisation » est reconnue par l'Ordre des traducteurs et interprètes agréés du Québec (OTIAQ).

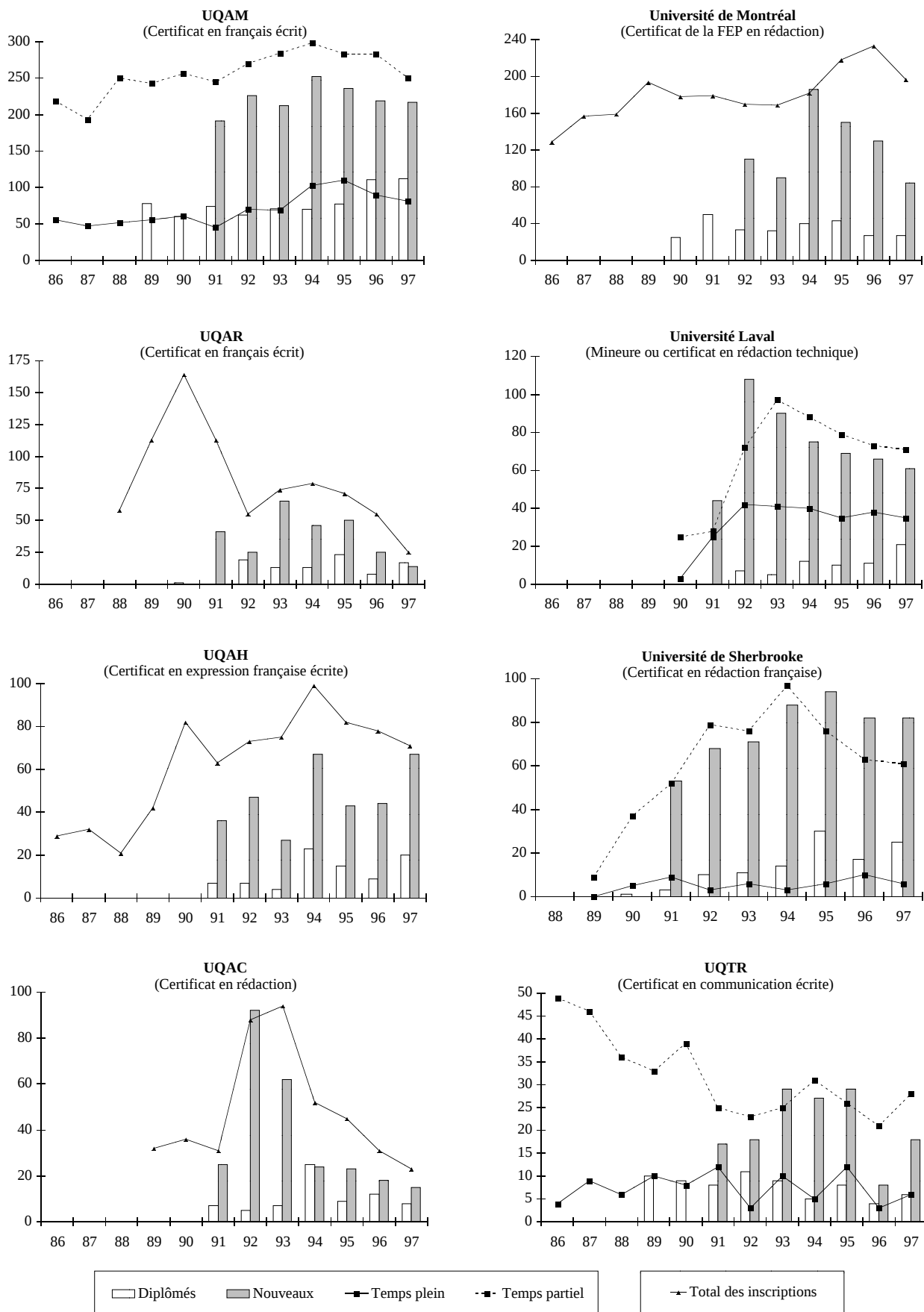
** Seule l'option du « Honours » est reconnue par l'OTIAQ

Figure 6 – Évolution de la clientèle des programmes de deuxième cycle en traduction



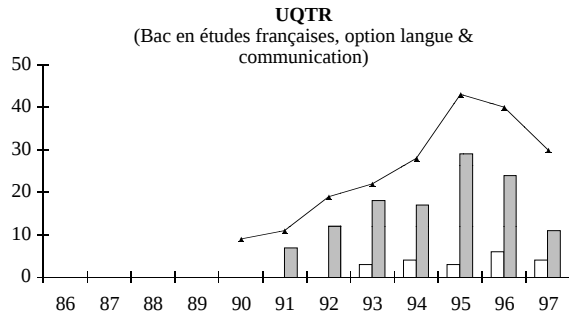
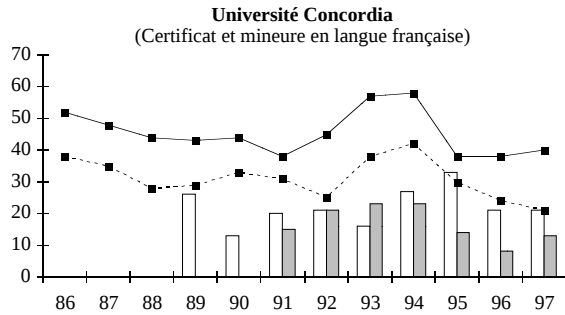
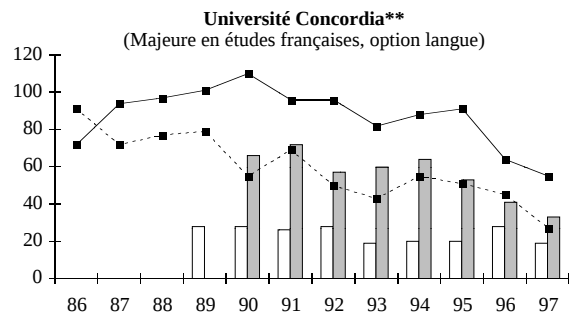
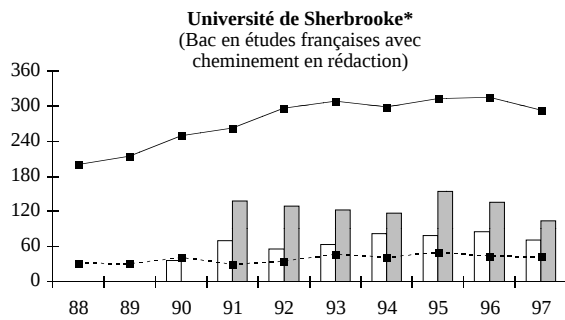
* Le diplôme de deuxième cycle de l'U. de M. ne compte des inscriptions que depuis 1995 et les admissions sont suspendues; l'option en interprétation de la maîtrise est en suspension d'admissions.

Figure 7 – Évolution de la clientèle des certificats en français

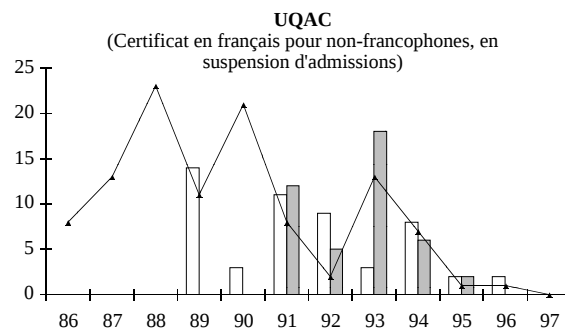
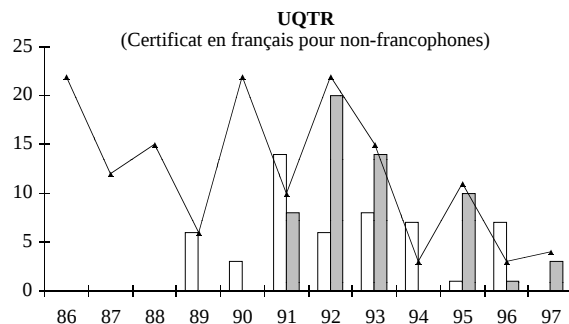
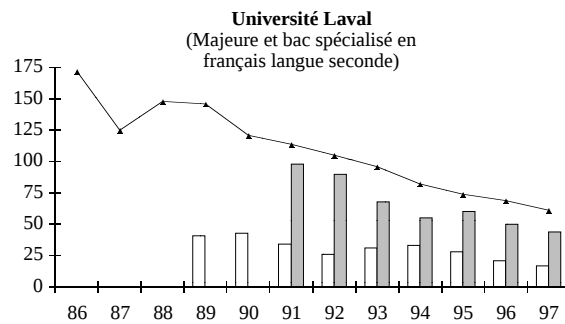
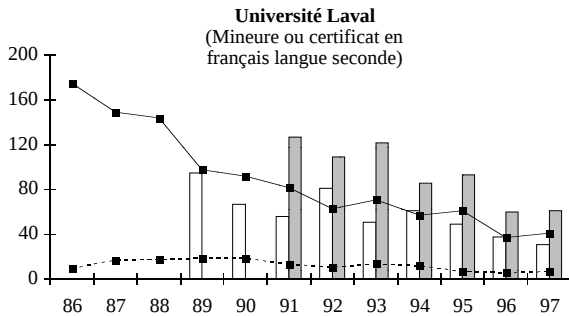
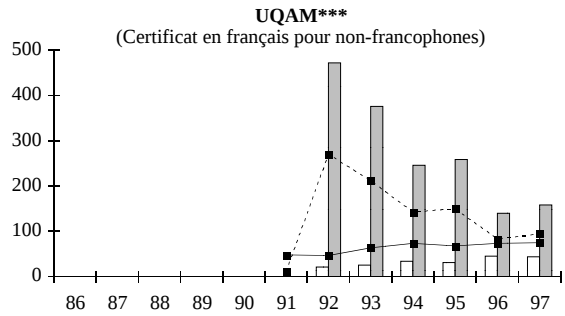


Note : le certificat en pratiques rédactionnelles de la Télé-Université ne compte des inscriptions que depuis 1995.

Figure 8 – Évolution de la clientèle des autres programmes en français



FRANÇAIS LANGUE SECONDE



□ Diplômés

■ Nouveaux

—■ Temps plein

- -■ Temps partiel

—▲ Total des inscriptions

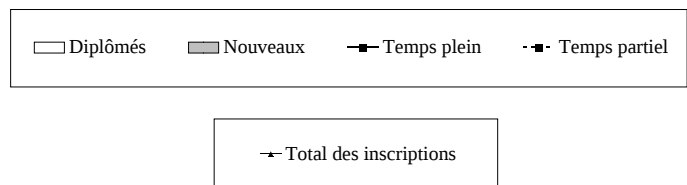
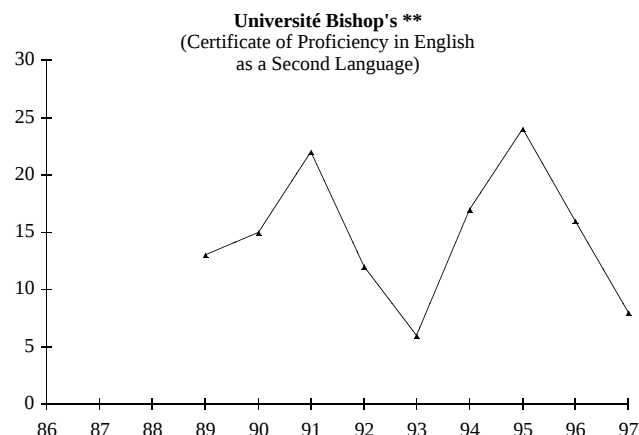
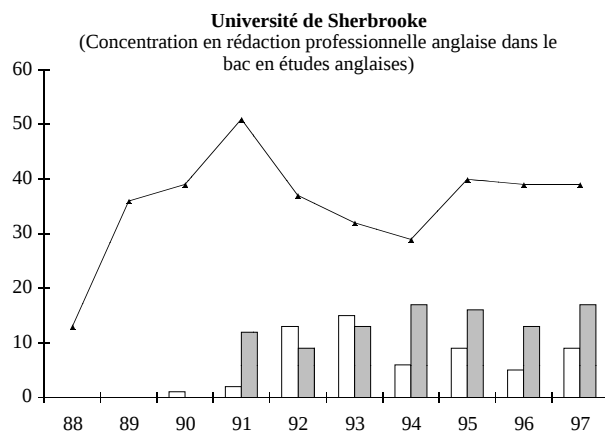
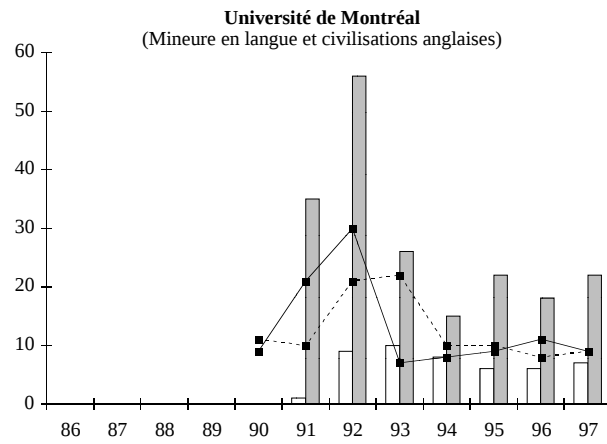
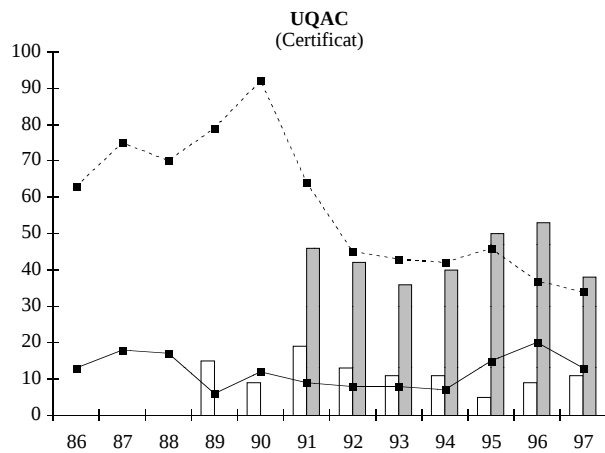
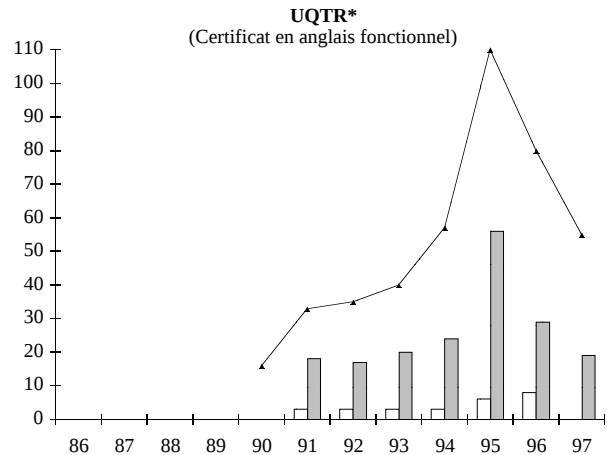
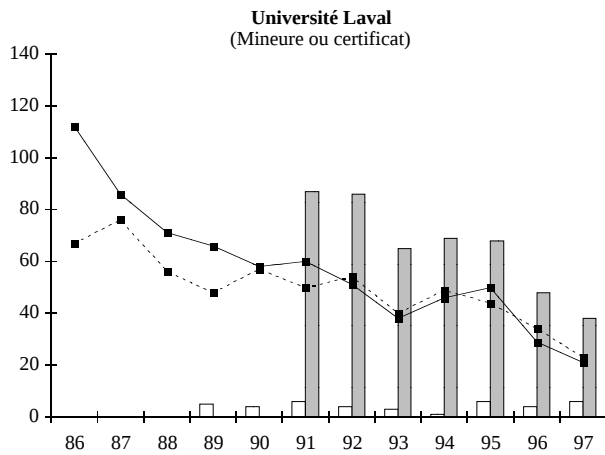
* L'U. de S. offre également une maîtrise avec cheminement en rédaction-communication qui ne compte d'inscriptions qu'à compter de 1994.

** Les programmes de Concordia s'adressent à des clientèles qui ont ou non pour langue maternelle le français.

***Le taux de persévérance est faible.

N.B. : le certificat de Bishop's en français langue seconde n'existe que depuis 1996.

Figure 9 – Évolution de la clientèle des programmes d'anglais langue seconde



Note : la mineure en langue anglaise de Concordia (récemment abolie) ainsi que la mineure en études anglaises de l'U. de S. comptent moins de dix inscriptions par année; le certificat interuniversitaire en langue anglaise de la Télé-Université ne compte des inscriptions que depuis 1995.

* Les données sur les nouvelles inscriptions sont erronées.

** Les données sur les nouvelles inscriptions et les diplômés ne sont pas disponibles.

2. Taux de diplomation, taux de placement et avenir des disciplines

2.1 Taux de diplomation

Le tableau V donne les taux de diplomation des cohortes étudiantes de 1988-1989 et 1989-1990 inscrites à temps plein au baccalauréat dans les disciplines couvertes par la présente sous-commission. Ces taux sont tirés d'une étude de cheminement réalisée par le ministère de l'Éducation³ à partir du Système de recensement des clientèles universitaires (RECU). Les deux cohortes ont été suivies jusqu'en 1994, soit durant six ans pour la première cohorte et durant cinq ans pour la deuxième.

En linguistique, le résultat le plus élevé en ce qui a trait au taux de diplomation global, qui inclut la diplomation « dans la discipline » et la diplomation « hors discipline », est obtenu par l'Université Laval (81 %); le résultat le plus bas est celui de l'UQAM (27 %) – mais la situation s'est améliorée dans les récentes années, comme en témoigne l'évolution du nombre de diplômés présentée à la figure 1a (p. 23) et en annexe VI. C'est à l'Université McGill qu'on retrouve le taux de diplomation dans la discipline le plus élevé. L'Université Laval obtient quant à elle le taux de diplomation hors discipline le plus élevé. La diplomation hors discipline est fréquente, car les programmes de linguistique ne constituent pour de nombreux étudiants qu'un passage avant de poursuivre des études professionnelles (traduction, enseignement, orthophonie). Il semble également que plusieurs étudiants provenant du cégep soient mal préparés à ce genre d'études; le niveau de difficulté étant assez élevé, ils changent d'orientation. Cette observation soulève la question d'un meilleur arrimage cégep-université. Enfin, l'ensemble des établissements obtiennent un taux de diplomation global de 46,4 %, ce qui représente le taux le plus faible parmi les six catégories disciplinaires du secteur des lettres. Il faut cependant tenir compte du fait que les étudiants inscrits en linguistique à l'Université de Sherbrooke n'apparaissent pas dans ce portrait puisqu'ils sont inclus dans la catégorie « Français en général » – la linguistique étant un cheminement dans le baccalauréat en études françaises. En outre, comme l'illustre la figure 1a, le nombre total de diplômés en linguistique augmente (il a augmenté de 45 % entre 1989 et 1997 selon les données présentées en annexe VI).

En traduction, le taux de diplomation global est très similaire d'un établissement à l'autre et le taux obtenu par la totalité des établissements s'élève à 65,4 %, le deuxième taux le plus élevé parmi les six catégories disciplinaires du secteur des lettres.

La catégorie « Français en général » regroupe les baccalauréats en études littéraires d'expression française et en langue française. Elle n'inclut pas la linguistique et la traduction à moins qu'il s'agisse d'options au sein de ces baccalauréats pour lesquelles le système RECU ne possède pas d'informations distinctes, ce qui est le cas pour l'Université McGill (traduction et études littéraires) et l'Université de Sherbrooke (linguistique, rédaction et études littéraires). On remarque, dans le cas de l'Université Concordia, que le nombre de diplômés « hors discipline » est plus élevé que le nombre de diplômés dans la discipline et que le taux de diplomation dans la discipline est nettement plus faible que dans les autres établissements. Ce phénomène s'explique par le fait que bon nombre d'étudiants de l'Université Concordia s'inscrivent dans un programme de français à un niveau de langue seconde pour perfectionner la langue qu'ils utiliseront en milieu de travail, une fois qu'ils auront terminé leurs études dans un tout autre domaine.

Dans la catégorie « Anglais en général », sont incluses les options en linguistique et en rédaction des baccalauréats en études anglaises des universités Laval et de Sherbrooke respectivement.

³ Il n'y a pas de rapport résultant de cette étude, mais la méthodologie est décrite dans : Louise-Marcelle Dallaire, avril 1996. *Modèle d'analyse du cheminement des étudiantes et des étudiants par discipline : définition des concepts et du mode d'analyse*. Direction générale des affaires universitaires et scientifiques. 17 p.

Tableau V – Taux de diplomation¹ des cohortes étudiantes de 1988-1989 et 1989-1990 inscrites à temps plein au baccalauréat, selon une étude du ministère de l'Éducation

LINGUISTIQUE ²

Établissement	Total des deux cohortes					
	Dipdans ³	Diphors ⁴	Effectif ⁵	Taux ⁶ (dipdans)	Taux (diphors)	Taux global ⁷
Concordia	8	5	32	25,0	15,6	40,6
Université Laval	10	7	21	47,6	33,3	81,0
McGill	11	2	19	57,9	10,5	68,4
Université de Montréal	31	7	90	34,4	7,8	42,2
UQAC	4	2	10	40,0	20,0	60,0
UQAM	7	3	37	18,9	8,1	27,0
Total	71	26	209	34,0	12,4	46,4

TRADUCTION

Établissement	Total des deux cohortes					
	Dipdans ³	Diphors ⁴	Effectif ⁵	Taux ⁶ (dipdans)	Taux (diphors)	Taux global ⁷
Concordia	75	11	130	57,7	8,5	66,2
Université Laval	92	17	179	51,4	9,5	60,9
Université de Montréal	125	5	187	66,8	2,7	69,5
UQTR	20	3	36	55,6	8,3	63,9
Total	312	36	532	58,6	6,8	65,4

« FRANÇAIS EN GÉNÉRAL » (études littéraires et perfectionnement de la langue)

Établissement	Total des deux cohortes					
	Dipdans ³	Diphors ⁴	Effectif ⁵	Taux ⁶ (dipdans)	Taux (diphors)	Taux global ⁷
Bishop's	8	3	15	53,3	20,0	73,3
Concordia	13	22	72	18,1	30,6	48,6
Université Laval	47	19	116	40,5	16,4	56,9
McGill	39	7	62	62,9	11,3	74,2
Université de Montréal	87	8	246	35,4	3,3	38,6
Université de Sherbrooke ²	164	10	256	64,1	3,9	68,0
UQAC	7	5	28	25,0	17,9	42,9
UQAM	39	5	102	38,2	4,9	43,1
UQAR	10	1	20	50,0	5,0	55,0
UQTR	6	0	17	35,3	0,0	35,3
Total	365	74	795	45,9	9,3	55,2

« ANGLAIS EN GÉNÉRAL » (études littéraires et perfectionnement de la langue)

Établissement	Total des deux cohortes					
	Dipdans ³	Diphors ⁴	Effectif ⁵	Taux ⁶ (dipdans)	Taux (diphors)	Taux global ⁷
Bishop's	35	22	88	39,8	25,0	64,8
Concordia	135	58	352	38,4	16,5	54,8
Université Laval	10	4	27	37,0	14,8	51,9
McGill	392	28	503	77,9	5,6	83,5
Université de Montréal	16	3	42	38,1	7,1	45,2
Université de Sherbrooke	45	3	73	61,6	4,1	65,8
Total	633	118	1085	58,3	10,9	69,2

(1) La période d'observation se termine au trimestre d'automne 1994.

(2) Étant donné que la majeure en linguistique de l'Université de Sherbrooke est un cheminement du baccalauréat en études françaises, les données concernant ce programme se retrouvent dans la catégorie «français en général».

(3) Diplômés dans la discipline « d'origine ».

(4) Diplômés dans une discipline autre que celle « d'origine ».

(5) Nombre d'étudiants composant le total des deux cohortes.

(6) Les taux sont exprimés en pourcentages.

(7) Taux global = taux (dipdans) + taux (diphors).

2.2 Taux de placement et avenir des disciplines

Les études de Relance du ministère de l'Éducation du Québec qui ont servi à la présente analyse, portent sur des diplômés de 1995 disponibles pour l'emploi, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas poursuivi leurs études. Les données présentées au tableau VI montrent que le taux de placement général (lié ou non au domaine d'études; à temps plein ou à temps partiel) des diplômés du secteur « Lettres et langues » est élevé et comparable à celui des diplômés de l'ensemble des secteurs disciplinaires, sauf pour ce qui est des détenteurs de doctorat (69,6 % pour le secteur « Lettres et langues » vs 91,3 % pour l'ensemble des secteurs disciplinaires).

Lorsqu'on examine les taux de placement liés directement au domaine d'études, la situation est moins favorable pour les diplômés du baccalauréat. Alors que pour l'ensemble des secteurs disciplinaires le taux de placement s'élève à 68,6 %, il n'est que de 36,5 % pour le secteur des lettres et langues. Et si l'on ne considère que les emplois liés au domaine d'études et à temps plein, la situation des bacheliers montre qu'il y a peu d'emplois disponibles. Dans le cas des bacheliers en linguistique, il faut noter que la formation reçue est générale – ou fondamentale – et que les emplois spécifiques disponibles demandent un certain niveau de spécialisation. Si les étudiants ne poursuivent par leurs études, les perspectives de travail sont réduites. Si les formations de premier cycle n'étaient pas autant consacrées aux rudiments de la discipline, elles pourraient être davantage axées sur les besoins du marché de l'emploi.

Pour les détenteurs d'un doctorat dans le secteur « Lettres et langues », on aurait pu s'attendre à ce qu'ils décrochent un emploi lié à leur domaine d'études et à temps plein tout autant que les diplômés des autres secteurs, mais il semble que ce ne soit pas le cas (37 % pour le secteur des lettres et langues vs 78,8 % pour l'ensemble des secteurs disciplinaires). Mais des informations obtenues des membres de la sous-commission donnent une toute autre idée de la situation des détenteurs de doctorat en linguistique. Par exemple, à l'UQAM, on a relevé un taux de placement de 95 % dans des emplois liés au domaine d'études.

Étant donné que le secteur « Lettres et langues » est plutôt large, il vaut peut-être mieux s'attarder aux quelques données plus spécifiques également présentées au tableau VI. En linguistique, le taux de placement général des bacheliers est le plus faible parmi les quatre catégories disciplinaires (68,1 %), mais il n'est pas nécessairement mauvais. Par contre, le taux lié au domaine d'études et à temps plein des bacheliers est non seulement le plus faible, mais il ne s'élève qu'à 20 %, ce qui correspond aux observations faites précédemment. Toutefois, les détenteurs de maîtrise obtiennent de meilleurs taux de placement. En traduction, les bacheliers obtiennent des taux de placement comparables à ceux des autres catégories disciplinaires, et ce sont les détenteurs d'une maîtrise dans le domaine qui enregistrent le taux de placement général le plus élevé, soit 97,4 %.

En « Français, en général et langue maternelle », les taux de placement des diplômés sont similaires à ceux du secteur « Lettres et langues », à l'exception du taux de placement lié au domaine d'études et à temps plein des détenteurs de maîtrise qui ne s'élève qu'à 22,4 %, comparativement à 54,9 % pour le secteur « Lettres et langues » et 66,7 % pour l'ensemble des secteurs disciplinaires. Quant à la catégorie disciplinaire « Anglais, en général et langue maternelle », les taux de placement sont comparables à ceux du secteur.

Selon Emploi-Avenir⁴, 39 % des diplômés de 1995 du baccalauréat en études françaises et 38 % des diplômés du baccalauréat en linguistique ou en traduction de 1995, qui ont trouvé du travail à temps plein, estiment que leur emploi correspond à leur formation, ce qui est inférieur à la moyenne pour l'ensemble des diplômés universitaires de premier cycle (57 %). Quant aux détenteurs d'une maîtrise dans ces domaines, 74 % et 82 % respectivement estiment qu'ils sont surqualifiés pour leur emploi, ce qui est supérieur à la moyenne pour l'ensemble des diplômés universitaires du niveau de la maîtrise (49 %).

⁴ Système de projections des professions au Canada (SPPC) de la Direction générale de la recherche appliquée. Ministère des Ressources humaines du gouvernement fédéral. Site web mis à jour le 6 mars 1998.

Tableau VI – Taux de placement en janvier 1997 des diplômés universitaires de 1995¹

Discipline ou secteur disciplinaire	Taux de placement général (%)			Taux de placement lié au domaine d'études (%)			Taux lié au domaine d'études et à temps plein (%)		
	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
Linguistique	68,1	88,7	n.d.	39,1	77,9	n.d.	20,3	44,6	n.d.
Traduction	88,1	97,4	n.d.	41,4	68,5	n.d.	30,8	60,7	n.d.
Français, en général et langue maternelle	84,3	93,9	n.d.	43,5	79,3	n.d.	30,1	22,4	n.d.
Anglais, en général et langue maternelle	87,3	82,9	n.d.	32,2	71,1	n.d.	23,2	56,6	n.d.
Secteur disciplinaire «Lettres et langues»	84,7	89,1	69,6	36,5	71,4	n.d.	25,3	54,9	37,0
<i>Ensemble des secteurs disciplinaires</i>	90,9	91,9	91,3	68,6	76,7	n.d.	55,9	66,7	78,8

1 : Tirés de « Qu'advient-il des diplômés et diplômées des universités? - La promotion de 1995 », Marc Audet.

En outre, les diplômés de premier cycle en études françaises et en linguistique ou en traduction font face à un taux de chômage plus élevé que le taux de chômage moyen chez l'ensemble des diplômés de premier cycle. La situation s'améliore cependant pour les détenteurs d'une maîtrise. Enfin, le revenu moyen tant des détenteurs d'un baccalauréat que des détenteurs d'une maîtrise est passablement inférieur au revenu moyen de l'ensemble des diplômés universitaires.

Malgré ces considérations plutôt négatives, l'étude du gouvernement fédéral rapporte qu'une forte majorité des diplômés en études françaises et en linguistique ou en traduction se disent satisfaits de leur travail. Par contre, 53 % des bacheliers en linguistique ou en traduction referaient le même choix d'études, ce qui est inférieur au résultat pour l'ensemble des domaines d'études (71 %).

Par ailleurs, selon le Bureau de la recherche institutionnelle de l'Université de Montréal, la proportion de diplômés de l'Université ayant obtenu un emploi dans un domaine relié à la traduction six mois après leur diplomation se maintient autour de 90 % depuis plus de 10 ans. Dans le cas des diplômés de la formule coop en traduction de l'Université Concordia, qui ont été triés sur le volet, leur taux de placement voisine les 100%. À l'Université de Sherbrooke, un programme Relance montre que 96 % des bacheliers de 1996 en études françaises avec majeure en rédaction se sont trouvés un emploi et que dans 80 % des cas, l'emploi est relié à la formation. Le programme confirme cependant que le salaire moyen est inférieur au salaire moyen de l'ensemble des diplômés du premier cycle.

Les membres de la sous-commission reconnaissent que les postes en linguistique « pure » se font rares. En outre, les postes de professeur au collégial sont inexistantes depuis que l'enseignement obligatoire de la linguistique a été retiré en 1992. Mais une formation de base poussée combinée à une ouverture sur des spécialités précises permet une bonne intégration des diplômés en linguistique au marché du travail. Il existe une panoplie de débouchés dans les champs des « industries de la langue » et des technologies de la parole (rédaction, traduction, traduction automatique, correcteurs orthographiques, intelligence artificielle, pathologie et synthèse de la parole, enseignement des langues, journalisme, aphasiologie, audiologie et publicité). Par ailleurs, l'acquisition d'une maîtrise en linguistique augmente les chances de trouver de l'emploi. Près de la moitié des étudiants inscrits en linguistique le sont aux cycles supérieurs.

Selon Emploi-Avenir, les perspectives d'emploi tant en études françaises qu'en linguistique et traduction sont « assez bonnes » d'ici 2001. « La conjoncture plus favorable du marché du travail dans ces professions est attribuable au fait qu'elles sont concentrées dans l'imprimerie et l'édition et dans les secteurs des services aux entreprises, secteurs dans lesquels on prévoit une croissance de la demande de main-d'oeuvre supérieure à la moyenne entre 1996 et 2001. »⁵

Selon le Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction,

« Au Canada, l'industrie de la traduction représente aujourd'hui quelque 500 millions de dollars en activités directes. Plus de 10 000 traducteurs, interprètes et terminologues individuels ainsi qu'un nombre croissant de cabinets privés et d'entreprises travaillent dans ce secteur. Les gouvernements et les grandes entreprises canadiennes voient leurs besoins en traduction augmenter sans cesse et la traduction de qualité se révèle un outil essentiel pour s'adapter à la société de l'information dans laquelle nous vivons et pour affronter la globalisation des marchés dans tous les secteurs économiques. »⁶

Le Comité ajoute que « les ressources actuelles sont surtaxées, la relève est mal intégrée au marché du travail et les concurrents internationaux commencent à assaillir le marché canadien. »⁷ C'est pour cette raison que l'organisme recommande la création de 1000 emplois au Canada sur une période de trois ans. Parallèlement, étant donné que les services linguistiques internes aux entreprises sont abandonnés, les cabinets privés se voient confier de nouveaux mandats tant sur le marché national qu'international⁸. Le

⁵ Ibidem.

⁶ Communiqué diffusé le 16 mars 1998.

⁷ Stratégie de développement des ressources humaines de l'industrie canadienne de la traduction. Proposition présentée à Développement des ressources humaines Canada, le 2 septembre 1997.

⁸ Ibidem.

marché des produits de la traduction devrait lui aussi connaître une expansion. Selon les membres de la sous-commission, le bureau fédéral de la traduction aurait d'ailleurs annoncé l'embauche prochaine de 500 traducteurs, et de façon générale le travail à la pige est en développement⁹.

Dans le domaine de la rédaction professionnelle, les emplois sont de plus en plus nombreux : les offres d'emploi augmentent d'année en année, comme l'indiquent des recherches réalisées à l'Université Laval. Ces recherches sont basées sur des relevés d'offres d'emplois dans les journaux francophones entre 1993 et 1997 et sur un questionnaire adressé aux employeurs lors de l'élaboration du programme de majeure en 1995.

⁹ On peut consulter le rapport préparé par Jean Charpentier en 1988 pour le compte du Secrétariat d'état et intitulé : « Études sur l'élargissement du bassin de pigistes ».

3. Description des unités académiques et des ressources professorales

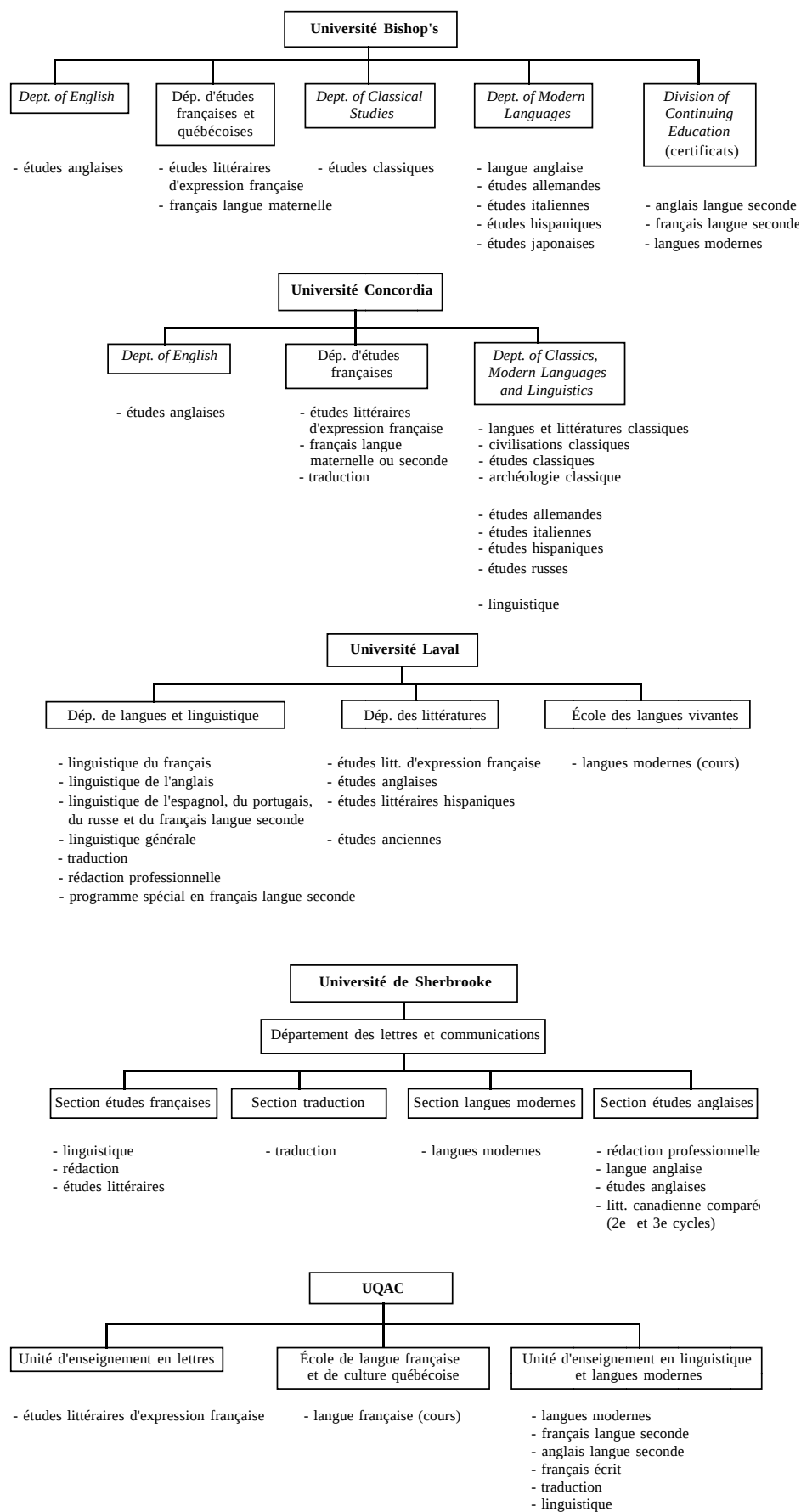
Les programmes examinés par la présente sous-commission relèvent d'unités académiques très différentes d'une université à l'autre. Dans certains cas, les unités sont monodisciplinaires, dans d'autres, elles sont pluridisciplinaires. Il est difficile, voire impossible, d'évaluer et de comparer les ressources professorales attribuées spécifiquement aux programmes à l'étude. De plus, les ressources professorales des unités de langue et/ou littérature contribuent souvent aux programmes de formation des maîtres spécialisés dans l'enseignement du français et de l'anglais. Le découpage administratif ainsi que les disciplines du secteur des lettres sous la responsabilité des unités de chacun des établissements sont illustrés à la figure 10.

En outre, certaines unités responsables des enseignements de la littérature française ou anglaise sont aussi responsables des enseignements – programme ou cours – de la langue (excluant les programmes de linguistique, sauf dans le cas de l'université de Sherbrooke, la seule à regrouper les études littéraires, la linguistique et la rédaction dans un même département). C'est le cas de l'Université Bishop's en études françaises, de l'Université Concordia en études françaises et anglaises, et de l'UQAM, l'UQAR et l'UQTR en études françaises. Ce n'est pas le cas à la Faculté des lettres de l'Université Laval, ni pour l'unité d'enseignement en lettres de l'UQAC.

Le tableau VII présente des données sur les ressources professorales des unités de linguistique, de traduction et de langue qui sont responsables des programmes analysés dans le cadre du présent rapport. Il faut porter une attention particulière sur la courte description des unités quant à leurs secteurs d'activité (première colonne du tableau, suivant chaque nom d'unité). (Les données compilées pour l'ensemble du secteur des lettres sont présentées en annexe VI.)

Les ressources professorales concernées par les programmes de linguistique, de traduction, de français et d'anglais, ont dans la plupart des cas été réduites entre 1991 et 1997 ou le seront dans un avenir rapproché avec l'annonce de retraites. Les réductions sont particulièrement importantes à l'Université Concordia, à l'Université Laval, à l'Université McGill (en langue et littérature françaises), à l'Université de Montréal et à l'UQTR. L'Université Bishop's, l'UQAC, l'UQAH, l'UQAR et le département de linguistique de l'Université McGill, dont les effectifs se maintiennent plus ou moins, comptent néanmoins un petit corps professoral. À l'UQAC et l'UQAR, les charges de cours ont été toutefois réduites (19 % et 57 % respectivement). À l'Université de Sherbrooke, les effectifs professoraux se maintiennent entre 1991 et 1997; ils sont associés non seulement aux programmes en études françaises (rédaction, linguistique et littérature) et anglaises (rédaction et littérature) mais également aux programmes de communications et arts visuels. Par contre, les charges de cours ont diminué de 23 %. Le corps professoral régulier du Département d'études françaises de l'Université Concordia est celui qui a connu la plus forte baisse (37 %). Les charges de cours ont également diminué, dans leur cas de 26 %. En ce qui a trait à l'UQAM, six professeurs ont annoncé leur retraite qui deviendra effective d'ici deux ans.

Figure 10 – Découpage administratif au regard du secteur des lettres en 1997



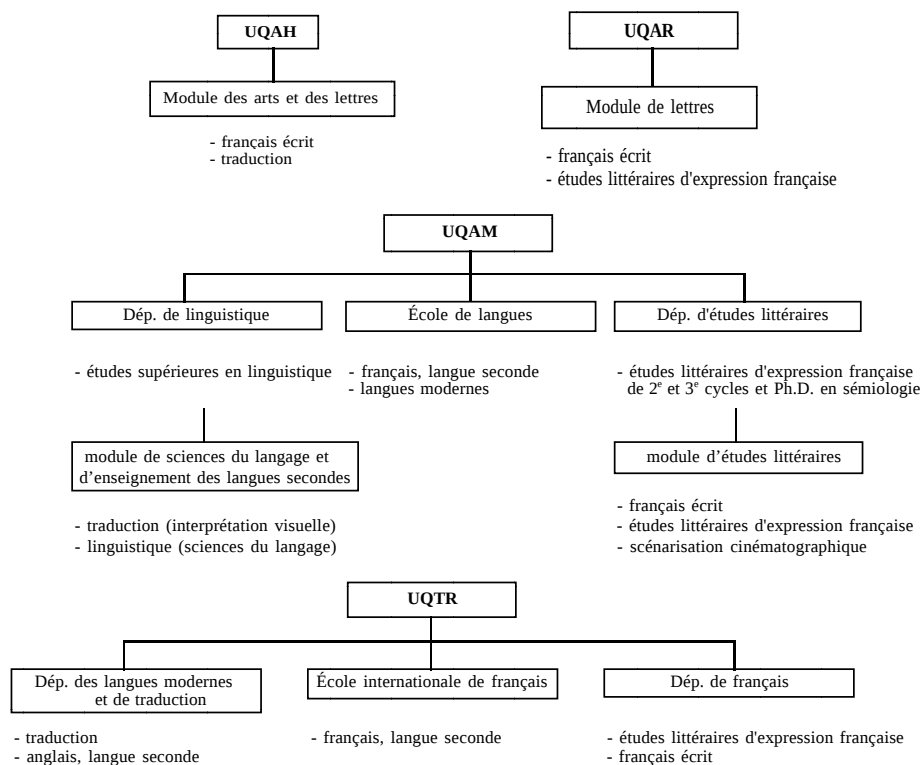
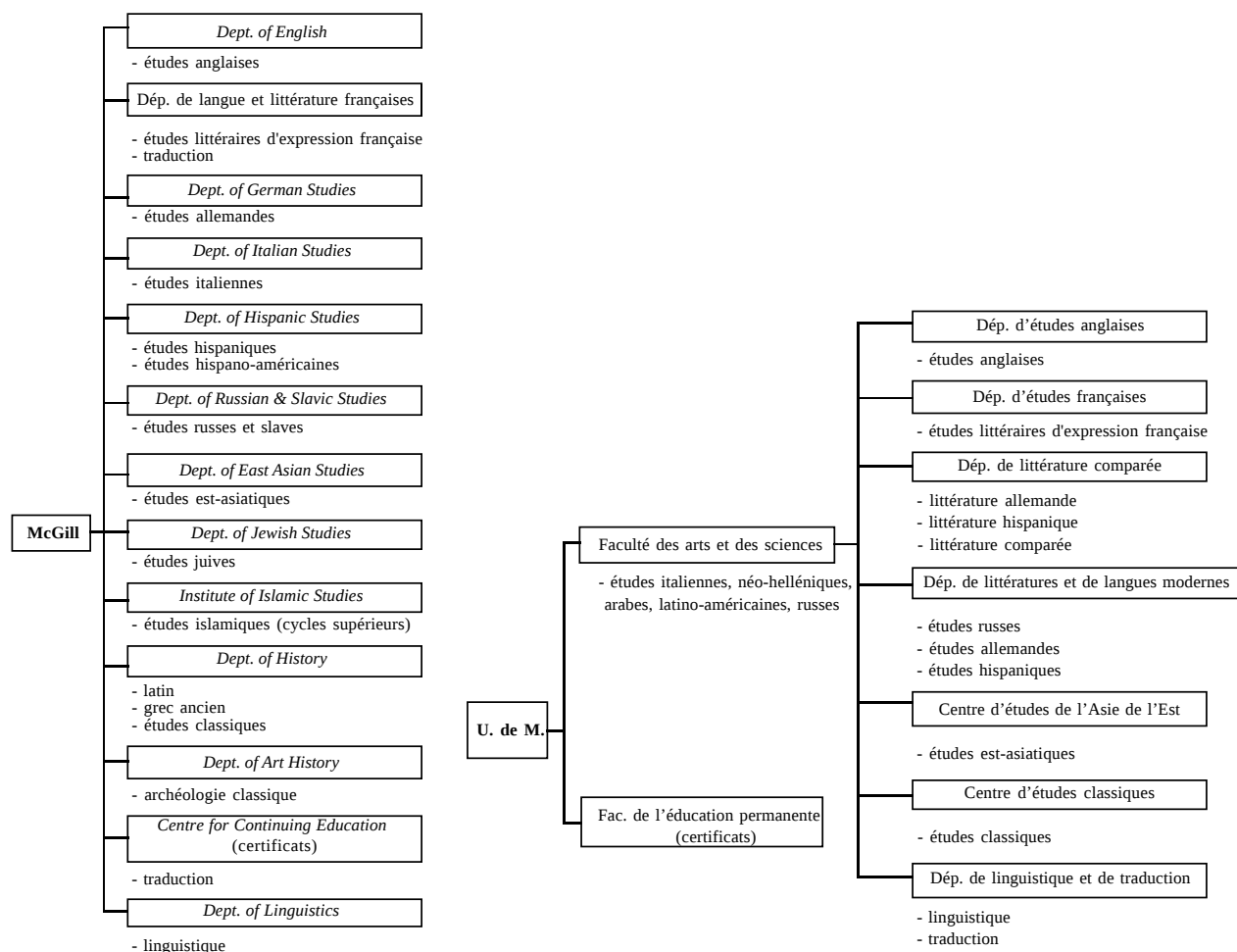


Tableau VII – Informations sur les ressources professorales des unités académiques qui participent aux programmes de linguistique, de traduction et de langue

Établissement et unité académique	Professeurs réguliers			Charges de cours ¹			Âge moyen des prof. en 1997	Autres informations
	aut. 91	aut. 96	aut. 97	aut. 91	aut. 96	aut. 97		
Université Bishop's								Les ressources professorales des deux dép. de l'Université Bishop's servent également aux programmes de certificats en français et en anglais langues secondes sous la responsabilité de la division d'éducation continue.
• <u>Dép. d'études françaises et québécoises</u> (études littéraires d'expression française et langue française)	5	5	5	0	0	0	46	
• « <u>Dept. of Modern Languages</u> » (langues étrangères et langue anglaise)	4	4	4	16	16	20	55	
Université Concordia								A l'automne 1997, le Département d'études françaises comptait 5 professeurs en traduction, 3 en langue et 5,5 en littérature. À l'automne 1997, le dép. CMLL comptait 3 professeurs d'allemand; 2 d'espagnol; 3 d'italien; 3 d'études anciennes et 2 de linguistique.
• <u>Dép. d'études françaises</u> (études litt. d'expression française, langue française et traduction)	21,5	17,5	13,5	104	79	77	55	
• « <u>Dept. of Classics, Modern Languages and Linguistics</u> » (CMLL) ² (études anciennes, langues et littératures modernes, linguistique)	18	18	13	50	60	63	49	
Université Laval								Au Dép. de langues et linguistique, à l'automne 1997, on comptait notamment 5 professeurs en anglais et 9 en traduction. Une trentaine se consacrent à la linguistique générale ou française ou à la fois à la didactique des langues et au français langue seconde.
Dép. de langues et linguistique (linguistique générale, linguistique du français, de l'anglais, de l'espagnol, du portugais, du russe, du français langue seconde, traduction)	56	47	48	38	44	30	51	
Université McGill								Trois professeurs sont rattachés aux options en stylistique et traduction, mais ils peuvent participer à d'autres cours du Département.
• <u>Dép. de langue et littérature françaises</u> (études litt. d'expression française, incluant des options en stylistique et traduction)	21	17	16	35	20	14	51	
• « <u>Dept. of Linguistics</u> »	8	10	10	0	1	3	47	
Université de Montréal								A l'automne 1997, le Département comptait 18 professeurs en linguistique et 9 en traduction.
Dép. de linguistique et de traduction	38	30	27	42	25	15	50	
Université de Sherbrooke								Deux professeurs du Dép. sont à demi-temps. Treize sont rattachés à la section française (ling., rédaction et études litt.); cinq à la section anglaise (rédaction et études littéraires).
Dép. des lettres et communications (tous les champs disciplinaires des lettres ; communications et arts visuels)	23 ³	23	23	83	76	64	49	L'unité compte six professeurs de linguistique, deux d'anglais et un d'espagnol.
UQAC								
Unité d'enseignement en linguistique et langues modernes (linuistique, français et anglais , langues modernes)	9	10	9	27	31	22	52	
UQAH								
Section des arts et des lettres (français écrit et traduction)	3	3	4	6	10,5	11,1	39	
UQAM								
• <u>Dép. de linguistique</u> (linguistique et interprétation visuelle)	32	37	33	98	125	116	51	
• <u>Dép. d'études littéraires</u> (études littéraires d'expression française, français écrit et scénarisation cinématographique)	27	32	30	68	80	61	46	
• <u>École de langues</u> (français lang. sec. et, prochainement, anglais, allemand et espagnol)	1	1	5	45	55	65	48	
UQAR								
Dép. de lettres (études littéraires d'expression française et français écrit)	7	8	8	23	22	10	50	
UQTR								A l'automne 1997, le Dép. de langues modernes et de traduction comptait 4 professeurs de traduction, 2 d'anglais et un d'études hispaniques.
• <u>Dép. des langues modernes et de traduction</u> (traduction et anglais langue seconde)	8	9	7	7	15	15	55	
• <u>Dép. de français</u> (études littéraires d'expression française et français écrit)	18	16	16	14	23	23	46	

¹ Cours de trois crédits sous la responsabilité des chargés de cours.

² Les « Department of Classics » et « Department of Modern Languages and Linguistics » ont fusionné au printemps 1997.

³ Incluant les professeurs en communication; il n'y a pas de professeurs réguliers en arts visuels.

4. Description des activités de recherche

Les tableaux VIII et IX font état de données fournies par les responsables des unités de linguistique, de traduction et de langue sur le financement de la recherche ainsi que sur les publications. Pour l'ensemble du secteur des lettres, le financement moyen par professeur sur trois ans est d'environ 47 000 \$ et le nombre de publications produites entre 1993 et 1996 totalise quelque 3 600 articles, livres et chapitres de livres (annexes IX et X). Généralement, les subventions obtenues par les équipes de recherche en linguistique sont plus importantes que celles reçues par les équipes des autres champs du secteur des lettres. Il faut souligner que les montants et les nombres de publications ne peuvent être comparés d'un établissement à l'autre étant donné que les unités académiques concernées sont très différentes les unes des autres, certaines agissant dans plus d'un champ d'activités, d'autres étant monodisciplinaires.

- Université Concordia

Les travaux en cours des quelques professeurs de linguistique du *Department of Classics, Modern Languages and Linguistics* de l'Université Concordia comportent notamment une publication dont le titre est : « The Phonological Enterprise »; une conférence dans le cadre du « Phonology 2000 (MIT/Harvard Colloquium) » intitulée : « Is Historical Linguistics Worthless? »; une conférence dans le cadre de la réunion de la « Austronesian Formal Linguistics Association » intitulée : « Micronesian Diachronic Morphosyntax ». Ils travaillent aussi sur des projets intitulés « Nauruan: An Endangered Oceanic Language » et « Superiority Effects in Quebec Cree Syntax ».

Les professeurs en traduction du Département d'études françaises s'intéressent à l'histoire de la traduction (Canada, Québec, France, Afrique, Inde), aux contextes sociopolitiques de la traduction, aux liens entre la traduction et le post-colonialisme, aux contacts des langues, à l'hybridité culturelle, à la traduction et aux genres (en particulier les oeuvres de science-fiction et les romans américains). Le Département a aussi été responsable de la publication de la revue TTR en traductologie pendant dix ans.

- Université Laval

L'Université Laval compte trois grands regroupements au sein desquels s'effectue la majeure partie de la recherche en linguistique : le Fonds Gustave-Guillaume, le Groupe de recherche en didactique des langues (GREDIL) et le Centre international de recherche en aménagement linguistique (CIRAL). Le Fonds Gustave-Guillaume est, comme son nom l'indique, une entreprise de publication des oeuvres du linguiste Gustave Guillaume, dont la théorie générale est connue sous le nom de *psychomécanique du langage*. Le Fonds assure aussi le développement des recherches en psychomécanique du langage et maintient à jour une bibliographie des publications qui s'inscrivent dans ce cadre théorique. Le GREDIL s'intéresse à tous les aspects de l'apprentissage et de l'enseignement des langues. Ses projets de recherche sont subventionnés notamment par l'Agence universitaire de la francophonie (l'ancienne AUPELF-UREF), le FCAR, le CRSH, et par Développement des ressources humaines (Canada). Enfin le CIRAL, qui a succédé en 1991 au Centre international de recherche sur le bilinguisme, regroupe des chercheurs qui s'intéressent aux divers aspects de l'aménagement linguistique et en particulier à la lexicographie québécoise, dans le cadre du projet du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), qui a bénéficié, entre 1977 et 1997, d'une subvention de recherche du CRSH échelonnée sur vingt ans. D'autres organismes subventionnaires tels que le Gouvernement du Québec et l'Agence universitaire de la francophonie ont aussi contribué à son financement. Enfin, des projets sont en cours tant en linguistique théorique qu'en linguistique descriptive, touchant aussi bien la langue française que la langue anglaise, espagnole et les autres langues enseignées par les professeurs de la Faculté. Mentionnons aussi que le Département de langues et linguistique publie, depuis 1975, une revue savante annuelle, *Langues et linguistique*, organe de diffusion de la recherche qui se fait à l'Université et de la recherche internationale en linguistique.

Tableau VIII – Données sur le financement de la recherche pour trois années académiques (1993-1994 à 1995-1996)

Établissement et unité académique	Subventions ¹	Autres sources ²	TOTAL	Moyenne par professeur ³
Université Concordia				
Dép. d'études françaises (études littéraires d'expression française, langue française et traduction)	168 924 \$	30 104 \$	199 028 \$	11 373 \$
«Dept. of Classics, Modern Languages and Linguistics» (études anciennes, langues & littératures modernes et linguistique)	36 690 \$	64 328 \$	101 018 \$	5 612 \$
Université Laval				
Dép. de langues et linguistique (linguistique générale, linguistique du français, de l'anglais, de l'espagnol, du portugais, du russe, du français langue seconde, traduction)	1 484 000 \$	585 000 \$	2 069 000 \$	44 021 \$
Université McGill				
Dép. de langue et littérature françaises (études littéraires d'expression française, incluant des options en stylistique et traduction)	520 340 \$	33 250 \$	553 590 \$	32 564 \$
«Dept. of Linguistics»	1 005 703 \$	82 730 \$	1 088 433 \$	108 843 \$
Université de Montréal				
Dép. de linguistique et de traduction	1 461 392 \$	208 951 \$	1 670 343 \$	55 678 \$
Université de Sherbrooke				
Dép. des lettres et communications (tous les champs disciplinaires des lettres, communications et arts visuels)	851 214 \$	421 842 \$	1 273 056 \$ ⁴	55 350 \$
UQAC				
Unité d'enseignement de linguistique et de langues modernes (linguistique, français et anglais, langues modernes)	129 705 \$	636 577 \$	766 282 \$	76 628 \$
UQAH				
Section des arts et des lettres du Département d'éducation (français écrit et traduction)	0 \$	13 385 \$	13 385 \$	4 462 \$
UQAM				
Dép. de linguistique (linguistique et interprétation visuelle)	2 759 928 \$	3 533 818 \$	6 293 746 \$	170 101 \$
UQTR				
Dép. de langues modernes et de traduction ⁵ (traduction et anglais langue seconde)	0 \$	4 150 \$	4 150 \$	461 \$

(1) Subventions d'organismes reconnus selon le Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU) du ministère de l'Éducation du Québec.

(2) Fonds institutionnels, fondations, contrats, etc.

(3) Selon le nombre de professeurs de l'unité à l'automne 1996.

(4) Incluant les montants pour les projets en communications; aucun montant pour les projets en arts visuels.

(5) Entre 1993 et 1996, trois des neuf professeurs du Département n'avaient pas encore reçu leur thèse de doctorat, si bien qu'il n'étaient pas encore admissibles aux subventions.

N.B. : les données ont été fournies par les établissements universitaires.

Tableau IX – Données sur les publications produites entre 1993 et 1996

Établissement et unité académique	Articles publiés dans des revues savantes		Livres	Chapitres de livres	TOTAL
	Avec comité de lecture	Sans comité de lecture			
<i>Université Concordia</i>					
Dép. d'études françaises (études littéraires d'expression française, langue française et traduction)	73	64	18	32	187
«Dept. of Classics, Modern Languages and Linguistics» (études anciennes, langues & littératures modernes et linguistique)	70	86	19	28	203
<i>Université Laval</i>					
Dép. de langues et linguistique (linguistique générale, linguistique du français, de l'anglais, de l'espagnol, du portugais, du russe, du français langue seconde, traduction)	95	60	24	45	224
<i>Université McGill</i>					
Dép. de langue et littérature françaises (études littéraires d'expression française, incluant des options en stylistique et traduction)	57	25	12	10	104
«Dept. of Linguistics»	31	38	3	29	101
<i>Université de Montréal</i>					
Dép. de linguistique et de traduction	43	17	16	19	95
<i>Université de Sherbrooke</i>					
Dép. des lettres et communications (tous les champs disciplinaires des lettres, communications et arts visuels)	110	50	37	43	240 ¹
<i>UQAC</i>					
Unité d'enseignement de linguistique et de langues modernes (linguistique, français et anglais, langues modernes)	21	15	9	7	52
<i>UQAH</i>					
Section des arts et des lettres du Département d'éducation (français écrit et traduction)	9	0	1	1	11
<i>UQAM</i>					
Dép. de linguistique (linguistique et interprétation visuelle)	54	22	17	22	115
<i>UQTR</i>					
Dép. de langues modernes et de traduction (traduction et anglais langue seconde)	24	8	2	0	34

(1) Publications en communications comprises; aucune publication en arts visuels.

Les professeurs de traduction de l'Université Laval consacrent leurs recherches à la terminologie générale et comparée (français-anglais), à la grammaire et à la stylistique comparées du français et de l'anglais, et à de très divers sujets de traduction spécialisée, littéraire et surtout technique (juridique, médicale, etc.).

- Université McGill

La recherche menée au Département de linguistique de l'Université McGill se développe autour de la linguistique théorique et de certaines questions appliquées à l'étude de la diversité langagière et de ses relations avec la compétence langagière universelle qui la sous-tend. En linguistique théorique (sémantique, syntaxe, phonologie, morphologie) des projets de recherche subventionnés (CRSH, FCAR) sont en cours; certains d'entre eux sont réalisés en collaboration avec des chercheurs de l'UQAM et de l'Université de Sherbrooke. Dans les divers domaines de la linguistique appliquée, d'importants projets en neurolinguistique (dysphasie génétique et autres déficits langagiers) sont subventionnés et comptent sur la contribution de chercheurs affiliés à la *School of Communication Sciences and Disorders* (Université McGill) et au département de Psychologie (Université McGill). L'acquisition du langage (langue maternelle, langue seconde, bilinguisme) fait aussi l'objet de recherches subventionnées, de même que la dialectologie (Picard du Vimeu, France) et la grammaire de la langue vietnamienne.

Au Département de langue et littérature françaises, il existe depuis 1991 un groupe de recherche en traductologie (GRETI). Le groupe travaille sur un projet qui s'intitule « Transparence et retraduction des sociolectes dans *The Hamlet* de Faulkner ». Un ouvrage collectif devrait en résulter, comportant la retraduction ainsi qu'un développement théorique (politique de retraduction; analyse de l'oeuvre de Faulkner; enjeux traductifs; conflit des réceptions).

- Université de Montréal

Les champs de recherche couverts par le Département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal portent sur la majorité des aspects théoriques et appliqués de la linguistique et de la traduction, et s'intéressent tant aux dimensions synchroniques qu'historiques de l'analyse du langage. Les différentes entités de recherche du Département impliquent souvent des collaborations entre linguistes et traducteurs.

Le groupe de recherche en sémantique, lexicologie et terminologie (GRESLET) regroupe des linguistes et des traducteurs réunis en cinq équipes différentes travaillant chacune à l'élaboration de dictionnaires spécialisés unilingues ou bilingues, dont « Le dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain » et « Le dictionnaire bilingue canadien ». Ce groupe de recherche est également responsable de la publication de la revue META, revue trimestrielle bilingue qui présente les recherches internationales sur la théorie et la pratique de la traduction et sur la terminologie.

Le groupe de recherche en linguistique du texte (GRELT) regroupe quatre linguistes et trois traducteurs. Les linguistes sont surtout préoccupés par l'étude de différents aspects des processus discursifs et par des problèmes reliés à la constitution et aux méthodes d'analyse de corpus de textes. Enfin, les équipes de recherche en histoire du français et en histoire du français au Québec s'intéressent à des questions de linguistique (phonologie, morphologie), de dialectologie et de lexicographie du français dans une perspective diachronique. Les traducteurs s'intéressent particulièrement à la validation de grilles d'évaluation concernant la problématique de la qualité de la traduction, par l'analyse des paramètres pragmatiques, culturels et identitaires qui déterminent les stratégies d'adaptation des textes lorsqu'ils sont traduits et par l'analyse de variables linguistiques sensibles à l'opération traduisante.

Dans le cadre de l'observatoire linguistique « Sens-texte » et du laboratoire de linguistique informatique, des professeurs de linguistique et de traduction s'intéressent aux problèmes actuels de traitement du langage en fonction des développements récents de la micro-informatique et en technologie de la communication. Enfin, le Département est le lieu de coordination du réseau « lexicologie-terminologie-traduction » (LTT) de l'Agence universitaire de la francophonie. Ce réseau est un lieu francophone d'échange et de coopération scientifiques qui met à contribution l'expertise de nombreux linguistes et

traducteurs du Département et qui implique de nombreux échanges avec des institutions universitaires étrangères.

- Université de Sherbrooke

La recherche en linguistique à l'Université de Sherbrooke s'effectue principalement au Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécois (CATIFQ), dont l'équipe se compose de six professeurs et professeures de l'Université et de deux collaborateurs de l'UQAC et de l'UQAM, auxquels il faut bien sûr ajouter un nombre variable d'étudiants et d'étudiantes. Le grand thème privilégié par les chercheurs du Centre est la description grammaticale et lexicale du français québécois contemporain. Les recherches en cours portent sur divers aspects théoriques et pratiques de la lexicographie québécoise. Pour y parvenir, le Centre développe une Banque de données textuelles (BDTS) et une Banque de données linguistiques (BDLS). Les travaux des chercheurs du Centre ont donné lieu à de nombreuses publications; mentionnons simplement le *Dictionnaire de fréquence des mots du français parlé au Québec*. Enfin, d'autres études portent sur la représentation de la variation (un modèle de grammaire universelle). Dans le domaine de la rédaction professionnelle, des travaux de recherche portent sur l'étude lexicale de l'anglais au Québec, sur la caractérisation des discours spécialisés et journalistiques, sur l'argumentation et l'analyse de discours, la vulgarisation scientifique, l'analyse de la représentation des femmes, etc.

- UQAC

À l'UQAC, les grands axes de la recherche en linguistique ont principalement trait aux variétés régionales du français québécois (lexicologie, géographie linguistique, phonétique, prosodie) et à l'analyse du discours. Les chercheurs collaborent aux travaux d'autres équipes québécoises, notamment le CIRAL de l'Université Laval et le Département des lettres et communications de l'Université de Sherbrooke, ainsi qu'avec des équipes étrangères. Notons que l'extension à l'UQAC, au milieu des années quatre-vingts, du programme de maîtrise en linguistique de l'Université Laval a favorisé le développement de la recherche en linguistique à l'UQAC. La revue de linguistique *Dialangue* célébrera cette année son dixième anniversaire.

- UQAM

Au Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM, au cours des dix dernières années, les professeurs ont reçu trois «grandes subventions» du CRSH pour des recherches portant sur les langues africaines, le créole haïtien et la modularité de la grammaire, ce dernier projet étant réalisé en collaboration avec des chercheurs américains (CUNY, MIT, UCLA, UMASS) et français (CNRS). Au chapitre des collaborations internationales, mentionnons aussi les liens avec l'Université Paris VIII. Les collaborations interdépartementales (Mathématiques, Psychologie, Philosophie) et interuniversitaires (avec l'Université de Montréal et l'Université de Sherbrooke) occupent aussi une place importante. La très grande majorité des projets de recherche traitent de questions théoriques (fondements linguistiques) et/ou appliquées, dans le cadre de la grammaire générative; quelques projets conjuguent applications et didactique, alors que d'autres traitent de didactique des langues premières ou secondes. Le Département se démarque aussi par son service d'Analyse de texte par ordinateur (ATO), auquel font appel des chercheurs de toutes les disciplines. Notons enfin que le Département publie depuis 1980 la *Revue québécoise de linguistique* (semestrielle), qui fait suite aux *Cahiers de linguistique*, fondés en 1971.

Toujours à l'UQAM, le groupe de recherche sur la Langue des signes québécoise (LSQ), composé d'une trentaine de personnes, travaille depuis dix ans à la mise au point d'une grammaire portant sur tous les aspects de la LSQ, un outil indispensable à l'intégration des sourds. D'autres études ont pour but d'identifier des problèmes spécifiques aux sourds, comme ceux touchant la lecture et l'écriture.

- UQTR

Des projets de recherche en linguistique ont cours également à l'UQTR, même si l'établissement n'offre aucun programme dans le domaine. Le Département de français compte des professeurs de linguistique qui s'intéressent particulièrement à des questions de socioterminologie ou à des problèmes touchant la norme. En outre, les professeurs sont engagés dans un vaste projet intitulé « Variabilité et dynamisme dans l'espace francophone. Polynomie et francophonie » et subventionné par l'Agence universitaire de la francophonie. D'autres professeurs travaillent sur divers aspects du discours oral, entre autres dans une perspective sociolinguistique.

Quelques recherches en cours à l'UQTR portent sur les « connecteurs en traduction », sur l'acquisition du français technique (un projet en collaboration avec l'École Polytechnique) et sur l'élaboration d'un lexique technique pour le compte de la firme multinationale Denharco inc. Un ouvrage sur l'emploi des prépositions est également en voie d'élaboration.

5. Mesures de rationalisation entreprises et échanges en enseignement

Dans le contexte des compressions budgétaires qui touchent l'ensemble du système universitaire depuis quelques années, les unités de lettres ont dû procéder à des exercices de rationalisation. Comme on l'a vu, la plupart des unités concernées par les travaux de la présente sous-commission ont réduit leurs effectifs professoraux entre 1991 et 1997. Parallèlement, le contenu des programmes a été revu selon les nouveaux besoins de la clientèle comme c'est l'habitude dans l'ensemble du système universitaire. (Les évaluations ont lieu généralement, au plus tard, tous les dix ans.)

Dans le secteur des lettres plus que dans d'autres secteurs, on remarque que les universités ouvrent les baccalauréats à la multidisciplinarité, ce qui a pour conséquence d'augmenter les collaborations interdépartementales et d'optimiser l'utilisation des ressources professorales. Ainsi, la structure du baccalauréat devient multiple. Le baccalauréat spécialisé continue d'exister aux côtés de combinaisons de majeures et de mineures dans plus d'une discipline. Cette structure est traditionnellement celle des établissements anglophones et dans le réseau de l'Université du Québec, les combinaisons majeure-mineure ont commencé à apparaître à l'automne 1998.

Voyons les mesures particulières aux établissements concernés par le présent rapport :

- Université Concordia

Plutôt que d'entrer en compétition avec les autres universités montréalaises pour ce qui est de l'enseignement du français, le Département d'études françaises de l'Université Concordia a décidé de se réorienter dans un contexte nord-américain et anglophone, c'est-à-dire faire en sorte que ses programmes puissent recevoir des étudiants dont les connaissances de la langue sont de différents niveaux. L'Université ouvre aussi ses cours de français à toute la communauté universitaire. En 1997-1998, 3588 étudiants ont suivi des cours. Par ailleurs, les inscriptions à la mineure en langue anglaise étant très peu nombreuses, le programme a été aboli.

- Université Laval

À l'Université Laval, la majeure et la mineure en linguistique sont entièrement constituées de cours du baccalauréat et sont inspirées des mêmes principes. En outre, dans le cadre d'un plan de relance, le baccalauréat et la majeure subissent actuellement une révision afin de rendre la formation plus large. Le baccalauréat inclura un volet général et un volet spécialisé. En ce qui a trait à la majeure, la Faculté des lettres travaille à sa transformation en majeure en études françaises, qui sera essentiellement composée de deux profils, l'un en langue française et l'autre en rédaction professionnelle, celui-ci empruntant des cours au certificat couvrant ce champ d'études; la majeure permettra, par ailleurs, une formation complémentaire en littérature ou dans une autre discipline. Ce nouveau programme, multidisciplinaire, permettra l'accès à la maîtrise – en linguistique comme en littérature – aussi bien que l'exercice d'activités professionnelles variées. « De façon générale, on peut dire que les programmes de l'Université Laval reflètent son caractère français, forment un ensemble cohérent, sont complémentaires les uns des autres et, par leur recours fréquent à une même « banque » de cours et leur décloisonnement, sont organisés de façon rationnelle et économique. Ils ont tous fait l'objet d'une évaluation ou d'une révision récente. »

En ce qui a trait aux programmes de traduction de l'Université Laval, malgré les prévisions de relance en termes d'embauche de diplômés, la Faculté des lettres a décidé d'abolir son certificat d'aptitude en traduction. Cette abolition fait partie de la révision de l'ensemble des programmes, avec l'ajout proposé en 1999 d'un diplôme de deuxième cycle qui remplacerait le certificat de premier cycle. On mise plutôt sur la stabilisation des nouvelles inscriptions au baccalauréat qui se manifeste depuis 1993.

- Université McGill

Afin de distinguer ses programmes de traduction de ceux des autres établissements, le Département de langue et littérature françaises de l'Université McGill a misé sur l'offre d'une double formation en lettres et traduction, un créneau inédit qui repose sur les options en études littéraires offertes par le Département. Cette initiative lui a permis jusqu'à aujourd'hui de maintenir ses programmes malgré le peu d'inscriptions. Il semble par ailleurs que les inscriptions à la mineure (données non disponibles dans le système RECU du ministère de l'Éducation) se maintiennent plus ou moins.

- Université de Montréal

À l'Université de Montréal, le programme de mineure en linguistique attire une forte clientèle d'étudiants ayant une formation spécialisée dans une autre discipline et pour lesquels la linguistique représente un complément idéal. (Pendant l'année 1995-96, 31 étudiants obtenaient une mineure en linguistique, comparativement à 9 étudiants qui obtenaient alors une majeure en linguistique et 18 un baccalauréat spécialisé en linguistique). Les cours de la mineure étant inclus dans les programmes de majeure et de baccalauréat, la clientèle de ce programme vient s'ajouter à celle de la majeure et du baccalauréat, ce qui permet de consolider l'ensemble de la programmation. Par ailleurs, dans le cadre de l'ouverture des programmes à la multidisciplinarité, l'Université offrira à compter de l'automne 1999 un baccalauréat bidisciplinaire en études françaises et linguistique et une mineure en sciences cognitives.

La « section traduction » du Département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal a particulièrement souffert des compressions budgétaires et de départs à la retraite de ses professeurs. Ces contraintes ont entraîné un resserrement graduel du contingentement du programme de baccalauréat; ceci, combiné à l'implantation d'un test d'admission, a permis une meilleure sélection des étudiants. C'est au milieu des années 1990 que le contingentement s'est avéré le plus serré, principalement en raison du manque de ressources professorales. En même temps, les admissions aux trois options du DESS (français-anglais, anglais-français et interprétation) ont été suspendues. Cependant, dans le cadre du tout récent plan de relance de l'Université, des ressources additionnelles ont été consenties, ce qui permettra, dès 1999, de relever le contingentement au niveau le plus élevé jamais atteint, soit celui des années 1970. Par ailleurs, les options en traduction de l'anglais au français et en interprétation du DESS devrait être réactivées à l'automne 1999. À la maîtrise, le volet recherche ne recrute pas suffisamment d'étudiants et le volet interprétation, inactif depuis 20 ans, devrait être supprimé. Étant donné que, tant au niveau du DESS que de la maîtrise, l'option français-anglais attire peu d'étudiants, cette orientation est également remise en question. Le Département compte proposer la fusion des options recherche et anglais-français, qui regroupent l'ensemble des étudiants de son programme de maîtrise.

- Université de Sherbrooke

Dans le cas de l'Université de Sherbrooke, les trois majeures en études françaises (linguistique, rédaction et études littéraires) partagent un tronc commun de trois cours. On note une grande complémentarité entre les cheminements en linguistique et en rédaction. La moyenne d'étudiants par cours est la même pour les cours en linguistique et pour les cours en rédaction (une quarantaine). En outre, les professeurs « étiquetés linguistique » donnent environ la moitié de leur temps dans cette discipline. Leur tâche est complétée par des cours de rédaction (ou de français au programme BES). Cela permet de maintenir un programme complet en linguistique (aux trois cycles). À la mineure en études anglaises axée sur le perfectionnement de la langue, s'ajoute un certificat de rédaction professionnelle anglaise conçu pour appuyer la mineure (cours communs) et répondre à d'autres besoins exprimés par la clientèle visée.

- UQAC

À l'UQAC, le programme de linguistique a toujours été fortement intégré aux programmes de rédaction, d'études littéraires et de baccalauréat d'enseignement secondaire avec lesquels il partage des cours obligatoires ou optionnels; plus récemment, un certain rapprochement s'est aussi amorcé avec le

programme de baccalauréat en enseignement des langues secondes. L'implantation récente à l'Université du Québec de la structure majeure/mineure devrait permettre de nouvelles combinaisons qui sont à l'étude dans le cadre de l'évaluation périodique du programme qui est en cours présentement; la création d'une majeure et d'une mineure en linguistique devrait ouvrir la possibilité de nouveaux arrimages, notamment avec l'informatique, les langues modernes, la psychologie et de façon plus large, les sciences humaines. Enfin, le certificat en français pour non-francophones est l'objet d'une réorientation.

- UQAM

Pour relancer les programmes de linguistique, les responsables du Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM ont entamé une campagne d'information dans les cégeps, ainsi qu'une promotion de cours pour grands groupes à l'interne. Les quatre cours suivants sont offerts à l'automne 1998 : « À la découverte du langage », « Histoire de l'orthographe du français », « Planification linguistique », « Démolinguistique du français et groupes allophones ». Pour la promotion des études aux cycles supérieurs, l'UQAM a lancé une campagne de publicité qui vise en particulier les étudiants qui s'inscrivent dans des options en linguistique dans des départements de langues romanes au Canada et aux U.S.A. On tente de les convaincre de l'avantage qu'il y a à poursuivre de telles études dans un milieu francophone, dans un département fort en recherche. Par ailleurs, la toute récente mise en place d'un système de mineure et de majeure en sciences du langage permet de combiner des formations en linguistique à des formations en informatique, en philosophie, en sociologie et autres disciplines, ce qui représente une ouverture à la multidisciplinarité et une structure plus souple.

- UQTR

Les effectifs étudiants du baccalauréat en traduction de l'UQTR ont subi une baisse importante et les admissions ont été suspendues pendant un an (1997). Une révision du programme est en cours et il est prévu que la nouvelle version entre en vigueur à l'automne 1999. Le nouvel objectif visé est d'offrir, au niveau du baccalauréat, une formation en traduction pratique équivalente à celle de la maîtrise de l'Université de Montréal. Le programme sera basé sur la spécialisation (hautes technologies, médecine/pharmacologie et droit) et sur l'accentuation de la formation pratique (stages obligatoires au sein d'un cabinet de traduction intégré au Département des langues modernes et de traduction). Un tel programme permettra à l'établissement de se distinguer à la fois de l'Université Laval et de l'Université de Montréal. Quant au certificat en traduction, en suspension d'admissions depuis 1997, il sera réformé aussitôt que la nouvelle version du baccalauréat sera implantée. Il retiendra l'essentiel du baccalauréat en traduction et s'adressera à une clientèle adulte déjà détentrice d'une formation spécialisée ou semi-spécialisée. L'UQTR compte également modifier son certificat en anglais fonctionnel pour qu'il privilégie l'acquisition de l'anglais comme langue de spécialité (anglais technique, anglais scientifique, anglais commercial, anglais juridique, etc.).

Pour le moment, les seules collaborations formelles en ce qui a trait à l'offre de programme sont : la maîtrise en linguistique de l'Université Laval offerte par extension à l'UQAC et le certificat en interprétation visuelle (profil oral) de l'UQAM offert par extension à l'UQAC ainsi qu'à l'UQAT. Il faut toutefois mentionner que dans la région métropolitaine, les étudiants se déplacent d'un établissement à l'autre pour compléter leur formation selon les termes du système de transfert de crédits de la CREPUQ, tant dans le cadre d'études en linguistique qu'en traduction.

6. Recommandations

Linguistique

Depuis les années 1970, la linguistique est devenue une discipline de référence en sciences humaines. Les concepts issus de cette discipline trouvent bon nombre de retombées en anthropologie, en psychologie, en sociologie, en sémiologie, au point que les spécialistes de la linguistique ne sont plus les seuls à s'intéresser aux applications pratiques de leur discipline. Certaines sous-spécialités de la linguistique sont donc partagées avec d'autres disciplines. Par ailleurs, depuis 1992, comme il n'y a plus d'enseignement obligatoire de la linguistique au cégep, les membres de la sous-commission estiment que moins d'étudiants sont susceptibles de poursuivre des études universitaires dans le domaine et que ceux qui le font ne maîtrisent pas suffisamment les rudiments de la linguistique. Donc, une majorité des programmes universitaires de premier cycle en linguistique ont dû être modifiés pour inclure des enseignements sur les fondements de la discipline, pour répondre non seulement aux besoins de l'ensemble de la communauté universitaire, mais également pour recevoir les diplômés du cégep. Malheureusement, ce type de formation ne mène plus autant que par le passé à des emplois spécifiques. Mais grâce aux multiples applications pratiques de la linguistique (analyse de la langue à titre d'objet social, intelligence artificielle, traduction automatique, didactique des langues), qu'on enseigne surtout aux cycles supérieurs, de nouveaux débouchés sont disponibles pour les diplômés. D'ailleurs, on encourage de plus en plus les étudiants à poursuivre leurs études aux cycles supérieurs. Parallèlement, on a vu dans le présent rapport que les cours de service en linguistique ainsi que la fréquentation des cours de linguistique par des étudiants inscrits dans d'autres programmes que ceux de linguistique, génèrent une grande part sinon la majorité des crédits-étudiants.

Les membres de la sous-commission ont toutefois soulevé à maintes reprises un problème récent de recrutement dans les programmes de premier cycle, ce qui se confirme par une décroissance des nouvelles inscriptions de 42 % entre 1992 et 1997 (annexe VI). Il faut noter cependant que cette observation porte sur une courte période et que l'évolution des inscriptions totales est comparable à celle des autres secteurs disciplinaires, c'est-à-dire qu'elles sont en baisse de 12 % entre 1992 et 1997, tous cycles d'études confondus.

La baisse des nouvelles inscriptions soulève la question de la pertinence des programmes, dans leur forme actuelle, en fonction des besoins de formation. Bien entendu, il restera toujours aux établissements à déterminer s'ils doivent s'adapter à la demande ou s'ils poursuivent leur mission fondamentale même si le recrutement est faible. La réorganisation de la formation au premier cycle trouve une autre justification dans le fait que le taux de diplomation global (diplomation dans la discipline et hors de la discipline) ne s'élève qu'à 46 %, ce qui semble indiquer que non seulement les candidats sous-estiment le niveau de difficulté d'une formation en linguistique, mais en plus, plus souvent que dans d'autres disciplines, ils ne poursuivent pas leurs études universitaires dans un autre domaine. Enfin, les études de Relance du ministère de l'Éducation montrent que les bacheliers en linguistique disponibles pour intégrer le marché du travail (et donc « sortis » du système universitaire) obtiennent plus difficilement des emplois que la moyenne, que l'emploi soit lié ou non à la discipline.

On peut se demander si la formation de premier cycle en linguistique est aujourd'hui trop axée sur l'étude de théories pointues qui peuvent avoir un effet rébarbatif sur les étudiants. Les membres de la sous-commission ont proposé de créer une table de concertation des responsables des programmes de linguistique afin de discuter de cette question et la Commission reçoit favorablement cette suggestion. Il y a lieu d'étudier plus à fond la problématique et de proposer des mesures pour relancer les programmes particulièrement là où les clientèles sont en baisse.

Avant que ne débutent les travaux de la sous-commission, certaines universités avaient déjà pris des mesures pour réorganiser leur baccalauréat en linguistique. On constate notamment une tendance fortement marquée dans les établissements francophones à ajouter au baccalauréat spécialisé en

linguistique un baccalauréat avec combinaison d'une majeure en linguistique à une mineure dans une autre discipline, à l'image de l'offre des établissements anglophones. C'est le cas des universités Laval, de Montréal et de Sherbrooke, ainsi que de l'UQAM et l'UQAC. Par ailleurs, les établissements les plus touchés par le problème de recrutement ont opté pour d'autres mesures visant l'ouverture des programmes à l'interdisciplinarité, les rendant ainsi mieux adaptés aux besoins du marché du travail, soit la formation de « langagiers » polyvalents. Il en est ainsi pour l'Université Laval qui a adopté un plan de relance pour son baccalauréat en linguistique en proposant une variété d'options et pour l'UQAM qui, entre autres, a récemment transformé son baccalauréat en linguistique en baccalauréat en « sciences du langage ».

À l'Université de Montréal, l'offre d'une mineure en linguistique à l'ensemble de la communauté universitaire compenserait pour la perte de clientèle dans les autres programmes de premier cycle; il semble que ce programme est un complément de formation idéal pour de nombreux étudiants. Dans le cas de l'Université de Sherbrooke, l'établissement a opté depuis longtemps pour une structure commune dans les formations en linguistique, en rédaction française et en études littéraires, ce qui fait que les effectifs peu nombreux en linguistique n'empêchent pas le bon fonctionnement des programmes. Par ailleurs, le Département des lettres et communications est sur le point de donner accès à des stages, dans le cadre du système coopératif, à l'étudiant en linguistique lorsque celui-ci complète sa formation par l'obtention d'une mineure en rédaction ou en traduction, ce qui augmente les possibilités d'emploi pour les diplômés.

Les échanges interuniversitaires sont une autre avenue possible de relance des programmes de premier cycle que les responsables explorent déjà aux cycles supérieurs. On voit d'un bon oeil la possibilité pour un étudiant de composer sa scolarité à partir de cours de différentes universités, surtout à Montréal.

Recommandation N° 1

Pour mieux répondre aux nouveaux besoins qui semblent s'exprimer dans le milieu des professions langagières et pour relancer l'intérêt pour des études en linguistique, la Commission recommande que les universités qui ont opté pour l'offre d'un baccalauréat en linguistique composé d'une majeure dans la discipline et d'une mineure dans une autre discipline, poursuivent leurs efforts d'intégration de la linguistique à d'autres formations universitaires. D'autres mesures pour relancer les programmes de premier cycle pourraient être examinées. À cette fin, la Commission recommande que les responsables des programmes de linguistique forment une table de concertation et fassent rapport de leurs réflexions à la sous-commission, à sa réunion de suivi de décembre 1999.

Avec la récente réforme des programmes de formation du collégial, l'enseignement de la linguistique se trouve désormais limité au niveau universitaire du système d'éducation. Pourtant, on impose maintenant aux finissants du collégial un test portant sur les connaissances du français dont la réussite est une condition à l'obtention de leur diplôme. Ainsi, les membres de la sous-commission s'étonnent qu'il y ait aussi peu d'enseignements consacrés à l'usage de la langue française et aux rudiments de la linguistique, comparativement à la littérature, dans les cours de français au collégial. Plus précisément, l'absence d'un enseignement de base en linguistique au niveau collégial s'explique difficilement compte tenu des finalités assignées à la formation générale en ce qui concerne notamment l'acquisition d'un fonds culturel commun de même que l'acquisition et le développement d'habiletés génériques¹⁰.

Par ailleurs, le problème actuel de recrutement dans les universités est peut-être lié au fait que les finissants du collégial ne connaissent pas ou connaissent très peu la discipline. Il ne fait aucun doute, selon les membres de la sous-commission, que le retrait de l'enseignement obligatoire de la linguistique au cégep, en 1992, explique au moins en partie ce problème.

¹⁰ Voir le document *Formation générale*, Service des programmes et des affaires étudiantes, Direction de l'enseignement collégial, ministère de l'Éducation, version révisée : octobre 1998.

Le manque de préparation des candidats aux études universitaires en linguistique explique aussi en partie un taux de diplomation dans la discipline plus faible que dans les autres champs du secteur des lettres, quoique le nombre de diplômés soit en augmentation dans presque tous les établissements (annexe VI).

Les membres de la sous-commission préconisent que les établissements de niveau collégial initient les étudiants aux rudiments de la linguistique. On pense qu'ainsi les étudiants seraient amenés à considérer la linguistique comme choix d'études universitaires et y seraient mieux préparés.

Recommandation N° 2

La Commission recommande que les établissements d'enseignement collégial consacrent plus de temps à l'initiation à des rudiments de linguistique dans l'enseignement de l'usage et des propriétés de la langue française dans le cadre des cours de français propre de la formation générale.

Traduction

La traduction est une discipline à vocation essentiellement professionnelle, quoique l'on doive souligner les activités grandissantes en recherche. Globalement, l'évolution des effectifs étudiants dans les programmes universitaires dépend fortement de la conjoncture de l'emploi. Ainsi, on a vu que les effectifs sont en baisse importante dans la majorité des programmes depuis que le gouvernement fédéral a pratiquement cessé d'embaucher des traducteurs à la fin des années 1980, et le phénomène s'est accentué avec la disparition graduelle des services internes aux entreprises. (Le travail autonome et le travail à la pige sont toutefois à la hausse depuis ce temps.) Quelques indices permettent de croire que l'avenir sera globalement meilleur. D'abord, le gouvernement fédéral a annoncé de nouvelles embauches en nombre assez important. Puis, le marché de la traduction entre dans l'ère de la mondialisation et le Québec peut profiter de sa situation géopolitique pour envahir ce marché. Enfin, de nouvelles possibilités de travail s'offrent aux diplômés avec la recherche et le développement technologique.

Parmi les programmes de certificat, seul celui de l'UQAH enregistre une nette hausse de clientèle et on peut penser que la proximité des services gouvernementaux y est pour quelque chose. D'ailleurs, l'UQAH a créé un baccalauréat en traduction et rédaction qui connaît déjà un certain succès.

Dans le cas de l'Université Concordia, la baisse de clientèle en traduction est similaire à celle rencontrée par l'ensemble des secteurs disciplinaires de l'ensemble des universités. Les données disponibles ne permettent pas de vérifier si la baisse importante de nouvelles inscriptions en 1997 se répète les années suivantes.

À l'Université de Montréal, entre 1988 et 1997, les effectifs totaux en traduction ont diminué de l'ordre de 20 % au premier cycle et de 30 % aux cycles supérieurs. Mais entre 1992 et 1997, la situation s'est améliorée au point que la baisse d'effectifs est similaire à celle observée pour toutes les disciplines dans l'ensemble du système universitaire. Au cours de la même période, les nouvelles inscriptions se maintiennent. Le Département de linguistique et de traduction fait face à une réduction de ses ressources professorales et certaines options de ses programmes des cycles supérieurs sont inactives ou ne recrutent pas suffisamment d'étudiants. Dans le cadre du plan de relance de l'Université, le Département propose une série de mesures qui sont exposées à la section 5 du présent rapport.

À la Faculté des lettres de l'Université Laval, on a décidé d'abolir le certificat d'aptitude en traduction pour le remplacer éventuellement par un diplôme de deuxième cycle, qui offrirait une formation en traduction aux personnes diplômées dans d'autres disciplines. Quant au baccalauréat, les responsables du programme misent sur la stabilisation des inscriptions depuis 1993 et l'inclusion d'un volet pour la traduction de l'espagnol.

En ce qui a trait au baccalauréat en langue et littérature françaises – option lettres & traduction – de l'Université McGill, il tire son originalité dans le fait qu'il permet aux étudiants d'acquérir une culture générale grâce à des cours de littérature et de stylistique. La formation technique y est moins importante que dans les baccalauréats des universités Concordia et de Montréal. Malgré cette distinction, on a constaté que le programme a perdu une part importante de sa clientèle depuis 1988. Toutefois, les inscriptions à la mineure contrebalanceraient en partie cette baisse. Par ailleurs, quelques cours de l'option en lettres et traduction contribuent aussi à l'option en études littéraires. Mais le nombre peu élevé d'inscriptions dans l'option en lettres et traduction soulève la question de la pertinence de la maintenir telle quelle.

Dans le cas de l'Université de Sherbrooke, le seul programme offert est un certificat et il repose entièrement sur l'emploi de chargés de cours. Enfin, à l'UQTR, le programme de baccalauréat étant présentement en refonte, on devra attendre au-delà de l'an 2000 avant d'analyser la situation.

Malgré les explications conjoncturelles, les diminutions d'effectifs étudiants dans certains programmes demeurent inquiétantes. Mais certaines mesures de rationalisation ou de réorientation ont été proposées et les perspectives d'avenir en terme d'embauches sont meilleures. Par ailleurs, les professeurs réguliers engagés dans ces programmes participent également à d'autres programmes.

Recommandation N° 3

La Commission recommande que les universités qui offrent des programmes en traduction surveillent de près le marché de l'emploi pour les traducteurs. Si à cause du manque de débouchés, les inscriptions devaient continuer à chuter, il y aurait lieu de repenser l'offre de programmes. Un rapport est attendu à la réunion de suivi de la sous-commission en décembre 1999.

Recommandation N° 4

Étant donné que le Département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal a présenté un plan de rationalisation touchant ses programmes de traduction, la Commission recommande que l'établissement statue sur sa mise en application. Il est question d'abolir la maîtrise en interprétation et l'option en traduction du français vers l'anglais tant dans le DESS que dans la maîtrise; de fusionner les options recherche et traduction de l'anglais vers le français à la maîtrise; et de réactiver les DESS en interprétation et en traduction de l'anglais vers le français. Un rapport est attendu à la réunion de suivi de la sous-commission en décembre 1999.

Français langue seconde

De par leur position géopolitique en Amérique du Nord, les universités québécoises sont avantagées pour enseigner le français langue seconde. Il s'agit là d'un service que l'on juge par ailleurs essentiel, étant donné que des étudiants étrangers inscrits dans nos universités y ont recours. Les programmes complets de français destinés spécifiquement aux non-francophones sont surtout composés de certificats et requièrent habituellement la participation de professeurs déjà actifs dans d'autres programmes, sinon de chargés de cours. Actuellement, quatre universités sont actives dans le domaine. L'Université Laval ainsi que l'UQAM comptent les plus grands nombres d'étudiants. On note qu'à l'Université Laval les inscriptions enregistrent une baisse importante, mais les programmes offerts ont fait la renommée de l'établissement hors de la province. Dans le cas de l'UQAM, les inscriptions au certificat en français pour non-francophones sont également en baisse, mais des campagnes de promotion auraient permis une relance récente du programme. Quant à l'UQTR, les responsables de l'École de français misent sur les ententes avec les universités du Mexique et d'Amérique du Sud. Il semble que malgré le fait que les inscriptions au certificat soient peu nombreuses, les cours sont bien fréquentés, car un bon nombre d'étudiants sont intéressés à suivre une formation d'appoint. Enfin, à l'UQAC, on a suspendu les admissions au certificat qui accueillait principalement des étudiants ontariens au cours d'une session estivale. Ce programme doit

être réorienté. Au total, les inscriptions dans les programmes de français langue seconde ont chuté de 46 % entre 1992 et 1997.

Recommandation N° 5

La Commission recommande que l'UQAC et l'UQTR reconsidèrent leurs certificats de français langue seconde, en proposant soit une concertation avec l'Université Laval ou avec l'UQAM, soit une transformation de leur programme, soit leur abandon. La Commission recommande également que l'Université Laval et l'UQAM examinent des solutions pour mettre un terme à la baisse constante d'inscriptions dans leurs programmes. Un rapport de chacun des établissements est attendu à la réunion de suivi de la sous-commission en décembre 1999.

Perfectionnement de la langue anglaise (anglais langue seconde)

Les programmes d'études anglaises des universités Laval et de Montréal connaissent des difficultés associées au manque de ressources et aux clientèles en déclin. Les programmes d'anglais langue seconde subissent les conséquences du manque de ressources et leurs clientèles sont aussi en déclin. Dans le cas de l'UQTR, le certificat en anglais fonctionnel a enregistré une hausse de clientèle jusqu'en 1995. Les membres de l'autre sous-commission du secteur des lettres ont recommandé que les universités Laval et de Montréal examinent les possibilités de concertation avec les universités Concordia et McGill pour consolider leurs programmes d'études anglaises, ce qui devrait avoir des incidences sur les programmes d'anglais langue seconde.

Formation des maîtres de français et d'anglais

Les membres de la sous-commission sont d'avis que la formation disciplinaire – en français ou en anglais langues maternelles – telle qu'offerte dans la plupart des nouveaux programmes de formation des maîtres de français et d'anglais au secondaire (BES) est insuffisante. Une autre sous-commission est chargée d'examiner les programmes de formation des maîtres, mais les membres de la présente sous-commission tiennent à souligner que la diminution de la formation dans la « spécialité » pourrait entraîner des problèmes. Un suivi des cohortes pourrait permettre d'évaluer les conséquences de la réforme.

Conclusion

La maîtrise de la langue est essentielle au développement de la pensée, aux interactions sociales, aux activités professionnelles. Les programmes universitaires qui se consacrent à la linguistique, à la traduction, aux langues française et anglaise – y compris la rédaction professionnelle – constituent des voies de formation privilégiées pour acquérir cette habileté. Par ailleurs, ces formations mènent aux « professions langagières » (rédaction, traduction, révision, terminologie) qui sont devenues au fil des ans des spécialités reconnues.

La formation en linguistique, à ses débuts, préparait à des emplois très spécifiques dans les entreprises et les organismes gouvernementaux. Aujourd'hui, c'est moins le cas et les programmes de premier cycle en linguistique sont considérés comme des formations fondamentales menant presque inévitablement à des études supérieures dans des domaines souvent d'application pratique. Le linguiste d'aujourd'hui est un spécialiste de l'intelligence artificielle, de la didactique des langues, de la synthèse de la parole, des pathologies du langage, de la traduction automatique, de l'interprétation visuelle et orale, de la socio-linguistique, pour ne mentionner que quelques-uns des domaines dans lesquels il est actif. La recherche en linguistique dans les universités québécoises reçoit un financement public important. De nombreux travaux portent notamment sur l'usage de la langue française au Québec.

On a vu dans le présent rapport que les programmes de linguistique de premier cycle sont aux prises avec une baisse importante des nouvelles inscriptions, sauf dans le cas des universités Concordia et McGill, ce qui appelle à une réorientation des programmes. D'ailleurs, le taux de diplomation global est inférieur à 50 % et les diplômés – dont le nombre absolu augmente – ont plus de difficultés que les diplômés des autres secteurs à trouver du travail, qu'il soit lié ou non à leur domaine d'études. Des universités ont déjà réagi en ajoutant à leur baccalauréat spécialisé, un baccalauréat composé d'une majeure en linguistique et d'une mineure dans une autre discipline. La Commission recommande de poursuivre cette initiative, de façon à intégrer la linguistique à une plus grande variété de formations universitaires. En outre, des questions se posent sur le type d'enseignement en linguistique à donner au premier cycle. C'est pour cette raison que la Commission encourage les responsables des programmes à former une table de concertation et à lui faire part de leurs réflexions en décembre 1999, lors d'une réunion de suivi de la sous-commission. Enfin, on pense que l'annonce du retrait de l'enseignement obligatoire des rudiments de la linguistique au cégep pourrait être en partie responsable de la baisse des inscriptions dans le domaine à l'université. C'est pourquoi la Commission recommande que les établissements d'enseignement collégial consacrent plus de temps à l'enseignement des rudiments de la linguistique.

La traduction, discipline à vocation essentiellement professionnelle, attire moins d'étudiants que par le passé, parce que le gouvernement fédéral a presque cessé d'embaucher des traducteurs à la fin des années 1980. Toutefois, la situation de l'emploi devrait s'améliorer : le gouvernement s'apprêterait à embaucher à nouveau et de manière importante, le travail autonome et le travail à la pige augmentent, la mondialisation laisse prévoir un développement du marché pour le Québec, et enfin, les possibilités de travail liées à la recherche et au développement technologique se multiplient. Donc, malgré les baisses importantes de clientèle entre 1988 et 1997, la Commission ne recommande aux universités, pour le moment, que de surveiller l'état du marché de l'emploi pour les traducteurs. Si les inscriptions devaient continuer à chuter, il y aurait lieu de reconsidérer la programmation. Dans le cas de l'Université de Montréal, une proposition de rationalisation n'avait pas encore reçu l'aval de la direction : on demande que l'Université statue sur son application. Des rapports sont attendus à la réunion de suivi de la sous-commission en décembre 1999.

En français langue seconde, les programmes sont peu nombreux, mais d'une importance capitale, vu la situation géopolitique du Québec. La renommée de l'Université Laval à l'extérieur de la province s'est notamment bâtie à partir de ces programmes. Malheureusement, les inscriptions y sont en baisse et le nombre d'étudiants est particulièrement bas à l'UQAC et à l'UQTR. La Commission suggère donc des mesures précises à l'UQAC et à l'UQTR et demande à l'Université Laval et à l'UQAM d'examiner des

solutions pour mettre un terme à la baisse des effectifs étudiants inscrits dans les programmes. Ici également, des rapports sont attendus à la réunion de suivi de décembre 1999.

Le présent rapport aura en outre permis de faire connaître l'inquiétude des spécialistes en didactique des langues à l'égard de la formation des maîtres de français et d'anglais, langues maternelles, au baccalauréat en enseignement au secondaire. Le nombre de crédits alloués à la formation en français ou en anglais par le nouveau programme d'enseignement secondaire général est jugé insuffisant.

Avec ce rapport, la Commission des universités sur les programmes clôt son examen du grand secteur des lettres.

ANNEXE I

Composition de la Commission des universités sur les programmes (janvier 1999)

Gervais, Michel	Président de la Commission des universités sur les programmes
Bachand, Jacques	Directeur des études de 1 ^{er} cycle, Université du Québec
Brousseau, Diane	Agente de secrétariat, Université Laval
Cournoyer, Alain	Étudiant au doctorat en génie physique, École Polytechnique
de Takacsy, Nick	Vice-principal adjoint à l'enseignement, Université McGill
Deveault, Roger	Adjoint au directeur des études de 1 ^{er} cycle, Université de Sherbrooke
Gendreau, Louis	Directeur des programmes d'enseignement et de recherche Direction générale des affaires universitaires et scientifiques Ministère de l'Éducation du Québec
Godbout, Claude	Vice-recteur aux affaires académiques et étudiantes, Université Laval
Habib, Henri	Directeur, Département des sciences politiques, Université Concordia
Harvey, Michel	Ingénieur conseil et Président, ISOCO Construction inc., Chicoutimi
Johnston, Sam	Étudiante au baccalauréat en Histoire et Études russes et slaves, Université McGill
Laforest, Mario	Doyen, Faculté d'Éducation, Université de Sherbrooke
Lamoureux, André	Chargé de cours, Département des relations industrielles Faculté d'Éducation permanente, Université de Montréal
Montplaisir, Serge	Professeur, Département de microbiologie et d'immunologie, Université de Montréal
Poissant, Louise	Professeure, Département d'arts visuels, Université du Québec à Montréal
Raymond, Louis	Professeur en systèmes d'information, Département des sciences de la gestion et de l'économie, Université du Québec à Trois-Rivières
Séguin, René	Étudiant au certificat en gestion du commerce de détail et distribution, HÉC

Secrétariat permanent de la CUP

Letocha, Louise D.	Secrétaire générale
Carreau, Isabelle	Chargée de recherche
Drolet, Réjean	Chargé de recherche
Dussault, Edmond-Louis	Chargé de recherche
Lacombe, Alain	Chargé de recherche
Marchand, Nicolas	Chargé de recherche
Ouellet, Pascale	Chargée de recherche

ANNEXE II

Composition de la sous-commission sur le secteur « linguistique, traduction, langues maternelles (LIN) »

Bachand, Jacques	Président de la sous-commission Membre de la Commission des universités sur les programmes
Bouchard, Denis	Département de linguistique et de didactique des langues UQAM
Cajole-Laganière, Hélène	Département des lettres et communications Université de Sherbrooke
Cardinal, Pierre	Département des sciences de l'éducation UQAH
Dolbec, Jean	Unité d'enseignement en linguistique et langues modernes UQAC
Dubuc, Robert	Membre externe
Le Tual, Jamie	Membre étudiant, <i>Dept. of Classics, Modern Languages and Linguistics</i> Université Concordia
Lequin, Lucie	Département d'études françaises Université Concordia
Morin, Yves-Charles	Département de linguistique et de traduction Université de Montréal
N'Zafio, Massiva et Rouleau, Maurice	Département des langues modernes et de traduction UQTR
Paquot, Annette	Département de langues et linguistique Université Laval
Paradis, Michel	<i>Department of Linguistics</i> Université McGill
Rodrigue, Gilbert	Membre étudiant, Département de linguistique et de traduction Université de Montréal
Gervais, Michel	Président Commission des universités sur les programmes
Dusseault-Letocha, Louise	Secrétaire générale Commission des universités sur les programmes
Carreau, Isabelle	Chargée de recherche Commission des universités sur les programmes

Composition de la sous-commission sur le secteur « études littéraires, langues & littératures modernes, études anciennes (LIT) »

Bachand, Jacques	Président de la sous-commission Membre de la Commission des universités sur les programmes
Bettin, Antje	École de langues UQAM
Bouchard, Jacques B.	Unité d'enseignement en lettres UQAC
Bourque, Paul-André	Département des littératures Université Laval
Caldwell, Garry	Membre externe
Carle, Michel	Département d'études françaises et québécoises Université Bishop's

Duquette, Jean-Pierre	Département de langue et littérature françaises Université McGill
Gauthier, Sébastien	Membre étudiant, Département d'études françaises Université de Montréal
Giguère, Richard	Département des lettres et communications Université de Sherbrooke
Hernandez, Gleider	Unité d'enseignement en linguistique et langues modernes UQAC
Lajeunesse, Marcel	Faculté des arts et des sciences Université de Montréal
Lequin, Lucie	Département d'études françaises Université Concordia
Malenfant, Paul-Chanel	Département des lettres UQAR
Marcotte, Gilles	Membre externe
Mathieu, Louise	Département de français UQTR
Mepham, Michael	Faculté des lettres Université Laval
Nareau, Michel	Membre étudiant, Département d'études littéraires UQAM
Nevert, Michèle	Département d'études littéraires UQAM
Pierssens, Michel	Département d'études françaises Université de Montréal
Poirier, Paul-Hubert	Faculté de théologie et de sciences religieuses Université Laval
Predelli, Maria	<i>Department of Italian Studies</i> Université McGill
Ronquist, Eyvind C.	<i>Department of English</i> Université Concordia
Steinmetz, Angela	Département de littératures et de langues modernes Université de Montréal
Vallejo, Catherine	<i>Department of Classics, Modern Languages and Linguistics</i> Université Concordia
Yates, Robin	<i>Department of East Asian Studies</i> Université McGill
Gervais, Michel	Président à compter de septembre 1998 Commission des universités sur les programmes
Dusseault-Letocha, Louise	Secrétaire générale à compter de août 1998 Commission des universités sur les programmes
Carreau, Isabelle	Chargée de recherche Commission des universités sur les programmes

Annexe III – Programmes du secteur des lettres en vigueur à l'automne 1998

Université Bishop's

Département d'études françaises et québécoises

Minor in French (options en langue, en littérature & civilisation françaises et en littérature & civilisation québécoises)
Major in French (options en langue, en littérature & civilisation françaises et en littérature & civilisation québécoises)
Honours in French (options en langue, en littérature & civilisation françaises et en litt. & civilisation québécoises)

Department of English

Minor in English
Major in English
Honours in English

Department of Modern Languages

Minor in English Language Studies
Minor in German
Major in German
Minor in Italian
Minor in Spanish
Major in Spanish

Department of Classical Studies

Minor in Classical Studies
Major in Classical Studies

Division of Continuing Education

Minor in English as a Second Language
Certificate in French as a Second Language
Certificate of Proficiency in English as a Second Language
Certificate in Japanese Studies
Certificate in Spanish
Certificate in Modern Languages

Université Concordia

Département d'études françaises

Certificat en langue française
Mineure en langue française
Mineure en littératures de langue française
Majeure en études françaises (option en langue ou littératures de langue française)
Majeure en études françaises (option en traduction)
Majeure en études françaises (option en langue et didactique)
Spécialisation en études françaises
Spécialisation en traduction
Diplôme de 2^e cycle en traduction
Maîtrise en traductologie (septembre 1999)

Department of English

Minor in Creative Writing
Minor in English Literature
Major in Creative Writing
Major in English Literature
Specialization in English Literature
Honours in English Literature
Honours in English and Creative Writing
M.A. in English (Creative Writing Option)
M.A. in English (Academic Option)

Dept. of Classics, Modern Languages & Linguistics

Classics

Minor in Classical Languages and Literature
Minor in Classical Civilization
Minor in Classical Archeology
Major in Classics (options in Classical Languages & Literature and in Classical Civilization)
Honours in Classics (options in Classical Languages & Literature and in Classical Civilization)

Languages

Minor in German
Major in German
Honours in German
Minor in Italian
Major in Italian
Honours in Italian
Minor in Spanish
Major in Spanish Literature
Major in Spanish Language
Honours in Spanish

Linguistics

Minor
Major
Honours

Université Laval

Faculté des lettres

Français

Mineure ou certificat en français langue seconde
Majeure ou diplôme en études de français langue seconde
Baccalauréat en français langue seconde
Mineure ou certificat en rédaction technique

Mineure ou certificat en création littéraire
Mineure ou certificat en littérature française
Mineure ou certificat en littérature québécoise
Majeure ou diplôme en littératures française et québécoise
Baccalauréat en littératures française et québécoise
Maîtrise en littératures française et québécoise
Doctorat en littératures française et québécoise

Anglais

Mineure ou certificat en études anglaises
Mineure ou certificat en langue anglaise
Majeure ou diplôme en études anglaises
Baccalauréat en études anglaises

Maîtrise en littératures d'expression anglaise
Doctorat en littératures d'expression anglaise

Espagnol

Mineure ou certificat en langue espagnole
Majeure ou diplôme en études hispaniques (avec option en langue et linguistique)
Baccalauréat en études hispaniques (avec option en langue et linguistique)

Maîtrise en littératures d'expression espagnole
Doctorat en littératures d'expression espagnole

Autres langues

Mineure ou certificat en langue allemande
Mineure ou certificat en études russes

Linguistique

Mineure ou certificat
Majeure ou diplôme
Baccalauréat
Maîtrise
Doctorat

Traduction

Baccalauréat
Maîtrise en terminologie et traduction

Latin – grec – études anciennes

Mineure ou certificat en études classiques
Baccalauréat en études anciennes
Maîtrise en études anciennes
Doctorat en études anciennes

Université McGill

Département de langue et littérature françaises

Minor in French (options en lettres, en langue & traduction et en théorie et critique littéraires)
Major in French (options en lettres et en lettres & traduction)
Honours in French (options en lettres et en lettres & traduction)
M.A. en critique ou écriture littéraire
Ph.D. en critique littéraire

Department of English

Major in English Literature
Major in English Drama & Theatre
Major in English Cultural Studies
Honours in English Literature
Honours in English Drama & Theatre
Honours in English Cultural Studies
M.A.
Ph.D.

Department of Linguistics

Minor
Major
Honours
M.A.
Ph.D.

Department of Hispanic Studies

Minor in Hispanic Languages
Minor in Spanish Literature and Culture
Minor in Spanish-American Literature and Culture
Major in Hispanic Languages
Major in Hispanic Literature and Culture
Honours in Hispanic Studies
M.A.
Ph.D.

Department of Italian Studies

Minor in Italian Studies
Minor in Italian Civilization

Major in Italian Studies
Major in Italian Studies (Middle Ages and Renaissance)
Honours in Italian Studies (Literature)
Honours in Italian Studies (Translation)
M.A.

Department of German Studies

Minor in German Literature
Minor in German Literature and Culture in Translation
Major in German Language and Literature
Major in German Literature and Culture
Honours in German Studies
M.A.
Ph.D.

Department of Russian & Slavic Studies

Minor in Russian
Minor in Russian Civilization
Major in Russian
Honours in Russian
M.A.
Ph.D.

Department of East Asian Studies

Minor in East Asian Studies
Major in East Asian Studies
Honours in East Asian Studies

Department of Jewish Studies

Minor in Jewish Studies (deux options)
Major in Jewish Studies
Honours in Jewish Studies
M.A. in Jewish Studies
Ph.D. in Jewish Studies

Institute of Islamic Studies

M.A. in Islamic Studies
Ph.D. in Islamic Studies

Department of History

Minor in Classics (options en latin et en grec ancien)
Major in Classics (options en latin et en grec ancien)
Major in Classics (Classical Civilization)
Honours in Classics (Classical Languages & Literature)
Honours in Classics (Classical & Hellenic Studies)
M.A. in Classics
Ph.D. in Classics

Department of Art History

Major in Classical Archeology
Honours in Classical Archeology

Centre for Continuing Education

Certificate in Translation
Graduate Diploma in Translation

Université de Montréal

Département d'études françaises

Mineur en études françaises
Majeur en études françaises
B.A. spécialisé en études françaises
M.A. en études françaises
Ph.D. en études françaises

Département de linguistique et de traduction

Mineur en linguistique
Majeur en traduction
Majeur en linguistique
Baccalauréat spécialisé en linguistique
Baccalauréat spécialisé en traduction
M.A. en traduction
M.A. en linguistique
DESS en traduction
Ph.D. en linguistique

Département de littératures et de langues modernes

Mineur en études allemandes
Mineur en études hispaniques
Majeur en études allemandes
Majeur en études hispaniques
B.A. spécialisé en études allemandes
B.A. spécialisé en études hispaniques
M.A. en études allemandes
M.A. en études hispaniques

Département de littérature comparée

Mineur en littérature comparée
M.A. en littérature comparée
Ph.D. en littérature (options littérature allemande, littérature hispanique, littérature comparée & générale, théorie & épistémologie)

Département d'études anglaises

Mineur en études anglaises
Mineur en langue et civilisations anglaises
Majeur en études anglaises
B.A. spécialisé en études anglaises
M.A. en études anglaises
Ph.D. en études anglaises

Centre d'études de l'Asie de l'Est (CÉTASE)

Mineur en études est-asiatiques
Majeur en études est-asiatiques

Centre d'études classiques

Mineur en études classiques
Majeur en études classiques
B.A. spécialisé en études classiques
M.A. en études anciennes

Faculté de l'éducation permanente

Certificat en rédaction
Certificat en traduction I
Certificat en traduction II

Faculté des arts et des sciences

Certificat en traduction français-espagnol, espagnol-français
Certificat en traduction allemand-français
Mineur en études italiennes
Mineur en études néo-helléniques
Mineur en études arabes

Université de Sherbrooke

Département des lettres et communications

Mineure en études anglaises (langue)
Mineure en lettres et langue françaises
Mineure en traduction

Certificat en langues modernes
Certificat en rédaction française
Certificat en rédaction professionnelle anglaise
Certificat en traduction
Baccalauréat en études françaises (avec majeures en linguistique, en rédaction et en études littéraires)
Baccalauréat en études anglaises (avec cheminement en rédaction professionnelle et en études littéraires)
Maîtrise en études françaises (avec cheminement en linguistique, en rédaction-communication et en études littéraires)
Maîtrise en littérature canadienne comparée
Doctorat en études françaises (avec cheminement en linguistique et en études littéraires)
Doctorat en littérature canadienne comparée

UQAC

Unité d'enseignement en lettres

Baccalauréat en études littéraires françaises
Maîtrise en études littéraires (ext. UQTR)

Unité d'ens. en linguistique et langues modernes

Certificat en interprétation visuelle (ext. UQAM)
Certificat en rédaction
Certificat en français pour non-francophones (en suspension d'admissions)
Certificat en anglais langue seconde
Certificat en langues modernes
Certificat en espagnol
Baccalauréat en langues modernes
Baccalauréat en linguistique
Maîtrise en linguistique

UQAH

Module des arts et des lettres

Certificat d'initiation à la rédaction professionnelle
Certificat d'initiation à la traduction professionnelle
Certificat en traduction professionnelle
Baccalauréat en traduction et en rédaction

UQAM

Dép. de linguistique et de didactique des langues

Maîtrise en linguistique
Doctorat en linguistique

Module de sciences du langage et d'enseignement des langues secondes

Certificat en interprétation visuelle
Baccalauréat en sciences du langage

École de langues

Certificat en français écrit pour non-francophones
Certificat en allemand
Certificat en espagnol
Certificat en anglais (1999)

Département d'études littéraires

Maîtrise en études littéraires
Doctorat en études littéraires
Doctorat en sémiologie

Module d'études littéraires

Certificat en scénarisation cinématographique
Certificat en création littéraire
Certificat en français écrit
Baccalauréat en études littéraires

UQAR

Département de lettres

Maîtrise en études littéraires (ext. UQTR)

Module de lettres

Certificat sur mesure en littérature
Certificat en français écrit
Baccalauréat en études littéraires

UQTR

Département des langues modernes et de traduction

(Module des langues modernes et de traduction)

Certificat en anglais fonctionnel
Certificat en traduction (en suspension d'admissions)
Baccalauréat en traduction

École internationale de français

Certificat en français pour non-francophones

Département de français

Maîtrise en études littéraires

Module de lettres et linguistique

Certificat en littérature de jeunesse
Certificat en communication écrite
Baccalauréat en études françaises (avec profils en études littéraires, en langue & communication et en études littéraires & langue)

Annexe IV – Cours de service ou ouverture à la participation d'étudiants inscrits dans d'autres programmes à l'automne 1998

Université Bishop's

Département d'études françaises et québécoises

De par la mission « Liberal Arts » de l'établissement, les cours de langue française font partie du corpus offert à l'ensemble des étudiants de l'Université.

Université Concordia

Département d'études françaises

Les cours de français (langue française) de l'Université Concordia sont majoritairement fréquentés par des étudiants inscrits dans des programmes d'autres disciplines. Durant l'année universitaire 1997-1998, il y avait 3588 étudiants dans les cours de langue. Donc, même si les effectifs propres aux programmes de langue française sont en baisse, les cours qui les composent jouent un rôle indispensable dans l'établissement.

« Dept. of Classics, Modern Languages and Linguistics »

?

Université Laval

Département de langues et linguistique

Les programmes relèvent tous de la Faculté des lettres. Le Département regroupe les ressources professorales pour les programmes de linguistique, de langues modernes, de français et de traduction. Il fournit également des cours de service pour les programmes suivants :

- Baccalauréat en enseignement secondaire (français)
- Baccalauréat en enseignement secondaire (anglais)
- Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde
- Certificat d'aptitude en enseignement spécialisé d'une langue seconde

McGill

Département de langue et littérature françaises (stylistique et traduction)

Ouverture des cours de traduction aux étudiants d'autres départements.

Department of Linguistics

Les cours de première année, qui ne requièrent pas de formation préalable, accueillent une majorité d'étudiants d'autres départements. Deux cours de linguistique sont offerts dans le cadre des programmes de formation des maîtres de langue seconde. La mineure en sciences cognitives peut comprendre jusqu'à 24 crédits de cours en linguistique. Enfin, le « Honours » en études italiennes (option traduction) peut également comprendre jusqu'à 12 crédits de cours en linguistique.

Université de Montréal

Département de linguistique et de traduction

À l'Université de Montréal, les programmes de l'École d'orthophonie requièrent plusieurs enseignements en linguistique (une moitié des cours de linguistique suivis dans ces programmes leur est réservée, l'autre comprend des cours réguliers avancés des programmes de linguistique). Plusieurs autres programmes de la Faculté des Arts et des Sciences de l'Université de Montréal font appel au Département de linguistique et traduction (études québécoises, études italiennes, intervention en milieu ethnique, études est-asiatiques, études classiques, études médiévales), sans compter les programmes de formation des maîtres.

Université de Sherbrooke

Département des lettres et communications

Dans le cadre du baccalauréat d'enseignement au secondaire (BES), le Département offre 14 cours de français qui portent notamment sur les études littéraires, la linguistique et la didactique. Par ailleurs, les cours de langues du certificat en langues modernes sont ouverts à l'ensemble de la communauté universitaire.

UQAC

Unité d'enseignement en linguistique et langues modernes

Le baccalauréat spécialisé en linguistique de l'UQAC partage plusieurs cours obligatoires avec d'autres programmes, notamment le baccalauréat en enseignement secondaire (français; 6 cours), le baccalauréat en études littéraires (6 cours) et le certificat en rédaction. L'Unité offre également un cours de service dans le cadre du BES et les différents cours de français correctifs dans le cadre d'une politique de développement de compétences langagières étendues pour les futurs maîtres de toutes les options du BES.

Quant au baccalauréat en enseignement des langues secondes, il est sous la responsabilité de l'Unité. Sur les 120 crédits du programme, 63 relèvent directement de l'Unité. Parmi les cours officiellement siglés comme relevant des sciences de l'éducation, au moins 7, dont les cours de didactique, sont en fait donnés par des professeurs de l'Unité en raison de la langue d'enseignement (les cours se donnent en anglais) et des particularités de la didactique des langues secondes. D'autres cours de service sont offerts dans le cadre du certificat en interprétation visuelle et d'un certificat particulier en techno-linguistique autochtone.

UQAH

Section des arts et des lettres du Département d'éducation

Les professeurs de la Section participent au programme de baccalauréat en enseignement au secondaire qui relève du même Département. Offre de trois cours de mise à niveau en français.

UQAM

Département de linguistique

En plus des programmes de linguistique et d'interprétation visuelle, le Département a la responsabilité des certificat en alphabétisation, baccalauréat en enseignement des langues secondes/Français, baccalauréat en enseignement des langues secondes/Anglais, certificat en enseignement des langues secondes (français ou anglais), maîtrise en enseignement au primaire (remplacée en septembre 1998 par un diplôme d'études supérieures spécialisées en enseignement du français). Le Département est également responsable des cours obligatoires dans les programmes suivants : baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (formation initiale; 8 cours), baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (perfectionnement) (6 cours), baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (formation initiale; 7 cours), baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (perfectionnement; 7 cours), baccalauréat en enseignement secondaire (7 cours), certificat en éducation interculturelle (3 cours).

Département d'études littéraires (français écrit)

- Famille Lettres et Communications (1 cours)
- Baccalauréat en enseignement secondaire (7 cours)
- Baccalauréat en enseignement des langues secondes/Français (5 cours)
- Baccalauréat en enseignement des langues secondes/Anglais (5 cours)
- Famille Sciences (2 cours)

École de langues (français langue seconde)

Les cours de français langue seconde ainsi que les cours portant sur d'autres langues sont ouverts aux étudiants inscrits dans les programmes d'autres secteurs disciplinaires.

UQAR

Département de lettres (français écrit)

Ouverture des cours du certificat de français écrit à des étudiants inscrits dans les programmes d'histoire et dans le baccalauréat d'enseignement secondaire.

UQTR

Département de langues modernes et traduction

Les cours d'allemand, d'anglais, d'espagnol et autres sont ouverts aux étudiants inscrits dans les départements d'administration, de psychologie, de psycho-éducation, d'éducation et d'études françaises.

Annexe V – Effectifs étudiants, tels que recensés par le système RECU du MÉQ, sans distinction du régime d'études

(Note : les effectifs des mineures, majeures et certificats de l'U. de M., ainsi que les effectifs des cheminements au sein des programmes de l'U. de S. ont été procurés par les établissements; les effectifs des mineures de McGill ne sont pas connus)

Effectifs étudiants des programmes de linguistique de premier cycle

	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	var. 88-97	var. 92-97
Université Concordia	53	56	62	85	97	86	100	105	107	104	96%	7%
Université Laval	187	206	205	205	213	236	236	232	191	113	-40%	-47%
Université McGill	39	31	38	38	34	55	70	72	73	62	59%	82%
Université de Montréal	156	159	147	138	134	147	158	152	115	109	-30%	-19%
Université de Sherbrooke	10	16	22	32	35	56	53	50	20	17	70%	-51%
UQAC	36	32	23	32	34	44	45	53	59	39	8%	15%
UQAM	79	73	78	80	96	122	139	132	113	88	11%	-8%
Premier cycle, total	560	573	575	610	643	746	801	796	678	532	-5%	-17%

Effectifs étudiants des programmes de linguistique des cycles supérieurs

	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	var. 88-97	var. 92-97
Université Laval	115	90	111	115	121	140	136	107	119	124	8%	2%
Université McGill	32	28	35	43	39	39	39	37	42	43	34%	10%
Université de Montréal	166	170	165	166	146	124	105	107	96	112	-33%	-23%
Université de Sherbrooke	7	8	6	10	18	22	25	46	42	38	443%	111%
UQAC	14	20	17	22	16	10	16	16	19	23	64%	44%
UQAM	71	83	102	102	122	130	128	115	116	95	34%	-22%
Cycles supérieurs, total	405	399	436	458	462	465	449	428	434	435	7%	-6%

Effectifs étudiants des programmes de linguistique, tous cycles confondus

	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	var. 88-97	var. 92-97
Université Concordia	53	56	62	85	97	86	100	105	107	104	96%	7%
Université Laval	302	296	316	320	334	376	372	339	310	237	-22%	-29%
Université McGill	71	59	73	81	73	94	109	109	115	105	48%	44%
Université de Montréal	322	329	312	304	280	271	263	259	211	221	-31%	-21%
Université de Sherbrooke	17	24	28	42	53	78	78	96	62	55	224%	4%
UQAC	50	52	40	54	50	54	61	69	78	62	24%	24%
UQAM	150	156	180	182	218	252	267	247	229	183	22%	-16%
Linguistique	965	972	1011	1068	1105	1211	1250	1224	1112	967	0%	-12%

Effectifs étudiants des programmes de traduction de premier cycle

	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	var. 88-97	var. 92-97
Université Concordia	389	389	366	367	365	380	409	384	356	312	-20%	-15%
Université Laval	326	320	344	326	309	241	249	238	228	223	-32%	-28%
Université McGill ¹	61	63	58	41	48	51	45	39	29	26	-57%	-46%
Université McGill, certificat	300	312	295	274	270	314	349	216	207	177	-41%	-34%
Université de Montréal ²	262	263	261	235	228	212	188	172	201	203	-23%	-11%
U. de M., certificats	292	307	303	312	301	318	299	259	254	228	-22%	-24%
Université de Sherbrooke		11	19	30	30	28	29	10	22	20	–	-33%
UQAH	113	125	106	133	124	152	141	125	130	144	27%	16%
UQTR	106	107	91	89	76	68	73	83	73	49	-54%	-36%
Premier cycle, total	1849	1897	1843	1807	1751	1764	1782	1526	1500	1382	-25%	-21%

Effectifs étudiants des programmes de traduction des cycles supérieurs

	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	var. 88-97	var. 92-97
Université Concordia		19	32	38	30	38	38	29	39	33	–	10%
Université Laval	40	29	24	24	29	33	27	29	29	26	-35%	-10%
Université de Montréal	166	147	138	137	137	132	121	124	121	113	-32%	-18%
Cycles supérieurs, total	206	195	194	199	196	203	186	182	189	172	-17%	-12%

Effectifs étudiants des programmes de traduction, tous cycles confondus

	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	var. 88-97	var. 92-97
Université Concordia	389	408	398	405	395	418	447	413	395	345	-11%	-13%
Université Laval	366	349	368	350	338	274	276	267	257	249	-32%	-26%
Université McGill ¹	61	63	58	41	48	51	45	39	29	26	-57%	-46%
Université de Montréal ²	428	410	399	372	365	344	309	296	322	316	-26%	-13%
Université de Sherbrooke		11	19	30	30	28	29	10	22	20	–	-33%
UQAH	113	125	106	133	124	152	141	125	130	144	27%	16%
UQTR	106	107	91	89	76	68	73	83	73	49	-54%	-36%
Traduction	1463	1473	1439	1420	1376	1335	1320	1233	1228	1149	-21%	-16%

(1) Sauf le certificat en traduction du Centre d'éducation permanente.

(2) Sauf les certificats en traduction de l'allemand et de l'espagnol, qui ne comptent des inscriptions que depuis 1993, et les certificats de la FEP.

Effectifs étudiants des programmes de français : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle

	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	var. 88-97	var. 92-97
Université Concordia	246	252	242	234	216	220	243	210	171	143	-42%	-34%
Université Laval			28	53	114	138	128	114	111	106	–	-7%
Université de Montréal (FEP)	159	194	178	179	170	169	182	218	233	197	24%	16%
Université de Sherbrooke	238	268	340	367	440	469	472	489	478	462	94%	5%
UQAC		32	36	31	88	94	52	45	31	23	–	-74%
UQAH	21	42	82	63	73	75	99	82	78	71	238%	-3%
UQAM	302	299	317	290	340	353	401	393	373	331	10%	-3%
UQAR	58	113	164	113	55	74	79	71	55	25	-57%	-55%
UQTR	42	43	56	48	45	57	64	81	64	64	52%	42%
Français	1066	1243	1443	1378	1541	1649	1720	1703	1594	1422	33%	-8%

Effectifs étudiants des programmes de français langue seconde

	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	var. 88-97	var. 92-97
Université Laval	310	263	232	209	179	181	151	142	112	109	-65%	-39%
UQAC	23	11	21	8	2	13	7	1	1	0	-100%	-100%
UQAM				60	317	276	216	218	158	169	–	-47%
UQTR	15	6	22	10	22	15	3	11	3	4	-73%	-82%
Français langue seconde	348	280	275	287	520	485	377	372	274	282	-19%	-46%

Effectifs étudiants des programmes d'anglais : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle
(sauf la mineure en études anglaises de l'U. de S.)

	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	var. 88-97	var. 92-97
Université Bishop's		13	15	22	12	6	17	24	16	8	–	–
Université Concordia	5	5	5	7	5	3	5	7	6	5	–	–
Université Laval	127	114	115	110	105	78	95	94	63	44	-65%	-58%
Université de Montréal			50	31	51	29	18	19	19	18	–	-65%
Université de Sherbrooke	13	36	39	51	37	32	29	40	39	39	200%	5%
UQAC	87	85	104	73	53	51	49	61	57	47	-46%	-11%
UQTR			16	33	35	40	57	110	80	55	–	57%
Anglais	232	253	344	327	298	239	270	355	280	216	-7%	-28%

Annexe VI – Autres données sur les programmes

(N. B. : les données concernant les mineures de l'Université McGill ne sont pas connues.)

Nouvelles inscriptions en linguistique au premier cycle

	90	91	92	93	94	95	96	97	Variation 92-97
Université Concordia			42	34	44	45	41	40	-5%
Université Laval			154	173	171	151	119	49	-68%
Université McGill			7	16	16	16	20	19	171%
Université de Montréal			99	108	129	81	83	78	-21%
Université de Sherbrooke			19	18	20	18	9	6	-68%
UQAC			16	25	24	26	24	12	-25%
UQAM			60	68	86	53	49	27	-55%
Nouveaux			397	442	490	390	345	231	-42%

Nouvelles inscriptions en linguistique aux cycles supérieurs

	90	91	92	93	94	95	96	97	Variation 92-97
Université Laval			61	60	46	29	42	45	-26%
Université McGill			10	15	11	5	10	6	–
Université de Montréal			30	36	33	35	30	31	3%
Université de Sherbrooke			11	6	7	27	11	5	–
UQAC			1	3	9	7	7	9	–
UQAM			46	38	35	38	32	38	-17%
Nouveaux			159	158	141	141	132	134	-16%

Nouvelles inscriptions en linguistique, tous cycles confondus

	90	91	92	93	94	95	96	97	Variation 92-97
Université Concordia			42	34	44	45	41	40	-5%
Université Laval			215	233	217	180	161	94	-56%
Université McGill			17	31	27	21	30	25	47%
Université de Montréal			129	144	162	116	113	109	-16%
Université de Sherbrooke			30	24	27	45	20	11	-63%
UQAC			17	28	33	33	31	21	24%
UQAM			106	106	121	91	81	65	-39%
Nouveaux			556	600	631	531	477	365	-34%

Diplômés en linguistique au premier cycle

	90	91	92	93	94	95	96	97	Variation 92-97
Université Concordia	7	9	6	17	19	20	17	15	150%
Université Laval	10	15	10	10	18	7	14	49	390%
Université McGill	8	8	12	9	10	13	22	24	100%
Université de Montréal	36	47	43	42	39	41	58	36	-16%
Université de Sherbrooke	2	3	6	4	7	11	13	2	–
UQAC	11	4	7	9	8	9	11	9	–
UQAM	8	19	5	6	14	9	33	16	220%
Diplômés	82	105	89	97	115	110	168	151	70%

Diplômés en linguistique, tous cycles confondus

	90	91	92	93	94	95	96	97	Variation 92-97
Université Concordia	7	9	6	17	19	20	17	15	150%
Université Laval	28	36	36	43	46	36	28	70	94%
Université McGill	14	13	22	17	19	19	30	33	50%
Université de Montréal	57	69	70	67	63	56	77	49	-30%
Université de Sherbrooke	4	5	7	4	11	15	15	7	–
UQAC *	11	4	7	9	8	9	11	9	–
UQAM	13	34	17	22	30	26	49	38	124%
Diplômés	134	170	165	179	196	181	227	221	34%

* Les diplômés de la maîtrise sont comptabilisés dans le programme de l'Université Laval.

Nouvelles inscriptions en traduction, tous cycles d'études confondus

	90	91	92	93	94	95	96	97	Variation 92-97
Université Concordia			128	137	150	127	117	108	-16%
Université Laval			159	105	135	100	110	95	-40%
Université McGill ¹			9	3	9	8	6	3	–
Université McGill, certificat			167	166	100	110	83	87	-48%
Université de Montréal ²			134	128	109	110	143	139	4%
U. de M., certificats			167	193	151	125	155	129	-23%
Université de Sherbrooke			16	19	20	17	16	18	13%
UQAH			57	68	62	64	40	94	65%
UQTR ³			30	28	33	37	25	4	-87%
Nouveaux			867	847	769	698	695	677	-22%

Diplômés en traduction, tous cycles d'études confondus

	90	91	92	93	94	95	96	97	Variation 92-97
Université Concordia	79	84	82	84	62	96	98	103	26%
Université Laval	80	84	79	80	73	57	55	62	-22%
Université McGill ¹	19	24	8	18	14	21	16	10	25%
Université McGill, certificat	53	75	48	41	54	50	43	46	-4%
Université de Montréal ²	129	129	107	117	103	103	86	109	2%
U. de M., certificats	88	87	83	82	84	100	74	75	-10%
Université de Sherbrooke	2	3	6	8	5	14	4	7	–
UQAH	28	16	29	29	39	30	38	30	3%
UQTR	25	19	15	17	15	12	13	14	-7%
Diplômés	503	521	457	476	449	483	427	456	0%

(1) Sauf le certificat en traduction du Centre d'éducation continue.

(2) Sauf les certificats en traduction de l'allemand et de l'espagnol, qui ne comptent des inscriptions que depuis 1993, et les certificats de la FEP.

(3) En 1996, les admissions au certificat ont été suspendues; en 1997, les admissions au certificat et au baccalauréat ont été suspendues.

Nouvelles inscriptions en français : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle

	90	91	92	93	94	95	96	97	Variation 92-97
Université Concordia			78	83	87	67	49	46	-41%
Université Laval			108	90	75	69	66	61	-44%
Université de Montréal (FEP)			110	90	186	150	130	84	-24%
Université de Sherbrooke			188	179	200	241	221	197	5%
UQAC			92	62	24	23	18	15	-84%
UQAH			47	27	67	43	44	67	43%
UQAM			226	212	252	236	219	217	-4%
UQAR			25	65	46	50	25	14	-44%
UQTR			30	47	44	58	32	29	-3%
Nouveaux			904	855	981	937	804	730	-19%

Diplômés en français : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle

	90	91	92	93	94	95	96	97	Variation 92-97
Université Concordia	41	46	49	35	47	53	49	40	-18%
Université Laval			7	5	12	10	11	21	200%
Université de Montréal	26	51	31	32	40	55	23	27	-13%
Université de Sherbrooke	37	73	66	74	96	109	102	98	48%
UQAC		7	5	7	25	9	12	8	60%
UQAH		7	7	4	23	15	9	20	186%
UQAM	60	74	62	71	70	77	111	112	81%
UQAR	1	0	19	13	13	23	8	17	-11%
UQTR	9	8	11	12	9	11	10	10	-9%
Diplômés	174	266	257	253	335	362	335	353	37%

Nouvelles inscriptions en français langue seconde

	90	91	92	93	94	95	96	97	Variation 92-97
Université Laval			199	190	141	153	110	105	-100%
UQAC			5	18	6	2	0	0	–
UQAM			472	376	246	258	140	158	-100%
UQTR			20	14	0	10	1	3	-85%
Nouveaux			696	598	393	423	251	266	-62%

Diplômés en français langue seconde

	90	91	92	93	94	95	96	97	Variation 92-97
Université Laval	110	90	107	82	94	77	59	48	-55%
UQAC	3	11	9	3	8	2	2	0	–
UQAM			21	25	34	31	45	44	110%
UQTR	3	14	6	8	7	1	7	0	–
Diplômés	116	115	143	118	143	111	113	92	-36%

Nouvelles inscriptions en anglais : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle

	90	91	92	93	94	95	96	97	Variation 92-97
Université Concordia			1	1	2	2	1	1	–
Université Laval			86	65	69	68	48	38	-56%
Université de Sherbrooke			9	13	17	16	13	17	89%
UQAC			42	36	40	50	53	38	-10%
UQTR			17	20	24	56	29	19	12%
Nouveaux			155	135	152	192	144	113	-27%

Diplômés en anglais : perfectionnement de la langue et rédaction professionnelle

	90	91	92	93	94	95	96	97	Variation 92-97
Université Concordia	2	0	1	0	0	0	1	1	–
Université Laval	4	6	4	3	1	6	4	6	–
Université de Sherbrooke	1	2	13	15	6	9	5	9	–
UQAC	9	19	13	11	11	5	9	11	–
UQTR		3	3	3	3	6	8	0	–
Diplômés	16	30	34	32	21	26	27	27	-21%

**Annexe VII – Activités totales du secteur des lettres au premier cycle en termes de crédits-étudiants
à l'automne 1996**

Établissement et champs disciplinaires enseignés	Total au 1^{er} cycle (A)	Part « exogène »¹ (B)	Taux (B/A)
Université Bishop's (Tous les champs disciplinaires, sauf linguistique et traduction)	1 321	n.d.	—
Université Concordia (Tous les champs disciplinaires)	26 421	12 657	48%
Université Laval (Tous les champs disciplinaires)	23 086	note 2	—
Université McGill ² (Tous les champs disciplinaires, sauf français et anglais, langues maternelles et secondes)	24 096	15 008	62%
Université de Montréal (Tous les champs disciplinaires, sauf français langue seconde et anglais)	27 922	10 468	37%
Université de Sherbrooke (Tous les champs disciplinaires des lettres, communications et arts visuels; aucune activité en études anciennes)	9 674	1 308	14%
UQAC (Tous les champs disciplinaires, sauf études anglaises, études anciennes et traduction)	4 716	1 887	40%
UQAH (Traduction et rédaction)	297	191	64%
UQAM (Tous les champs disciplinaires, sauf études anglaises, études anciennes, traduction et anglais)	27 126	note 4	—
UQAR (études littéraires d'expression française et français écrit)	987	n.d.	—
UQTR (Tous les champs disciplinaires, sauf études anglaises, langues et littératures modernes, études anciennes, et linguistique)	7 437	3 438	46%
Total ⁵	100 563	44 957	45%

- (1) Crédits-étudiants générés par les étudiants d'autres départements ou modules ou facultés (cours de service et autres cours).
- (2) Étant donné que les programmes de lettres relèvent tous de la Faculté et non des départements, la définition de crédits-étudiants « exogènes » devient inapplicable.
- (3) Données obtenues à partir de chiffres tirés d'un document interne portant sur les « Full-time Equivalents and Weighted Student Units by Department ».
- (4) Très peu de crédits-étudiants sont générés par des étudiants venant d'autres départements.
- (5) Sauf l'Université Bishop's, l'Université Laval, l'UQAM et l' UQAR.

Annexe VIII – Informations sur les ressources professorales de l'ensemble des unités de lettres

Établissement et unité académique	Professeurs réguliers			Charges de cours ¹			Âge moyen des prof. en 1997	Autres informations
	aut. 91	aut. 96	aut. 97	aut. 91	aut. 96	aut. 97		
Université Bishop's (4 unités)								Les ressources professorales des 3 premiers départements de Bishop's servent également aux programmes de certificats en français et en anglais – langues secondes et de certificats en langues modernes, en espagnol et en études japonaises, sous la responsabilité de la division d'éducation continue. En 1997, le département de langues modernes compte 4 professeurs d'espagnol, 2 d'italien et 4 d'allemand.
• <u>Dép. d'études françaises et québécoises</u> (études littéraires d'expression française et langue française)	5	5	5	0	0	0	46	
• « Dept. of English » (études anglaises)	6,5	6,5	6,5	20	19	18	50	
• « Dept. of Modern Languages » (langues étrangères et langue anglaise)	4	4	4	16	16	20	55	
• « Dept. of Classical Studies »	2	2	2	0	0	0	55	
SOUS-TOTAL POUR L'ÉTABLISSEMENT	17,5	17,5	17,5	36	35	38		
Université Concordia (3 unités)								À l'automne 1997, le Département d'études françaises comptait 5 professeurs en traduction, 3 en langue et 5,5 en littérature. À l'automne 1997, le département CMLL comptait 3 prof. permanents d'allemand; 2 d'espagnol; 3 d'italien; 3 d'études anciennes et 2 de linguistique.
• <u>Dép. d'études françaises</u> (études littéraires d'expression française, langue française et traduction)	21,5	17,5	13,5	104	79	77	55	
• « Dept. of English » (études anglaises, langue anglaise)	37	28	25	91	61	62	50	
• « Dept. of Classics, Modern Languages and Linguistics » (CMLL) ² (les trois champs disciplinaires)	18	18	13	50	60	63	49	
SOUS-TOTAL POUR L'ÉTABLISSEMENT	76,5	63,5	51,5	245	200	202		
Université Laval (2 unités)								À l'automne 1997, le Dép. des littératures comptait 4 prof. en litt. anglaise, 4 en études anciennes, 1 en litt. hispanique, 1 en litt. allemande et 42 en littératures française et québécoise. Au Dép. de langues et linguistique, on comptait 2 prof. en espagnol, 1 en portugais, 1 en russe, 5 en anglais et 9 en traduction. Les autres professeurs (30) se consacrent à la linguistique générale ou à la linguistique française ou à la fois à la didactique des langues et au français – langue seconde.
• <u>Dép. des littératures</u> (études littéraires d'expression française, études anglaises de 2 ^e et 3 ^e cycles, littératures allemandes et hispaniques, études anciennes)	56	50	48	20	28	38	52	
• <u>Dép. de langues et linguistique</u> (linguistique générale, linguistique du français, de l'anglais, de l'espagnol, du portugais, du russe, du français langue seconde, traduction)	56	47	48	38	44	30	51	
SOUS-TOTAL POUR L'ÉTABLISSEMENT	112	97	96	58	72	68		
Université McGill (12 unités)								Trois professeurs sont rattachés aux options en stylistique et traduction, mais ils peuvent participer à d'autres cours du Département.
• Dép. de langue et littérature françaises (études litt. d'expression française, incluant des options en stylistique et traduction)	21	17	16	35	20	14	51	
• « Dept. of English » (études anglaises)	44	36	34,5	38	33	15	49	
• « Dept. of Linguistics »	8	10	10	0	1	3	47	
• « Dept. of German Studies »	11	9	9	72	24	21	56	
• « Dept. of Italian Studies »	7	6	6	7	12	9	54	A été intégré au « Dept. of History » en 1997. Le nombre de professeurs n'inclut que ceux qui participent aux prog. d'archéologie classique. Charges de cours en archéologie class. exclues.
• « Dept. of Hispanic Studies »	9	7	8	14	11	13	46	
• « Dept. of Russian & Slavic Studies »	4	4	3	14	10	10	54	
• « Dept. of East-Asian Studies »	9	10	12	3	0	1	44	
• « Dept. of Jewish Studies »	6	5	5	0	0	0	50	
• « Dept. of Islamic Studies » (études supérieures)	7	7	7	7	7	6	n.d.	
• « Dept. of Classics »	9	3	0	6	12	14	–	
• « Dept. of Art History » (archéologie classique)	7	9	7	?	?	?	–	
SOUS-TOTAL POUR L'ÉTABLISSEMENT	142	123	117,5	196	119	93		

¹ Cours de trois crédits sous la responsabilité des chargés de cours.

² Les « Department of Classics » et « Department of Modern Languages and Linguistics » ont fusionné au printemps 1997.

Annexe VIII – Informations sur les ressources professorales de l'ensemble des unités de lettres (suite)

Établissement et unité académique	Professeurs réguliers			Charges de cours			Âge moyen des prof. en 1997	Autres informations
	aut. 91	aut. 96	aut. 97	aut. 91	aut. 96	aut. 97		
Université de Montréal (7 unités)								
• <u>Dép. d'études françaises</u> (études littéraires d'expression française)	26,5	31	23,5	19	5	20	?	À l'automne 1997, le Département de linguistique et de traduction comptait 18 professeurs en linguistique et 9 en traduction.
• <u>Dép. de linguistique et de traduction</u> (linguistique et traduction)	41	30	27	42	25	15	50	
• <u>Dép. d'études anglaises</u> (études anglaises)	12	10	7	49	25	21	56	
• <u>Dép. de littératures et de langues modernes</u> (programmes d'études allemandes et d'études hispaniques, incluant la traduction)	11	10	9	19	17	17	57	
• <u>Dép. de littérature comparée</u> (programmes de littérature comparée)	8	10	9	2	2	1	47	
• Centre d'études de l'Asie de l'Est	8	9	12	22	30	30	39	
• Centre d'études classiques	3	6	6	n.d.	4	4	42	
SOUS-TOTAL POUR L'ÉTABLISSEMENT	109,5	106	93,5	153	104	104		Charges de cours en études classiques exclues. Deux prof. sont à demi-temps. Treize sont rattachés à la section française (linguistique, rédaction et études littéraires); 5 à la section anglaise (rédaction et études littéraires).
Université de Sherbrooke (une seule unité) Dép. des lettres et communications (lettres, communications et arts visuels; aucune activité en études anciennes)	23	23	23	83	76	64	49	
UQAC (2 unités)								
• <u>Unité d'enseignement en lettres</u> (études littéraires d'expression française)	6	6	6	2	1	2	52	L'unité d'ens. en linguistique et langues modernes compte six professeurs de linguistique, deux d'anglais et un d'espagnol.
• <u>Unité d'enseignement en linguistique et langues modernes</u> (linguistique, français et anglais, langues modernes)	9	10	9	27	31	22	52	
SOUS-TOTAL POUR L'ÉTABLISSEMENT	15	16	15	29	32	24		
UQAH (une seule unité) Module des arts et des lettres (français écrit et traduction)	3	3	4	6	10,5	11,1	39	
UQAM (3 unités)								
• <u>Dép. d'études littéraires</u> (études littéraires d'expression française, français écrit et scénarisation cinématographique)	27	32	30	68	80	61	46	En plus des programmes de français, langue seconde et de ceux à venir en anglais, allemand et espagnol, l'École de langues compte huit maîtres de langue qui enseignent au total 12 langues.
• <u>Dép. de linguistique</u> (linguistique et interprétation visuelle)	32	37	33	98	125	116	51	
• <u>École de langues</u> (français lang. sec. et, prochainement, anglais, allemand et espagnol)	1	1	5	45	55	65	48	
SOUS-TOTAL POUR L'ÉTABLISSEMENT	60	70	68	211	260	242		
UQAR (une seule unité) Dép. de lettres (études littéraires d'expression française et français écrit)	7	8	8	23	22	10	50	
UQTR (2 unités)								
• <u>Dép. de français</u> (études littéraires d'expression française et français écrit)	18	16	16	14	23	23	46	
• <u>Dép. des langues modernes et de traduction</u> (traduction et anglais langue seconde)	8	9	7	7	15	15	55	
SOUS-TOTAL POUR L'ÉTABLISSEMENT	26	25	23	21	38	38		
TOTAL POUR L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS	591,5	552	513	1047	968,5	906		

Annexe IX – Financement de la recherche pour trois années académiques (1993-1994 à 1995-1996) de l'ensemble des unités de lettres

Établissement	Subventions ¹	Autres sources ²	TOTAL	Moyenne par professeur ³
<i>Université Bishop's</i> (4 unités académiques; 17 professeurs)	19 300 \$	14 820 \$	34 120 \$	2 007 \$
<i>Université Concordia</i> (3 unités académiques; 63 professeurs)	401 166 \$	220 867 \$	622 033 \$	9 874 \$
<i>Université Laval</i> (2 unités académiques; 97 professeurs)	3 686 771 \$	665 000 \$	4 351 771 \$	44 864 \$
<i>Université McGill</i> (12 unités académiques; 123 professeurs)	3 182 029 \$	1 957 452 \$	5 139 481 \$	41 784 \$
<i>Université de Montréal</i> (7 unités académiques; 106 professeurs)	4 495 595 \$	1 262 319 \$	5 757 914 \$	54 320 \$
<i>Université de Sherbrooke</i> (1 unité académique; 23 professeurs)	447 679 \$	188 481 \$	636 160 \$	27 659 \$
<i>UQAC</i> (2 unités académiques; 16 professeurs)	213 652 \$	694 077 \$	907 729 \$	56 733 \$
<i>UQAH</i> (1 unité académique; 3 professeurs)	0 \$	13 385 \$	13 385 \$	4 462 \$
<i>UQAM</i> (3 unités académiques; 69 professeurs)	4 164 695 \$	3 727 521 \$	7 892 216 \$	114 380 \$
<i>UQAR</i> (1 unité académique; 8 professeurs)	84 900 \$	52 659 \$	137 559 \$	17 195 \$
<i>UQTR</i> (2 unités académiques; 25 professeurs)	126 955 \$	84 085 \$	211 040 \$	8 442 \$
TOTAL POUR L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS	16 822 742 \$	8 880 666 \$	25 703 408 \$	46 904 \$

(1) Subventions d'organismes reconnus selon le Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU) du ministère de l'Éducation du Québec.

(2) Fonds institutionnels, fondations, contrats, etc.

(3) Selon le nombre de professeurs à l'automne 1996.

N.B. : les données ont été fournies par les établissements universitaires.

Annexe X – Données¹ sur les publications de 1993 à 1996 de l'ensemble des unités de lettres

Établissement	Articles publiés dans des revues savantes		Livres	Chapitres de livres	TOTAL
	Avec comité de lecture	Sans comité de lecture			
<i>Université Bishop's</i> (4 unités académiques; 17 professeurs)	30	6	3	1	40
<i>Université Concordia</i> (3 unités académiques; 63 professeurs)	177	186	54	92	509
<i>Université Laval</i> (2 unités académiques; 97 professeurs)	338	124	174	197	833
<i>Université McGill</i> (12 unités académiques; 123 professeurs) ²	263	95	45	143	546
<i>Université de Montréal</i> (7 unités académiques; 106 professeurs)	542	110	133	157	942
<i>Université de Sherbrooke</i> (1 unité académique; 23 professeurs)	46	28	17	22	113
<i>UQAC</i> (2 unités académiques; 16 professeurs)	33	32	10	13	88
<i>UQAH</i> (1 unité académique; 3 professeurs)	9	0	1	1	11
<i>UQAM</i> (3 unités académiques; 69 professeurs)	169	99	80	107	455
<i>UQAR</i> (1 unité académique; 8 professeurs)	?	?	?	?	?
<i>UQTR</i> (2 unités académiques; 25 professeurs)	61	19	12	18	110
TOTAL POUR L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS	1668	699	529	751	3 647

(1) Fournies par les établissements universitaires.

(2) Ne comprend pas les données du Département d'histoire de l'art.